

Évaluation formative du résultat clé pour les enfants concernant l'enregistrement des naissances (RCE#7) au Tchad

Rapport de démarrage

Objet d'évaluation	Résultat clé pour les enfants (RCE) #7 (Enregistrement de naissance)
Période	Janvier 2018 – Septembre 2021
Pays	Tchad
Région	Afrique de l'Ouest et du Centre (AOC)
Équipe d'évaluation	Dr Ngozi AKWATAGHIBE, chef de l'équipe d'évaluation Pr Honoré MIMCHE, Expert CRVS ; Responsable, Pays francophones Maxime TIEMBOU, Consultant technique, Pays francophones Hubal PFUMTCHUM, Assurance de la qualité, Coordonnateur du projet
Consultant National	Yode MIANGOTAR
Durée de l'évaluation	Juillet 2021 – Mars 2022
Version du document	Draft 1

Oversee Advising Group (OAG)
info@myoag.org | www.myoag.org

Octobre 2021

SOMMAIRE

LISTE DES SIGLES ET ACRONYMES	6
1. CONTEXTE DE L'ÉVALUATION	7
1.1 Contexte.....	7
2. OBJET DE L'ÉVALUATION	9
3. BUT DE L'ÉVALUATION	13
3.1 But de l'évaluation.....	13
3.2 Utilité globale et utilisation envisagée de l'évaluation	13
4. OBJECTIFS DE L'ÉVALUATION	15
5. PORTEE DE L'ÉVALUATION	15
5.1 Portée thématique	15
5.2 Portée géographique.....	16
5.3 Portée chronologique.....	16
6. CRITERES ET QUESTIONS D'ÉVALUATION	17
6.1 Les critères d'évaluation.....	17
6.2 Les questions d'évaluation.....	17
7. APPROCHE METHOLOGIQUE	20
7.1 Approche d'évaluation	20
7.2 Méthodes et outils de collecte de données	20
7.2.1Revue documentaire.....	20
7.2.2Méthodes quantitatives (exploitation et analyse des données secondaires)	21
7.2.3Méthodes qualitatives	21
7.3 Méthode d'échantillonnage.....	23
7.4 Analyse des données, rédaction de rapports et assurance qualité.....	25
7.4.1Analyse des données.....	25
7.4.2Rédaction du rapport et des livrables	26
7.4.3Assurance qualité	27
7.5 Considérations éthiques et principes d'évaluation	29
7.5.1Considérations éthiques	29
7.5.2Considérations relatives à la protection de l'enfance.....	30
7.6 Limites et contraintes de l'évaluation	30
7.6.1Evaluation des risques	31
7.6.2Stratégie pour faire face au COVID-19.....	31
8. DEROULEMENT DE L'ÉVALUATION	33
8.1 Chronogramme	33

8.2 Rôles et responsabilités de l'équipe d'évaluation	36
8.2.1 Dr. Ngozi Akwataghibe Senior Evaluation Specialist, Team Leader	36
8.2.2 Pr. Honore MIMCHE, International CRVS Expert	37
8.2.3 Maxime TIEMBOU, Appui à la coordination pour les pays francophones et Consultant national Cameroun.....	38
8.2.4 Hubal PFUMTCHUM, Quality assurance	39
8.2.5 Dr Yodé MIANGOTAR, Consultant national Tchad	40
8.2.6 LAWE NGAÏNDANJI Prosper, Consultant national associé	40
9. BIBLIOGRAPHIE	45
10. ANNEXES	46
Annexe 1 : Termes de référence.....	46
Annexe 2 : La théorie du changement.....	47
Annexe 3 : Portée de l'évaluation	48
Annexe 4 : Matrice d'évaluation	49
Annexe 5 : Formulaire de consentement éclairé -EIC	88
Formulaire de consentement éclairé – Entretiens avec des informateurs clés – Intervenants gouvernementaux	88
Formulaire de consentement éclairé – Entrevues avec des informateurs clés – Intervenants de l'UNICEF	90
Formulaire de consentement éclairé – Entrevues avec des informateurs clés – Partenaires techniques et de développement	92
Formulaire de consentement éclairé – Entretiens avec des informateurs clés – Facilitateurs de dialogue communautaire, chefs traditionnels et religieux.....	94
Annexe 6 : Guides thématiques pour les entrevues avec les informateurs clés.....	96
Guide thématique – Intervenants du gouvernement de l'enregistrement des naissances aux niveaux central, régional et local	96
Guide thématique – Personnel de l'UNICEF WCARO	102
Guide thématique – Parties prenantes de l'UNICEF - Bureau de pays.....	108
Guide thématique – Partenaires techniques et de développement.....	115
Guide thématique - Facilitateurs de dialogue communautaire, chefs traditionnels et religieux..	120
Annexe 7 Formulaire de consentement éclairé - Discussions de groupes de discussion	123
Formulaire de consentement éclairé – Parents (Hommes et femmes)	123
Formulaire de consentement éclairé – Adolescents	125
Formulaire de consentement éclairé – Discussions de groupe (généralités)	127
Annexe 8 Guides thématiques pour les discussions des groupes de discussion	129
Guide thématique de FGD à l'intention des intervenants, des parents au niveau communautaire – hommes et femmes de la collectivité (groupe différent)	133

Annexe 9 Entretiens avec les parties prenantes –Information sur les noms et les contacts.....	138
Annexe 10 Informations sur la technique de changement le plus important et la méthode d'empilement proportionnel.....	140
Annexe 11 : Dialogue multi-acteurs	142

Liste des tableaux

Tableau 1 : Evolution du taux d'enregistrement des naissances au Tchad.....	7
Tableau 3 : Utilisateurs et utilisation de l'évaluation	14
Tableau 4 : Aperçu des méthodes qualitatives d'échantillonnage.....	23
Tableau 5 : Limites et stratégies d'atténuation proposées	30
Tableau 6 : Plan de travail évaluation formative au Tchad du Résultat Clé pour les Enfants (RCE) #7 concernant l'enregistrement des naissances pour la période 2017-2021.....	33
Tableau 7 : Résumé des rôles et responsabilités des membres de l'équipe d'évaluation.....	43

Liste des figures

Figure 1 : Théorie du changement RCE#7 Tchad.....	12
Figure 2 : Critères d'évaluation de l'OCDE	17
Figure 3 : Type d'assise circulaire.....	32

LISTE DES SIGLES ET ACRONYMES

AOC	Afrique de l'Ouest et du Centre
APAI-CRVS	Programme Africain d'Amélioration Accélérée de l'Etat Civil et des Statistiques de l'état civil
BM	Banque mondiale
C4D	Communication pour le Développement
CAD	Comité d'Aide au Développement
COVID-19	Maladie à Coronavirus 2019
CPI	Changement le Plus Important
CRVS	Système d'enregistrement des faits d'état civil et des statistiques de l'état civil
DHIS	Systèmes d'Information Sanitaire de District
DPC	Document de Programme Pays
DS	District de Santé
EDS	Enquête Démographique et de santé
EIC	Entretiens avec des Informateurs Clés
ESS	Entretien Semi-Structuré
FGD	Discussion de groupes
GEROS	Système Mondial de Surveillance des Rapports d'Evaluation
GNUE	Groupe des Nations Unies pour l'Evaluation
GRE	Groupe de Référence de l'Evaluation
MICS	Enquête par Grappes à Indicateurs Multiples
OAG	Oversee Advising Group
OCDE	Organisation de Coopération et de Développement Économiques
ODD	Objectif de Développement Durable
OMS	Organisation mondiale de la santé
ONG	Organisation Non Gouvernementale
ONU	Organisation des Nations Unies
OSC	Organisations de la Société Civile
PE	Protection de l'Enfance
PNUAD	Plan Cadre des Nations Unies pour l'Assistance au Développement
RCE	Résultats Clés pour les Enfants
S&E	Suivi et Evaluation
TDR	Termes De Référence
ToC	Théorie du changement
UA	Union Africaine
UE	Union Européenne
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'Enfance
UN-SWAP	Plan d'action à l'échelle du Système des Nations Unies pour l'égalité des sexes
WCAR	Région de l'Afrique de l'Ouest et du Centre
WCARO	Bureau régional de l'UNICEF pour l'Afrique de l'Ouest et du Centre

1. CONTEXTE DE L'ÉVALUATION

1.1 Contexte

L'état civil est « *un ensemble de dispositions légales et réglementaires, ayant pour objet de situer dans le temps et l'espace des événements de la vie d'un homme* »¹. L'enregistrement des naissances fait partie du système d'enregistrement des faits et des statistiques de l'état civil (CRVS), et permet de suivre les grandes étapes de la vie d'une personne à savoir la naissance le mariage et le décès. L'enregistrement des naissances est un droit humain fondamental et un moyen essentiel de protéger le droit d'un enfant à un nom et à une identité. Il sert à des fins statistiques et fournit une preuve de l'âge contre certaines formes d'abus et d'exploitation, telles que le mariage des enfants, la traite des enfants et/ou des enfants en conflit avec la loi². La conséquence directe de l'absence d'acte de naissance est qu'elle entrave l'accès des enfants aux droits fondamentaux tels que l'éducation et les soins de santé ; entrave la capacité des gouvernements à faire de la planification fondée sur les données de population fiables ; et expose les enfants à un plus grand risque de violations telles que le mariage des enfants et le travail des enfants. L'absence d'enregistrement peut dès lors avoir un impact négatif tant sur la capacité d'accéder aux services de base, comme la santé ou l'éducation, et la protection des droits individuels que sur la réalisation d'autres droits, comme le vote, l'emploi, l'héritage, etc.

L'Afrique de l'Ouest et du Centre est la région où le taux d'enregistrement des naissances est le plus faible au monde, avec seulement 53% des enfants de moins de 5 ans enregistrés. Alors que certains pays ont connu une amélioration des taux d'enregistrement, d'autres ont des taux qui stagnent, voire qui diminuent. Sur les 10 pays ayant les taux les plus bas au monde, trois sont situés dans la région de l'Afrique de l'Ouest et du Centre (Tchad, Libéria, Guinée Bissau). La situation de l'enregistrement des naissances dans la région varie considérablement, allant de taux presque complets (>85%) au Cap-Vert, au Congo, au Mali et au Gabon à moins d'un quart des enfants.

En dépit de nombreuses campagnes de sensibilisation, d'établissement gratuit d'actes de naissance et des efforts de réorganisation juridique et administrative des centres d'état civil, une grande partie de la population tchadienne ne recourt toujours pas aux services de l'état civil. Comparé aux pays d'Afrique centrale et de l'Ouest, le niveau d'enregistrement des naissances est le plus faible au Tchad. En effet, les résultats de différentes enquêtes démographiques montrent un faible taux d'enregistrement des enfants de moins de 5 ans à l'état civil : 9% en 2004 (EDST-2), 16% en 2010 (MICS) et 12% en 2014-2015 (EDS-MICS).

Tableau 1 : Evolution du taux d'enregistrement des naissances au Tchad

Région/Pays	Taux d'enregistrement des naissances			Sources
	National	Urbain	Rural	
AOC	47%	57%	33%	UNECA
Tchad (2004)	9%	40%	4%	EDST (2004)
Tchad (2010)	16%	42%	9%	MICS (2010)
Tchad (2014)	12%	36%	6%	EDS-MICS (2014-2015)

En outre, seulement 9 % des enfants possédaient un certificat de naissance lors de l'EDS-MICS 2014-2015. En effet, en milieu urbain, la proportion d'enfants dont la naissance a été enregistrée à l'état civil est six fois

¹ *Fondation Regard d'Amour*, 2009, La déclaration et l'enregistrement des naissances en République du Bénin. Manuel pratique d'information et de formation à l'usage des agents de santé, des agents de déclaration, des agents et officiers d'état civil, Cotonou : OGW Editions, 4^{ème} trimestre 2009, 53 pages.

² <https://www.unicef.org/wca/birth-registration>

plus importante qu'en milieu rural (36 % contre 6 %). En milieu urbain, on constate aussi un écart important entre N'Djaména où dans 58 % des cas, les naissances d'enfants de moins de 5 ans ont été enregistrées à l'état civil contre 24 % dans les autres villes. Dans les provinces, on observe de grandes variations, de 18 % dans le Moyen Chari à 1 % dans le Wadi Fira.

Pour améliorer cette situation et rendre le système d'état civil plus fiable, le Gouvernement, avec l'appui technique et financier de l'UE, de l'UNICEF et du HCR, a mené l'évaluation globale telle que recommandée au niveau régional africain. Tout en consolidant les acquis résultant des actions déjà menées sur le terrain ou en cours, elle est une amorce vers la réforme conformément aux normes et standards internationaux dans le cadre de l'approche du Programme Africain pour l'Accélération de l'amélioration du Système de l'Etat Civil (APAI-CRVS).

A la suite des résultats du diagnostic du système d'état civil³, huit (8) problèmes prioritaires ont été identifiés, à savoir : (i) la faiblesse du cadre juridique; (ii) l'inadéquation du cadre institutionnel; (iii) l'insuffisance qualitative des ressources humaines et l'absence des plans de renforcement des capacités du personnel de l'état civil ; (iv) la faible mobilisation des populations vers les services de l'état civil; (v) l'insuffisance des capacités des structures impliquées dans l'enregistrement des faits d'état civil; (vi) l'insuffisance dans la sécurisation des documents d'état civil ; (vii) la faible informatisation des centres d'enregistrement des faits d'état civil ; (viii) la non production des statistiques d'état civil et sur la cause de décès.

Compte tenu des liens entre l'enregistrement des naissances, la réalisation d'autres droits et le développement, il est important de modifier la tendance dans la perspective des objectifs de développement durables (ODD) dont la cible ODD16.9 vise à fournir une identité légale à tous, y compris l'enregistrement des naissances, l'accès à l'éducation, l'amélioration des données pour la santé, la migration et la sécurisation des documents d'identité et de voyage d'ici 2030.

Plusieurs initiatives ont émergé pour contribuer à améliorer les niveaux d'enregistrement des naissances en Afrique de l'Ouest et du Centre (AOC). Le Plan d'investissement mondial pour l'enregistrement des faits et des statistiques de l'état civil, développé par la Banque mondiale (BM) et l'Organisation mondiale de la santé (OMS) en collaboration avec d'autres institutions, vise à réaliser l'enregistrement universel des naissances, des décès, des mariages, et d'autres événements d'état civil, y compris la déclaration de la cause du décès, et l'accès à une preuve légale d'enregistrement pour tous les individus d'ici 2030⁴. De même, depuis 2013, l'UNICEF a progressivement investi dans la réforme du secteur de l'état civil et l'enregistrement de routine en mettant l'accent sur les plateformes de santé. Ce qui a entraîné des améliorations dans les taux d'enregistrement des naissances dans différents contextes.

Compte tenu de l'ampleur et de la complexité des défis qui font obstacle aux droits de l'enfant, de leurs effets sur le fardeau et la prévalence des principales privations dans la région de l'Afrique de l'Ouest et du Centre mais aussi des ambitions accrues liées au programme de développement durable 2030, qui nécessitent de nouveaux modes d'action pour accélérer les progrès, l'UNICEF a défini des résultats clés pour les enfants (RCE). Dans le domaine de l'enregistrement des naissances, le RCE#7 vise à accélérer le processus pour réduire la proportion d'enfants de moins d'un an non enregistré.

Pour favoriser l'enregistrement universel des enfants à la naissance et repositionner le système d'enregistrement des faits et des statistiques d'état civil en Afrique, l'Union africaine (UA) et l'UNICEF

³ République du Tchad, Rapport final de l'évaluation globale du système d'enregistrement des faits et des statistiques de l'état civil du Tchad, 2017.

⁴ *Information from UNICEF's State of the World's Children based mostly on household surveys and ministry of health data. The numerator of completeness of birth registration includes children whose birth certificate was seen by the interviewer or whose mother or caretaker says the birth has been registered. Chart data represents most recent value (2010 - 2018).*

ont lancé une campagne le 17 juin 2020 qui vise à lutter contre « l'indignité de l'invisibilité de tous les enfants africains ». La campagne part du principe que l'absence d'enregistrement des naissances pour les enfants augmente leur invisibilité au sein des sociétés et les rend plus vulnérables à la marginalisation, à la discrimination, aux abus et aux risques de protection associés tels que le mariage des enfants, le travail des enfants, le recrutement forcé dans des groupes et forces armés, et la traite³. Trois stratégies prioritaires ont été approuvées par l'UA pour accélérer l'enregistrement universel des naissances : la numérisation des systèmes ; l'interopérabilité avec d'autres services sociaux, notamment de santé ; et la décentralisation de la prestation de services. Bien que le RCE7 reste sur la bonne voie pour atteindre l'objectif de 2021, la pandémie Covid-19 représente un obstacle supplémentaire bien que son impact à long terme reste à évaluer.

Conscient de la pertinence croissante de l'enregistrement des naissances sur les légendes politiques régionales et continentales et reconnaissant les énormes opportunités d'apprentissage à travers les pays sur les opportunités d'intensifier les stratégies et les opérations réussies de l'enregistrement des naissances, le Bureau Régional de l'Afrique de l'Ouest et du Centre de l'UNICEF a commandité cette évaluation formative multi-pays du RCE#7 (enregistrement des naissances) pour la période 2018-2021.

2. OBJET DE L'ÉVALUATION

La présente évaluation porte sur les interventions menées au Tchad avec l'appui de l'UNICEF dans le cadre de l'atteinte du résultat clés pour les enfants concernant l'enregistrement des naissances. Elles se rapportent aux principales stratégies qui ont été utilisées aux niveaux national et local, à savoir :

- La réforme du système CRVS ;
- La mobilisation/Engagement communautaire,
- Les mécanismes de coordination et de mise en œuvre des interventions concernant l'enregistrement des naissances.

Le tableau 1 donne un aperçu général de l'objet de l'évaluation

Tableau 2 : Aperçu de l'objet de l'évaluation

Objet de l'évaluation	Interventions sur l'enregistrement des naissances pour la période 2018-2021 au Tchad
Pays	Tchad
Sources de financement / bailleurs	UNICEF, UE, UNHCR
Budget total	
Durée (période de mise en œuvre des interventions)	Janvier 2018 – Septembre 2021
Objectif global	L'évaluation vise à déterminer dans quelle mesure l'intervention sur l'enregistrement des naissances au Tchad a atteint les objectifs envisagés ; et d'éclairer les stratégies de mise en œuvre de l'intervention dans les années à venir en vue de leur mise à l'échelle.
Composantes (axes, effets, produits, etc.)	Engagement communautaire ; Réforme du système d'enregistrement des faits et des statistiques de l'état civil Évaluation des mécanismes de coordination et de mise en œuvre

	Les mécanismes de coordination et de mise en œuvre des interventions concernant l'enregistrement des naissances
Bénéficiaires attendus	Populations de 6 provinces
Partenaires (institutionnels, de mise en œuvre)	Ministère de la sécurité publique et de l'immigration par le biais de l'Agence Nationale des Titres Sécurisés, Ministère de l'administration du Territoire et de la Décentralisation par le biais de la Direction des Affaires Politiques et de l'Etat Civil, Ministère de la santé et de la Solidarité Nationale, Ministère de la justice, Garde des Sceaux, Chargé des Droits Humaines, Institut National de la Statistique, des Etudes Economiques et Démographiques (INSEED), Mécanisme de coordination nationale du système d'enregistrement des faits d'état civil, Coordination nationale du système de protection de l'enfance, UNICEF, HCR, PNUD, UE

La théorie du changement des interventions dans le domaine de l'enregistrement des naissances a été développée sur la base des documents du programme et rapports d'activités. La logique de l'intervention est représentée sous forme d'un diagramme et d'un énoncé qui clarifient les aspects suivants :

- ▶ Les résultats attendus
- ▶ Les principales activités prévues pour atteindre ces résultats
- ▶ Les liens de cause à effets entre les activités et les résultats sous forme d'hypothèses
- ▶ Les hypothèses

La reconstitution de la théorie du changement est la première étape du processus d'évaluation car elle met en évidence les liens entre les principales activités du projet et la chaîne de résultats attendus, ce qui permet de guider le développement des questions d'évaluation.

La situation de l'enfant au Tchad se caractérise par une insuffisance de protection qui se manifeste entre autres par le déni d'accès à l'enregistrement des faits d'état civil. Suite aux dysfonctionnements constatés dans la mise en œuvre du plan stratégique national d'amélioration de l'état civil au Tchad, une feuille de route pour l'atteinte de l'enregistrement universel des naissances d'ici 2030. Elle s'articule autour de cinq axes majeurs suivants : i) l'amélioration du cadre juridique et institutionnel du système d'enregistrement des faits et des statistiques d'état civil ; ii) le renforcement de l'enregistrement des faits d'état civil pour les populations spécifiques ; le renforcement de l'offre des services disponibles et de qualité d'état civil pour les populations ; le renforcement de la demande des services d'état civil ; l'amélioration de la collecte des données des faits d'état civil. Le résultat recherché est que tous les enfants puissent disposer d'acte de naissance. Ainsi des activités de plaidoyer, de renforcement des capacités des personnels d'état civil et des services ainsi que la mobilisation communautaire et le plaidoyer sont réunies pour aider à améliorer les connaissances, susciter l'engagement communautaire et l'implication des autorités traditionnelles et décisionnelles d'un meilleur financement du secteur.

Pour que les naissances soient enregistrées, cela suppose que :

- ✓ Il y ait suffisamment de centres d'état civil convenablement équipés et disposant de personnels formés, maîtrisant les procédures

- ✓ les besoins spécifiques des groupes vulnérables soient pris en compte en compte de même que ceux des enfants, adolescents et jeunes
- ✓ les infrastructures et mobiliers d'état civil soient disponibles et en bon état
- ✓ Il y ait suffisamment d'équipements et matériel dans les services d'état civil

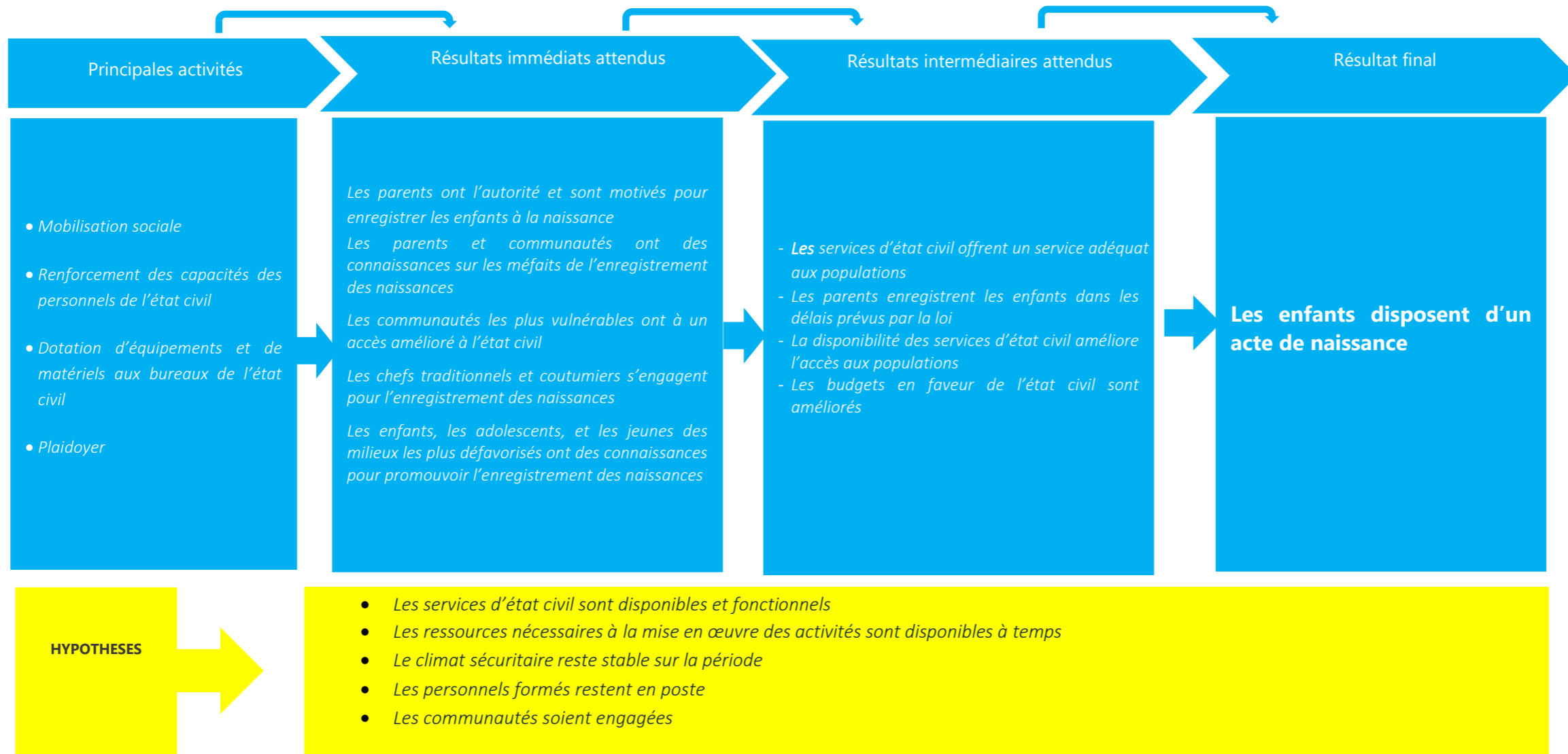
Pour que la sensibilisation communautaire aboutisse à un enregistrement des enfants à leur naissance, cela suppose que :

- ✓ la sensibilisation ait induit à une prise de conscience de l'importance de l'acte de naissance pour les parents et communautés
- ✓ la sensibilisation ait induit à une prise de conscience des risques encourus par les enfants ne disposant pas d'acte de naissance
- ✓ la communauté ait la capacité de concevoir et mettre en place des mécanismes de réduction des risques de non enregistrement des enfants

Pour que la formation des personnels d'état civil permette de rendre accessible la délivrance des actes, cela suppose que :

- ✓ Que ceux formés aient la volonté de travailler et se maintiennent en poste dans les bureaux d'état civil bénéficiaires

Figure 1 : Théorie du changement RCE#7 Tchad



3. BUT DE L'ÉVALUATION

Cette section présente le but de l'évaluation et les utilisations des résultats de l'évaluation par les parties prenantes.

3.1 But de l'évaluation

L'évaluation formative du résultat clé concernant l'enregistrement des naissances au Tchad aura deux buts : la **redevabilité et l'apprentissage**.

En ce qui concerne la redevabilité, cette évaluation fournira à la fois au donateur (responsabilité verticale) et aux bénéficiaires attendus, y compris le gouvernement (responsabilité horizontale), des preuves solides sur la mesure dans laquelle les interventions concernant l'enregistrement des naissances a atteint ses objectifs.

En ce qui concerne l'apprentissage, cette évaluation devrait non seulement éclairer les stratégies de mise en œuvre de l'intervention dans les années à venir en vue de leur mise à l'échelle, mais apportera également un éclairage sur certaines mesures correctives qui pourraient être explorées davantage à l'avenir et contribuer à améliorer la théorie du changement de l'intervention.

L'évaluation se concentrera sur les stratégies soutenues par l'UNICEF dans le pays en vue de la réalisation du résultat clé concernant l'enregistrement des naissances (RCE7), notamment :

- Soutenir la réforme du système CRVS à travers la mise en place d'un système modernisé et des procédures améliorées ;
- Renforcer et systématiser les liens entre l'enregistrement des faits d'état civil et les plates-formes de prestation d'autres services sociaux, y compris la production de données factuelles (recherche, suivi et évaluation), la promotion des politiques, les partenariats intersectoriels et interinstitutionnelles et les innovations ;
- Promouvoir l'enregistrement des naissances par le biais des systèmes et services de santé (soit par le biais de services de santé maternelle et infantile de routine, soit par des campagnes de vaccination) afin que tous les enfants entrant en contact avec le système de santé soient notifiés/enregistrés dans le registre d'état civil ;
- Éduquer et mobiliser les familles et les communautés pour accroître la demande et l'utilisation des services.

L'évaluation formative sera axée sur l'interopérabilité avec d'autres services de santé, l'engagement communautaire et la réforme du système CRVS ainsi que sur l'évaluation des mécanismes de coordination et de mise en œuvre.

3.2 Utilité globale et utilisation envisagée de l'évaluation

L'évaluation revêt une importance pour les principales parties prenantes de l'intervention (voir le tableau 3). Les échanges préliminaires avec le Bureau pays a également été mis en évidence les aspects suivants.

- L'évaluation offre l'occasion d'apprécier systématiquement et objectivement les réalisations, les succès, les défis et de documenter les leçons apprises. Elle donnera un aperçu de l'état d'avancement de l'intervention en termes d'innovations technologiques dans l'enregistrement des naissances, d'engagement communautaire, de mécanismes de coordination et de réformes du CRVS. Il examinera comment l'intervention a aidé à relever les défis et les faiblesses. Il est important de démontrer l'engagement du Bureau pays de l'UNICEF à rendre des comptes à ses donateurs et au gouvernement.

- L'évaluation éclairera l'engagement futur de l'UNICEF avec le gouvernement. Elle permettra à l'UNICEF et au gouvernement d'identifier les forces et les défis des interventions dans le domaine de l'enregistrement des naissances (les bonnes pratiques ; les leçons apprises et les recommandations) et d'éclairer les engagements futurs, y compris le nouveau programme de coopération 2023-2027.
- L'évaluation permettra d'évaluer l'efficacité des mécanismes de coordination entre l'UNICEF et ses partenaires. Il identifiera également les opportunités pour le gouvernement de s'engager avec d'autres parties prenantes pertinentes, par exemple la Banque mondiale, les donateurs et les Organisations de la Société Civile (OSC) dans les domaines de leurs forces comparatives pour aider à améliorer les systèmes d'enregistrement des naissances. Il permettra de mieux comprendre la possibilité de diversifier les partenariats et d'obtenir un appui supplémentaire pour les activités du programme pays.
- L'évaluation aidera à explorer la relation entre l'enregistrement des naissances et les autres interventions visant à améliorer le bien-être des enfants. Ainsi, il fournira des informations sur les liens directs et/ou indirects entre les activités d'enregistrement des naissances et celles relatives à la vaccination, la scolarisation des enfants et la protection contre les risques de protection, par exemple les mutilations génitales féminines, la traite des enfants et les mariages précoces.
- L'évaluation sera utilisée comme un outil de plaidoyer pour engager le dialogue avec le gouvernement et pour d'autres activités de plaidoyer de haut niveau.

Tableau 2 : Utilisateurs et utilisation de l'évaluation

Utilisateurs de l'évaluation	Utilisations de l'évaluation (comment les constatations et recommandations seront utilisées)
Bureaux de pays de l'UNICEF - Protection de l'enfance et autres sections pertinentes, notamment santé, éducation et communication pour le développement (C4D).	<ul style="list-style-type: none"> • Revoir la théorie du changement et affiner les stratégies d'intervention ; • Développer la section sur la composante protection et l'inclure dans le nouveau programme de coopération 2023-2027 ; • Élaborer une nouvelle stratégie de plaidoyer pour un plus grand engagement des acteurs nationaux dans la protection de l'enfance ; • Contribuer à la capacité de la capacité nationale ; • Obtenir des éclaircissements sur ce qui fonctionne et ce qui doit être ajusté et communiquer à leurs pays respectifs ; • Renforcer l'opérationnalisation des réformes du CRVS face à l'instabilité et aux complexités ; • Comprendre comment mettre en œuvre et gérer au mieux la numérisation / innovation ;
Section de la protection de l'enfance du Bureau régional et siège	<ul style="list-style-type: none"> • Renforcer les activités de plaidoyer et de mobilisation des ressources de haut niveau auprès des donateurs dans ce domaine ; • Tirer les leçons des stratégies utilisées ; • Identifier des stratégies prometteuses pour améliorer l'enregistrement afin de renforcer la protection et les droits de l'enfant.
Ministère de la sécurité publique et de l'immigration par le biais de l'Agence Nationale des Titres Sécurisés, Ministère de l'administration territoriale par le biais de la Direction des Affaires Politiques et de l'Etat Civil, Ministère de la santé, Ministère de la justice, Statistiques nationales Institut (INSEED), Mécanisme de coordination nationale du système d'enregistrement des faits d'état civil, Coordination nationale du système de protection de l'enfance	<ul style="list-style-type: none"> • Réviser le cadre réglementaire national pour la protection de l'enfance sur la base des résultats.
ONG partenaires d'exécution	<ul style="list-style-type: none"> • Élaborer de nouvelles stratégies d'intervention ; • Se familiariser avec les approches jugées fructueuses par

	<p>l'évaluation et les introduire plus systématiquement dans les opérations ;</p> <ul style="list-style-type: none"> • S'appuyer sur les leçons apprises au cours de l'évaluation pour renforcer leur stratégie de plaidoyer auprès des partenaires techniques, des administrations territoriales et décentralisées.
Partenaires techniques et financiers du développement : UNICEF, HCR, PNUD, UE	<ul style="list-style-type: none"> • Mieux définir l'appui financier dans la lutte contre l'indignité de l'invisibilité de tous les enfants africains ; • Définir un soutien financier dans la lutte pour parvenir à un meilleur enregistrement gratuit et universel des naissances en Afrique d'ici 2030.

4. OBJECTIFS DE L'ÉVALUATION

Les objectifs de l'évaluation, conformément au mandat, sont les suivants :

1. Déterminer la pertinence, l'efficacité, la cohérence, l'efficacité et la durabilité des stratégies appuyées par l'UNICEF qui visent à améliorer les taux d'enregistrement des naissances au Tchad;
2. Identifier les enseignements tirés sur ce qui a fonctionné et ce qui n'a pas fonctionné sur les stratégies d'accélération du programme régional d'enregistrement des naissances, en tant que programme autonome, mais aussi en ce qui concerne la convergence multisectorielle, y compris les résultats inattendus (positifs et négatifs) ;
3. Formuler des recommandations clés sur la manière d'améliorer la mise en œuvre et les performances des stratégies utilisées dans le cadre de la promotion de l'enregistrement des naissances en vue d'une mise à l'échelle ;
4. Contribuer à l'amélioration des stratégies de programme et de la ToC du RCE#7 en Afrique de l'Ouest et du Centre ;
5. Évaluer dans quelle mesure les stratégies d'enregistrement des naissances et les interventions clés ont intégré l'équité et l'égalité des sexes dans leur conception, leur mise en œuvre et leur suivi.

En outre, cette évaluation générera des recommandations qui aideront le bureau régional et le Bureau pays de l'UNICEF ainsi que d'autres partenaires dans le pays à adapter leurs interventions en vue de l'enregistrement universel des garçons et des filles en fonction des besoins émergents et spécifiques du pays dans ce domaine. Pour chacun des résultats escomptés, un inventaire des bonnes pratiques et des enseignements tirés sera dressé afin de permettre la prise de décisions adaptées au contexte et fondées sur des données factuelles en vue de leur mise en œuvre et de l'élaboration des politiques.

5. PORTEE DE L'ÉVALUATION

Conformément aux termes de référence de l'évaluation, le champ d'application englobe deux composantes et les activités associées mises en œuvre dans le cadre de l'enregistrement des naissances : la réforme du système CRVS à travers la mise en œuvre de la nouvelle réforme juridique et institutionnelle en matière d'état civil et la mobilisation/engagement communautaire. La portée chronologique détaillée dans les termes de référence a été modifiée après les réunions de démarrage avec le bureau pays . Ainsi, l'évaluation comprend les activités mises en œuvre entre janvier 2018 et septembre 2021. Le champ d'application comprend l'évaluation des changements directs, indirects, intentionnels et imprévus dus aux interventions sur l'enregistrement des naissances soutenues par l'UNICEF entre 2017 et 2021.

5.1 Portée thématique

En ce qui concerne la portée thématique globale, l'évaluation mettra l'accent sur la mise en œuvre de la nouvelle réforme juridique et institutionnelle du système CRVS et l'engagement communautaire.

L'évaluation se concentrera sur les approches et les stratégies prometteuses en matière d'enregistrement des naissances qui ont particulièrement bien réussi à modifier et à accélérer l'obtention de résultats aux niveaux national et régional, y compris, mais sans s'y limiter, les accélérateurs identifiés par le RCE (financement public, partenariats, moteurs sociaux, etc.).

L'évaluation déterminera également si les interventions sur l'enregistrement des naissances ont eu des avantages intersectoriels dans les domaines suivants : réforme du système CRVS, transformation des services d'état civil et engagement communautaire. À cet égard, les tendances et les pratiques nationales (prometteuses, émergentes et bonnes) seront mises en évidence par l'équipe dans le rapport d'évaluation. Plus précisément, la présente évaluation se concentrera sur les domaines mentionnés ci-dessus aux niveaux suivants :

- Aux niveaux national et infranational, l'évaluation se concentrera sur les résultats de la réforme et de la transformation de l'état civil ; et
- Au niveau communautaire, l'évaluation se concentrera également sur la question de savoir si les approches d'enregistrement des naissances ont contribué ou non à promouvoir l'accès aux services de base en ce qui concerne la CDE et le Plan d'action à l'échelle du Système des Nations Unies pour l'égalité des sexes (UN-SWAP) et le rôle des stratégies d'engagement communautaire dans le soutien (ou non) la réalisation des objectifs, en particulier lorsqu'il s'agit de communautés difficiles à atteindre et vulnérables.

5.2 Portée géographique

L'évaluation couvrira 6 provinces : le Logone Occidental (localités de Krim-Krim et de Benoye), le Guera (localité de Mongo), le Kanem (localité de Mao), le Barh-El-Ghazal (localité de Moussoro) et le Hadjer-Lamis (localité de Bokoro) et le Lac (localités de Bol et de Bagassola).

5.3 Portée chronologique

L'évaluation veillera à analyser l'essentiel des activités mises en œuvre entre janvier 2018 et septembre 2021.

6. CRITERES ET QUESTIONS D'ÉVALUATION

Cette section présente les critères d'évaluation et les questions d'évaluation qui sont présentés de façon plus en détail dans la matrice d'évaluation à l'annexe 4.

6.1 Les critères d'évaluation

Afin de remplir les buts et objectifs de l'évaluation et répondre aux utilisations attendues, l'évaluation se concentrera sur les 5 critères de l'OCDE/DAC que sont la pertinence, la cohérence, l'efficacité, l'efficience et la durabilité, ainsi qu'un critère additionnel sur l'Équité, le Genre et les Droits Humains (voir figure 2). Compte tenu de la mise en œuvre récente des interventions, le critère impact ne sera pas pris en compte. En outre, on note l'absence d'indicateurs de référence pouvant mieux aider à apprécier l'impact de ces interventions.

L'évaluation utilisera également les critères du genre, de l'équité et des droits de l'homme.



Source: OECD/DAC Network on Development Evaluation

Figure 2 : Critères d'évaluation de l'OCDE

6.2 Les questions d'évaluation

Les questions suivantes sont retenues dans le cadre de la conduite de cette évaluation.

1. Pertinence

- 1.1 Dans quelle mesure les objectifs, l'approche et les interventions pour l'atteinte du RCE#7 répondent-ils aux besoins, aux contextes et aux priorités des bénéficiaires attendus (directs et indirects) au niveau du pays ?
- 1.2 Dans quelle mesure les stratégies élaborées en matière d'enregistrement des naissances ainsi que les partenariats et les mécanismes de coordination ont-ils été utiles pour permettre l'atteinte des résultats et des objectifs escomptés ?
- 1.3 Dans quelle mesure les stratégies et projets d'enregistrement des naissances ont-ils contribué à renforcer le système national d'enregistrement ?

- 1.4 Dans quelle mesure les différentes stratégies de suivi et d'évaluation mises en place aux niveaux régional et national ont-elles permis de mesurer adéquatement les résultats et de suivre les progrès des interventions choisies ? Et comment cela pourrait-il être amélioré ?
- 1.5 Dans quelle mesure l'assistance technique fournie par l'UNICEF (bureau régional/bureau de pays) a-t-elle été adaptée aux besoins des partenaires dans le pays (gouvernement, partenaires d'exécution et société civile) ? Comment cela pourrait-il être amélioré ?

2. Cohérence

- 2.1 Dans quelle mesure les interventions de l'UNICEF en matière d'enregistrement des naissances sont-elles alignées sur celles mises en œuvre par les autres partenaires et le gouvernement ?
- 2.2 Dans quelle mesure les facteurs contextuels (stabilité/instabilité politique, mouvements de population, contexte d'urgence, etc.) ont-ils été pris en compte dans la conception, l'adaptation et la mise en œuvre de l'intervention ?
- 2.3 Dans quelle mesure la conception et la mise en œuvre de l'intervention étaient-elles globalement conformes aux normes et aux principes internationaux ?

3. Efficacité

- 3.1 Dans quelle mesure les interventions en matière d'enregistrement des naissances ont-elles atteint les objectifs escomptés par rapport aux résultats escomptés dans le Bureau pays et par le Bureau régional ? Quelles ont été les pratiques prometteuses, émergentes et bonnes qui ont été identifiées aux niveaux national et régional ?
- 3.2 Dans quelle mesure les approches d'enregistrement des naissances ont-elles contribué à atteindre le RCE#7 ?
- 3.3 Quels sont les facteurs (internes et externes à l'UNICEF), y compris ceux liés à la crise de la COVID-19 qui ont le plus entravé la réalisation des objectifs envisagés par les interventions sur l'enregistrement des naissances ?
- 3.4 Quels sont les facteurs (internes et externes à l'UNICEF) y compris ceux liés à la crise de la COVID-19 qui ont le plus contribué à la réalisation des objectifs envisagés par les interventions sur l'enregistrement des naissances ?
- 3.5 Quels sont les résultats inattendus (positifs et négatifs) produits par les interventions en matière d'enregistrement des naissances ?
- 3.6 Dans quelle mesure les interventions ont-elles répondu aux attentes de la communauté et des partenaires ?

4. Efficacité

- 4.1 Pour chacune des interventions relatives à l'enregistrement des naissances, dans quelle mesure les ressources financières, les ressources humaines et les fournitures étaient-elles :
 - suffisantes (quantité) par rapport aux besoins identifiés et aux résultats attendus ?
 - adéquates (qualité) par rapport aux résultats attendus ?
 - distribuées/déployées en temps opportun ?
- 4.2 Comment le montant du financement disponible a-t-il influé sur la nature et le type (et pas seulement la quantité) des stratégies mises en place dans le pays ?
- 4.3 Quels ont été les principaux facteurs qui ont influencé la mise en œuvre en termes d'optimisation des ressources⁵ - la meilleure utilisation des ressources ?

⁵ Le rapport qualité-prix a été défini comme un service public dérivé de chaque achat ou de chaque somme d'argent dépensée. Le rapport qualité-prix est basé non seulement sur le prix d'achat minimum (économie),

- 4.4 Dans quelle mesure d'autres stratégies auraient-elles dû être mises en œuvre afin d'atteindre le même niveau du résultat attendu, mais à moindre coût ?
- 4.5 Quelles ont été les stratégies et les interventions les plus efficaces et les plus novatrices qui ont contribué à accélérer l'atteinte du RCE#7

5. Durabilité

- 5.1 Dans quelle mesure l'UNICEF a-t-il pris des mesures pour faire en sorte que les activités financées par le programme d'enregistrement des naissances se poursuivent à l'avenir sans l'appui de l'UNICEF ?
- 5.2 Dans quelle mesure les communautés et les partenaires institutionnels (qui sont censés être servis par les interventions sur l'enregistrement des naissances) se sont-ils appropriés les approches et les résultats ?
- 5.3 Dans quelle mesure les activités des interventions d'enregistrement des naissances sont-elles intégrées et reproduites/intensifiées par le Gouvernement et d'autres partenaires ?
- 5.4 Dans quelle mesure la partie nationale a-t-elle pris des initiatives et investi dans les systèmes d'enregistrement des naissances ?
- 5.5 Dans quelle mesure les mécanismes institutionnels et de prestation de services mis en place (par exemple, coordination aux niveaux régional, préfectoral et communautaire, partenariat avec les ONG pour la mise en œuvre) ont-ils permis d'atteindre et de maintenir (ou non) les résultats ?
- 5.6 Quels sont les facteurs extrinsèques (ressources financières, humaines et matérielles) et intrinsèques (sociaux – tels que le changement d'état d'esprit, la motivation) qui permettraient aux activités d'enregistrement des naissances de se poursuivre même s'il n'y a pas d'aide extérieure ?
- 5.7 Dans quelle mesure la partie nationale a-t-elle mobilisé ou mobilise d'autres partenariats et ressources pour renforcer le système d'enregistrement des naissances et de suivi des données dans le pays ?
- 5.8 De quelle manière les activités du programme d'enregistrement des naissances ont-elles eu des effets positifs ou négatifs sur l'environnement au niveau communautaire ?

6. Genre et droits de l'homme, équité

- 6.1 Dans quelle mesure les principes relatifs au genre, aux droits de la personne et à l'équité ont-ils été dûment intégrés dans :
 - La conception ;
 - La planification ;
 - Et la mise en œuvre des programmes d'enregistrement des naissances ?
- 6.2 Dans quelle mesure les interventions ont-elles répondu aux besoins des groupes les plus vulnérables en termes d'accès aux services d'enregistrement ?
- 6.3 Dans quelle mesure les interventions ont-elles permis de surmonter les obstacles qui empêchent les filles et les femmes d'obtenir des actes de naissances et d'avoir accès aux services de base (en conséquence) dans les communautés ciblées ?
- 6.4 S'il y a eu des obstacles politiques, pratiques ou administratifs pour intégrer efficacement les principes de genre, de droits de l'homme et d'équité lors de la mise en œuvre des interventions, quel a été le niveau d'effort déployé pour surmonter ces difficultés ?
- 6.5 Dans quelle mesure le système de suivi, d'évaluation et d'établissement de rapports a-t-il tenu compte des principes relatifs à l'égalité des sexes, aux droits de l'homme et à l'équité ?

L'annexe 4 présente la matrice d'évaluation avec les questions clés, les sous-questions, les indicateurs, les méthodes de collecte de données et les sources d'information.

mais aussi sur l'efficacité et l'efficacité maximales de l'achat. Mwangi Karanja. Optimisation des ressources (VfM) dans le secteur privé. Février 2021. Disponible à partir de l'URL : <https://www.pwc.com/rw/en/publications/value-for-money.html>

7. APPROCHE METHODOLOGIQUE

7.1 Approche d'évaluation

L'objectif de l'évaluation n'est pas seulement de comprendre si les stratégies ont fonctionné, mais aussi comment elles ont fonctionné, où, pourquoi et pour qui. Cette perspective d'évaluation est particulièrement importante pour éclairer efficacement les interventions futures et les décideurs et les responsables politiques nationaux. La meilleure façon d'y répondre est d'utiliser une approche mixte en combinant les méthodes qualitatives et quantitatives.

Compte tenu du fait que les données quantitatives primaires telles que les enquêtes auprès des ménages ne peuvent pas fournir les informations complètes nécessaires pour comprendre les niveaux d'enregistrement des naissances, en particulier les faibles taux dans certaines zones cibles, nous considérons que les enquêtes basées sur la population et les données de suivi de routine liées aux systèmes nationaux CRVS apporteront plus de clarté concernant les réalités sur le terrain. Une combinaison de données quantitatives secondaires et de données qualitatives utilisant des méthodes participatives fournira des informations suffisamment approfondies concernant l'utilisation des services d'enregistrement des naissances ainsi que les perceptions et attentes des bénéficiaires directs et indirects. Dans la perspective d'une recherche formative, les méthodes qualitatives et participatives peuvent mieux aider à comprendre ce qui a marché et pourquoi, ainsi qu'à identifier les leçons apprises de la mise en œuvre des interventions selon la perspective des bénéficiaires et des partenaires de mise en œuvre.

Cette évaluation donnera lieu à des recommandations qui aideront le bureau régional de l'UNICEF et le bureau pays ainsi que d'autres partenaires dans le pays. L'évaluation suivra donc une approche participative et consultative assurant une participation significative de toutes les parties prenantes concernées, en particulier les femmes.

Tout au long de l'évaluation, de la conception à l'analyse, le genre sera considéré comme une dimension transversale. Une approche sensible au genre et à l'âge sera adoptée dans la conception des outils de collecte et d'analyse des données, l'échantillonnage pour la collecte de données qualitatives primaires et l'élaboration de mesures éthiques et de sécurité. En ce qui concerne la Convention relative aux droits de l'enfant, l'équipe d'évaluation veillera à ce que les enfants et les adolescents⁶ soient suffisamment associés à l'ensemble du processus d'évaluation. Les données seront ventilées par sexe, âge, pays et autres variables pertinentes.

7.2 Méthodes et outils de collecte de données

7.2.1 Revue documentaire

L'évaluation commencera par une revue documentaire prenant en compte la littérature nationale et internationale en matière d'état civil et d'enregistrement des naissances (les manuels des Nations Unies sur la CRVS et les recommandations de l'UA concernant le Programme Africain d'Amélioration Accélérée de l'Etat Civil et des Statistiques de l'Etat Civil (APAI-CRVS) ainsi que la documentations relatives aux différentes Conférences des Ministères en charge de l'état civil) ; les documents de programme de l'UNICEF concernant la Protection de l'enfant (Document de programme de coopération avec le Tchad, Plan de Travail Biennal, les tableaux de bord des interventions sur l'enregistrement des naissances, Plan de Monitoring annuel Protection de l'enfant, Feuilles de route ainsi que les rapports de suivi et d'évaluation disponibles des sections de la protection de l'enfance au niveau du bureau pays, les plans d'action et les rapports de revues annuelles, les outils et mécanismes de suivi de l'UNICEF, les rapports d'évaluation de programmes antérieurs, etc) ; les rapports d'activité des partenaires d'exécution ou de mise en œuvre ; les rapports d'enquête MICS

et EDS dans les modules concernant l'enregistrement des naissances ; les données secondaires pertinentes (lorsqu'elles existent) et les rapports des études portant sur l'enregistrement des naissances dans le pays. L'équipe d'évaluation examinera également les documents de politiques au niveau national et les plans stratégiques concernant l'état civil et plus spécifiquement l'enregistrement des naissances, ainsi que ceux relatifs à la protection sociale et la protection de l'enfance.

Les documents ci-dessus ainsi que les rapports de revue et de suivi de ces programmes fourniront à l'équipe une compréhension approfondie du contexte du programme, des objectifs, des stratégies, des activités et des progrès des interventions sur l'enregistrement des naissances mis en œuvre dans le pays. Lors de la revue de ces documents, l'équipe d'évaluation se concentrera sur toute l'information disponible sur les activités d'engagement communautaire mises en œuvre au Tchad dans le cadre des interventions sur l'enregistrement des naissances.

7.2.2 Méthodes quantitatives (exploitation et analyse des données secondaires)

Dans le cadre de l'évaluation, des bases de données quantitatives secondaires seront exploitées. L'équipe d'évaluation examinera les bases de données statistiques relatives aux enquêtes MICS et EDS ainsi que les données de suivi de routine du bureau pays de l'UNICEF. Celles-ci seront utilisées pour l'analyse des indicateurs liés à l'enregistrement des naissances (taux d'enregistrement au niveau national et infranational selon quelques caractéristiques socioéconomique, démographiques, socioculturelles, etc). Ces données secondaires provenant de la MICS 2019 et de l'EDS 2015 seront utilisées pour analyser les résultats aux niveaux national et provincial.

7.2.3 Méthodes qualitatives

Des entretiens semi-structurés (ESS) à l'aide de guides thématiques seront menés avec des acteurs clés afin de recueillir des informations et des données approfondies auprès des principales parties prenantes au niveau communautaire, y compris les autorités locales, les services du Ministère de l'Administration du Territoire et de la Décentralisation, du Ministère de la Sécurité Publique et de l'Immigration, du Ministère de la Santé Publique et de la Solidarité Nationale, etc. Les entretiens aideront à saisir des informations sur ce qui fonctionne et ce qui ne fonctionne pas en termes d'engagement communautaire pour augmenter les enregistrements de naissances, y compris les résultats inattendus positifs et négatifs ; la qualité de l'engagement et le changement de comportement durable ; la demande, l'accès et la qualité des services fournis pour l'enregistrement des naissances ; et cerner les bonnes pratiques et les lacunes en matière d'engagement communautaire.

Les entretiens avec les informateurs clés (EIC) à l'aide de guides thématiques cibleront les principales parties prenantes, y compris les représentants des partenaires locaux de mise en œuvre ou des organisations non gouvernementales, communautaires, confessionnelles et de femmes; les services sectoriels et les ministères techniques concernés; les partenaires de développement; et les personnels du bureau pays (personnel de la section de la protection de l'enfance et de la Communication pour le Développement (C4D) ainsi que d'autres sections, selon les besoins) ou du bureau régional. Ces entretiens seront utilisés pour obtenir de l'information et des données sur la pertinence, l'efficacité, l'efficience, l'impact et la durabilité des stratégies d'engagement communautaire; la mesure dans laquelle les interventions d'engagement communautaire pour les interventions sur l'enregistrement des naissances ont intégré l'équité et le genre dans sa conception, sa mise en œuvre et son suivi; les bonnes pratiques et les lacunes à combler; et des informations institutionnelles telles que la capacité dans les domaines thématiques et la collaboration entre les principales parties prenantes qui ne pourront pas être saisies quantitativement ou par le biais de FGD. Les entretiens exploreront également les leçons tirées de la mise en œuvre des interventions ainsi que les facteurs qui ont facilité l'atteinte des principaux résultats.

Les répondants seront choisis à dessein sur la base de leur participation aux interventions appuyés par l'UNICEF et toucheront toutes les catégories de groupes cibles et les principales parties prenantes. Au total **42** entretiens seront menés. Les participants aux entretiens seront sélectionnés dans la liste des parties prenantes qui sera fournie par le Bureau de l'UNICEF. Les formulaires de consentement éclairé et les guides thématiques sont détaillés dans les annexes 5 et 6 respectivement.

Des discussions de groupe (FGD) seront menées avec des adolescents, filles et garçons et enfants (12-18 ans), des parents adolescents (15-18 ans), de jeunes adultes (18-24 ans) ; et les parents (femmes et hommes), les réfugiés et les nomades. Les FGD fourniront des informations sur les activités d'engagement communautaire et les changements de comportement durables obtenus en ce qui concerne l'enregistrement des naissances ainsi que l'équité et l'égalité des sexes ; ce qui a fonctionné et ce qui n'a pas fonctionné en termes d'engagement communautaire et de réforme du système CRVS en vue d'identifier les pistes d'amélioration. Cela permettra de comprendre en profondeur la pertinence, l'efficacité, l'efficience, l'impact et la durabilité des stratégies d'engagement communautaire.

La sélection des participants aux groupes de discussion se fera à l'aide de méthodes d'échantillonnage raisonné avec le soutien du personnel du bureau pays. Pour maintenir l'anonymat, le nom du répondant ne sera inscrit que sur une feuille de présence et ne sera pas mentionné pendant les FGD et ne sera donc pas saisi par l'enregistreur audio. Après transcription, une grille de codification sera établie pour l'exploitation des données selon les principaux critères d'évaluation. Comme l'indique le tableau 4, nous prévoyons environ **48 FGD** à réaliser (**dont 24 avec les hommes et 24 avec les femmes**). Les FGD avec des femmes seront organisés séparément des FGD avec des hommes. Cela nous permettra de créer des espaces sûrs pour la participation des femmes et d'éviter les réticences dans leurs réponses. Les formulaires de consentement éclairé et les guides thématiques pour les groupes de discussion se trouvent respectivement aux annexes 7 et 8.

Les enquêtes qualitatives se feront donc tant au niveau central qu'au niveau local (dans les communes et villages/localités bénéficiaires ou non des interventions). Au niveau central, les acteurs stratégiques seront interrogés comme l'indique le tableau sur la présentation de l'échantillon. Au niveau local, les organisations de la société civile, les responsables de l'état civil au niveau des mairies/communes ainsi que les services déconcentrés de l'état seront interrogés. Il en sera de même des populations, en prenant en compte les différentes hommes/garçons et femmes/filles dans la stratégie de choix des informateurs clés.

Technique de changement le plus important : La Technique de changement le plus important (CPI) est une technique hautement participative qui aide à identifier les changements dans la vie des gens de leur propre point de vue. Cela aidera l'UNICEF et d'autres parties prenantes à comprendre comment les changements sont perçus par les différentes parties prenantes. Les résultats peuvent varier considérablement d'un bénéficiaire à l'autre et, les individus doivent expliquer pourquoi ils croient qu'un changement est plus important qu'un autre ; cela contribue au processus d'apprentissage. Cela pourrait également fournir plus d'informations sur les stratégies d'intervention sur l'enregistrement des naissances qui produisent le plus de changement.

Méthode d'empilement proportionnel : La méthode d'empilement proportionnel permettra d'obtenir des proportions de changements comparables identifiés par les participants au FGD. Cette méthode est stimulante lorsqu'elle est utilisée avec des enfants ou des communautés où moins de personnes sont alphabétisées ; dans ces contextes, l'obtention d'informations en valeurs qualitatives et en estimations quantitatives (par exemple le taux d'enregistrement des naissances) peut fournir un bon aperçu des éléments évalués. Ces estimations pourront être triangulées par la suite avec les données quantitatives (lorsqu'elles existent).

Cette technique aidera l'UNICEF et les autres parties prenantes de l'enregistrement des naissances à comprendre comment les changements sont perçus par les différentes parties prenantes. Les résultats

peuvent varier considérablement d'un bénéficiaire à l'autre et puisque les individus doivent expliquer pourquoi ils pensent qu'un changement est plus important qu'un autre, cela contribue au processus d'apprentissage. Cela pourrait également fournir plus d'informations sur les stratégies d'enregistrement des naissances qui produisent le plus de changements. L'annexe 10 donne plus de précisions sur la technique.

7.3 Méthode d'échantillonnage

Un échantillonnage à choix raisonné sera utilisé pour la sélection des participants au ESS (y compris EIC) et FGD. Le tableau 4 ci-dessous détaille les méthodes d'échantillonnage pour les différents participants et les tailles d'échantillons prévues. La collecte se fera principalement dans les provinces d'interventions.

Le recrutement des participants aux FGD sera effectué par le consultant national en collaboration avec les leaders communautaires et les parties prenantes du gouvernement dans les différentes zones de collecte. Nous utiliserons également des mobilisateurs communautaires pour ce processus. Lors des discussions de groupe, le choix des participants se fera en utilisant plusieurs critères (occupation, religion, sexe, origine ethnique, état matrimonial, sexe, âge, quartier) y compris les critères de vulnérabilité comme le handicap, le statut de déplacé ou réfugié, etc. Cela garantira que les différents groupes dans les communautés sont bien représentés et permettra également une diversité d'opinions des participants. Une fois dans une localité, le consultant national aura d'abord une séance de travail avec les leaders communautaires en vue de faire le profil sociologique du village. Cette connaissance du contexte aidera à mieux structurer les groupes et l'échantillon de façon à en assurer la plus grande diversité représentative de la réalité locale.

Tableau 3 : Aperçu des méthodes qualitatives d'échantillonnage

Province	Localité	Catégories d'acteurs	Nombre d'entretiens individuels	Nombre de FGD
N'Djaména		Bureaux de pays de l'UNICEF (chef section Protection de l'enfance, chargé du suivi et de l'évaluation)	02	-
		Union Européenne	01	-
		UNHCR	01	-
		OIM	01	-
		Secrétariat Général du Gouvernement	01	-
		Agence Nationale des Titres Sécurisés (Directeur Général, Directeur Technique, Chef de la Cellule de l'Etat Civil et de la Coopération)	03	-
		Direction des études et de la législation	01	-
		Commission Nationale d'Accueil de Réinsertion des Réfugiés et des Rapatriés	01	-
		Ministère de la Sécurité Publique et de l'Immigration	01	-
		Direction des Affaires Politiques et de l'Etat Civil (Directeur, chef service état civil)	02	-
		Ministère de l'Administration du Territoire et de la Décentralisation (Direction de la tutelle des collectivités autonomes, Direction Générale de la Décentralisation, Direction des Affaires Politiques et de l'Etat Civil)	03	-

Province	Localité	Catégories d'acteurs	Nombre d'entretiens individuels	Nombre de FGD
		Ministère de la Santé Publique et de la Solidarité Nationale (Direction Générale Technique de la Planification et de la Coopération, Direction de la Santé Sexuelle et Reproductive)	02	-
		Ministère de la Justice (Direction des Droits de l'Homme, le Procureur de la République auprès du Tribunal de Grande Instance de N'Djamena, chargé des Droits Humains)	02	-
		Ministère de la Femme, de la Famille et de la Protection de l'Enfant (Direction Générale Technique de la Protection de l'Enfant)	01	-
		Ministère de l'Education Nationale et de la Promotion Civique	01	-
		Institut National de la Statistique, des Etudes Economiques et Démographiques	01	-
		Commune centrale de N'Djaména	01	-
		Gouvernorat de N'Djamena	01	-
Total N'Djaména			26	0
		Parents adolescents (12-18 ans)	-	02
		Parents adultes (Plus de 18 ans)	-	02
		Leader communautaire/traditionnel/religieux	02	-
		Réfugiés / personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays / groupes nomades	-	02
Total Krim-Krim			02	06
		Parents adolescents (12-18 ans)	-	02
		Parents adultes (Plus de 18 ans)	-	02
		Leader communautaire/traditionnel/religieux	02	-
		Réfugiés / personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays / groupes nomades	-	02
Total Benoye			02	06
Total Logone Occidental			04	12
		Parents adolescents (12-18 ans)	-	02
		Parents adultes (Plus de 18 ans)	-	02
		Leader communautaire/traditionnel/religieux	02	-
Total Guera			02	04
		Parents adolescents (12-18 ans)	-	02
		Parents adultes (Plus de 18 ans)	-	02
		Leader communautaire/traditionnel/religieux	02	-
Total Kanem			02	04
		Parents adolescents (12-18 ans)	-	02
		Parents adultes (Plus de 18 ans)	-	02
		Leader communautaire/traditionnel/religieux	02	-
Total Barh-El-Ghazal			02	04
		Parents adolescents (12-18 ans)	-	02

Province	Localité	Catégories d'acteurs	Nombre d'entretiens individuels	Nombre de FGD
		Parents adultes (Plus de 18 ans)	-	02
		Leader communautaire/traditionnel/religieux	02	-
		Réfugiés / personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays / groupes nomades	-	02
Total Hadjer-Lamis			02	06
		Parents adolescents (12-18 ans)	-	02
		Parents adultes (Plus de 18 ans)	-	02
		Leader communautaire/traditionnel/religieux	02	-
		Réfugiés / personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays / groupes nomades	-	02
Total Bol			02	06
		Parents adolescents (12-18 ans)	-	02
		Parents adultes (Plus de 18 ans)	-	02
		Leader communautaire/traditionnel/religieux	02	-
		Réfugiés / personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays / groupes nomades	-	02
Total Bagassola			02	06
Total Lac			04	12
Total hors N'Djaména			16	48

7.4 Analyse des données, rédaction de rapports et assurance qualité

7.4.1 Analyse des données

S'agissant des données qualitatives, les FGD et les ESSC (y compris les EIC) seront enregistrés et transcrits. Les données seront analysées à l'aide du logiciel d'analyse qualitative des données, NVivo 12 Pro. Une approche inductive et un codage thématique ouvert⁷ seront utilisés. Les transcriptions seront lues et codées par deux chercheurs qualitatifs, en utilisant des thèmes et des sous-thèmes communs selon la matrice d'évaluation. Un troisième chercheur qualitatif codera quelques transcriptions pour catégoriser les codes et les thèmes/sous-thèmes identifiés. L'analyse sera effectuée de façon itérative à l'aide d'une approche à trois volets : « remarquer, recueillir et penser »⁸. Nous identifierons également les thèmes émergents au cours du codage et de l'étiquetage des données qualitatives.

L'analyse des résultats sera guidée par la matrice d'évaluation. Les données seront traitées et synthétisées pour compiler et analyser les résultats pour chacun des critères et des questions d'évaluation clés. Lors de la rédaction du rapport d'évaluation, l'équipe d'évaluation comparera systématiquement les données de référence et les données relatives à l'heure actuelle, car elles seront collectées via des sources quantitatives secondaires. La différence entre les valeurs de référence et les valeurs finales sera testée pour la signification statistique et discutée.

⁷ © QSR International Pty Ltd.

⁸ Analyse qualitative des données seidel J.V 1998
<http://eer.engin.umich.edu/wpcontent/uploads/sites/443/2019/08/Seidel-Qualitative-Data-Analysis.pdf>

Les données quantitatives secondaires seront analysées à l'aide des logiciels SPSS 20 et STATA 14. Les données seront également illustrées sous forme de graphiques et de tableaux croisés produits sous Excel.

La théorie du changement (ToC) du RCE#7 fournira des informations sur la manière dont les activités devraient contribuer aux résultats. Il sera en outre utilisé pour analyser dans quelle mesure les approches d'engagement communautaire ont contribué aux changements dans les enregistrements des naissances et utilisé pour établir le jugement d'évaluation. À la suite de l'évaluation, la ToC devrait également être révisée.

La triangulation des données sera effectuée en utilisant les données provenant des différentes méthodes qualitatives. Cela nous permettra d'identifier les points d'accord et de désaccord entre et au sein des groupes de répondants. Nous comparerons et opposerons les réponses entre les différents groupes de répondants.

Nous triangulerons également les données qualitatives avec les données quantitatives secondaires afin de mieux comprendre les résultats.

7.4.2 Rédaction du rapport et des livrables

Nous veillerons à ce que le rapport de lancement et le rapport d'évaluation soient conformes aux exigences des TDR et aux normes internationales de qualité de l'évaluation, à savoir : la liste de contrôle du GNUE sur les rapports d'évaluation de la qualité, les critères d'évaluation de la qualité GEROS et le Guide du GNUE sur l'intégration de l'égalité des sexes et des droits de l'homme dans l'évaluation. Les versions finales des différents rapports seront compilées sur la base des commentaires du GRE, et la qualité de tous les rapports sera assurée.

La rédaction du rapport se concentrera sur la saisie et la synthèse des conclusions de l'évaluation et l'élaboration de recommandations. La rédaction, la révision et la finalisation du rapport initial, du rapport d'évaluation, de la note de synthèse seront dirigés par le chef d'équipe et l'expert CRVS avec des contributions substantielles du consultant national. La cohérence de l'analyse des données sera assurée par des séances de travail conjointes qui seront animées par le chef d'équipe. Ces sessions seront utiles pour partager, discuter et comparer les découvertes émergentes et les thèmes communs émergents ainsi que les différences entre les neuf pays. Les livrables (rapport de démarrage, rapport d'évaluation, présentations PowerPoint (PPT), seront produits dans la langue officielle du pays (français). Les livrables pour le Bureau régional seront en anglais.

Ce rapport de démarrage est préparé sur la base de la proposition technique approuvée, des informations provenant de la revue documentaire et des discussions préliminaires avec les principales parties prenantes et des réunions initiales tenues avec le bureau pays.

Le rapport final d'évaluation comprendra un résumé analytique, une introduction, une méthodologie, des constatations, des conclusions, des enseignements tirés, des recommandations et des annexes. Le rapport final d'évaluation suivra la structure du rapport décrite ci-dessous :

- Table des matières, y compris la liste des tableaux et la liste des figures ;
- Résumé (couvrant toutes les principales sections du rapport : contexte, méthodologie et processus, principales conclusions et recommandations, enseignements tirés) ;
- Remerciements (tous ceux qui ont appuyé l'évaluation et fourni une coopération et une collaboration solides au cours du processus) ;
- Liste des abréviations et acronymes ;
- Introduction (objet de l'évaluation, but de l'évaluation, objectif, portée, utilisations et utilisateurs en retrait) ;
- Contexte de l'évaluation ;
- Méthodologie, y compris les méthodes d'échantillonnage et les méthodes d'analyse des données ;
- Résultats clés (par critère – il faudra répondre à chaque question individuelle) + Conclusions préliminaires (étant donné que tous les résultats seront numérotés, chaque conclusion préliminaire

devra être encadrée à la fin de chaque chapitre et indiquer clairement les résultats spécifiques et les numéros de paragraphe correspondants sur lesquels elle est fondée) ;

- Conclusions finales ;
- Leçons apprises ;
- Recommandations (stratégiques et opérationnelles, recommandations prioritaires) ;
- Annexes (TDR; Liste des personnes interrogées et des sites visités, Liste des documents consultés, Plus de détails sur la méthodologie, comme les instruments de collecte de données, y compris des détails sur leur fiabilité et leur validité; manuel de formation à l'intention du personnel sur le terrain, itinéraire sur le terrain, etc.)
- Biographie des évaluateurs et/ou la justification de la composition de l'équipe, matrice d'évaluation, Cadre de résultats.

La note de synthèse résumera les principales conclusions de l'évaluation (une copie électronique du rapport de synthèse final sera produite et livrée/envoyée par courrier électronique en anglais et en français). Une présentation PowerPoint finale présentant les principales conclusions de l'évaluation (issues des rapports de synthèse) sera produite et livrée par le chef d'équipe. Elle sera utilisée lors des ateliers nationaux et partagée avec les membres du GRE.

Livrables

1. Rapport de démarrage présentant la méthodologie d'évaluation détaillée ;
2. Deux PowerPoints au total (un pour les conclusions préliminaires et l'autre pour l'atelier de validation et pour éclairer les dialogues multipartites) ;
3. PowerPoint pour l'atelier de validation au niveau du bureau régional, pour présenter les résultats de l'évaluation - pour discussion et validation avec WCARO ;
4. Projet de rapport d'évaluation élaboré selon les normes internationales de qualité d'évaluation, à savoir : la liste de contrôle du GNUE sur la qualité des rapports d'évaluation, les 2 critères d'évaluation de la qualité GEROS 9 et le guide du GNUE sur l'intégration des Égalité des genres et droits humains dans l'évaluation. Ce rapport fera l'objet de plusieurs échanges ;
5. Atelier de restitution du rapport final et de validation des recommandations pour chaque pays ;
6. Rapport finale d'évaluation intégrant tous les commentaires fournis par les membres du GRE lors de l'atelier de restitution et de validation ;
7. Une note de synthèse pour le public externe de 1 à 2 pages. Il servira d'outil de diffusion des principales conclusions et recommandations de l'évaluation.

7.4.3 Assurance qualité

Assurer la qualité des produits d'évaluation sera de rigueur pour l'équipe d'évaluation. Cela a commencé par la clarification des besoins et les attentes de WCARO au cours de la phase de démarrage par le biais de communications par courrier électronique et de réunions Microsoft Teams. Tous les produits seront partagés avec le conseiller régional de l'UNICEF en matière d'évaluation qui gère l'évaluation. Des contrôles de qualité seront inclus à toutes les étapes du processus à travers une revue interne et une revue externe des livrables. La revue externe se fera avec l'appui du Conseiller régional en évaluation de l'UNICEF et les membres de l'équipe du bureau chargée d'accompagner le processus.

Tout le personnel sur le terrain (superviseurs, agent de collecte et facilitateurs de données, preneurs de notes) recevra une formation intensive facilitée par les experts internationaux et locaux. La formation sera donnée à l'aide d'un manuel de formation avec de l'information sur le but et les objectifs de l'évaluation ; conçu pour améliorer les compétences en matière d'entrevue, le contrôle de la qualité des données et le respect des considérations éthiques ; et familiariser le personnel sur le terrain avec les outils de collecte de données. La formation sera participative, y compris des présentations et des simulations d'entrevues.

Les outils d'évaluation seront testés pour s'assurer de la faisabilité de la méthodologie, ainsi que de la fluidité et de la facilité d'administration des guides. Ainsi, les instruments seront testés pour apprécier leur exhaustivité, leur ambiguïté, leur pertinence, etc. Les tests pilotes serviront également de répétition à l'équipe de OAG afin d'affiner ses approches et ses techniques. En plus de cela, un modérateur et un preneur de notes seront affectés dans chacun des FGD. Le cas échéant, des traducteurs locaux seront utilisés pour poser les questions dans la langue locale. De plus, il y aura des superviseurs qui assureront la qualité des données ; les experts locaux et internationaux de l'évaluation suivront le processus de collecte des données sur le terrain et veilleront au respect des exigences de qualité fixées dans le TDR et le rapport initial ; et le consultant national supervisera l'ensemble du processus de collecte des données sur le terrain pour assurer la qualité des données.

Des réunions régulières auront lieu au sein de l'équipe d'évaluation pour examiner l'état d'avancement de la mission et s'assurer que l'évaluation est effectuée conformément aux normes de qualité établies par les TDR et le rapport initial. Une assurance de la qualité supplémentaire sera supervisée par le chef d'équipe et fournie au moyen d'un examen minutieux de tous les produits par les membres de l'équipe et les autres membres du personnel du OAG responsables de l'assurance de la qualité.

En somme, les principes d'indépendance, de rigueur, de transparence, de validité, de fiabilité, de partenariat et de facilité d'utilisation seront préservés en veillant à ce que :

- des faits vérifiables soient recueillis en fonction d'indicateurs mesurables ;
- des méthodes de mesure robustes soient utilisées pour assurer la validité des mesures et la fiabilité des résultats ;
- une distinction claire soit faite dans les rapports d'évaluation entre les faits (constatations) et les opinions (déclarations personnelles ou conclusions non corroborées par de multiples sources de données) de l'équipe d'évaluation ;
- Les constatations, conclusions et recommandations soient communiquées en temps voulu et de manière transparente, conformément aux besoins de l'UNICEF et des autres utilisateurs (cela comprendra le partage des constatations et conclusions préliminaires juste après le travail sur le terrain et la conduite en temps opportun de l'analyse des données en temps réel, même lorsque la collecte de données est toujours en cours) ;
- la méthodologie, les constatations, les conclusions et les recommandations soient clairement décrites et le lien séquentiel logique entre les trois soit clairement expliqué ;
- les questions et la méthodologie de l'évaluation soient clairement décrites et convenues avec les principaux intervenants avant le début des activités d'évaluation ;
- il y ait une participation des principales parties prenantes à la mise en place de la ToC, à l'analyse contextuelle, à l'identification et à la réflexion sur les questions de mise en œuvre et d'élaboration des politiques – et qu'elles soient invitées à présenter leurs points de vue et leurs points de vue par le biais d'ateliers participatifs à différents niveaux ;
- il y ait des consultations régulières et structurées avec les groupes de référence de l'évaluation, tant au niveau régional que national ;
- il y aura un partenariat étroit avec les équipes nationales ; et
- la formulation des conclusions et des recommandations soit conçue pour être claire et utile afin de permettre les différentes utilisations envisagées dans l'évaluation, conformément au tableau figurant dans les interventions futures.

L'équipe d'évaluation, composée de professionnels de différentes disciplines veillera à ce que l'évaluation soit menée selon des normes éthiques nécessaires.

7.5 Considérations éthiques et principes d'évaluation

7.5.1 Considérations éthiques

L'évaluation sera conforme à la directive de l'UNICEF sur les normes éthiques et sera guidée par les bonnes pratiques d'évaluation. Les considérations éthiques seront une partie intégrante de la formation du personnel sur le terrain. Notre stratégie éthique comprend l'obtention de la clarence éthique (le cas échéant), le respect des lois applicables en matière de protection de l'enfance lors de la conduite d'entretiens / discussions avec les enfants, l'obtention du consentement des parents / tuteurs. Nous assurerons l'anonymat et la confidentialité des participants et veillerons à ce que les données visuelles soient protégées et utilisées uniquement aux fins convenues, et à ce que les noms des personnes soient supprimés des données et remplacés par des codes dans les notes d'évaluation. En outre, les données ne seront accessibles qu'aux membres de l'équipe et ne seront pas partagées avec des tiers. Le consentement éclairé de tous les répondants sera obtenu avant que les entretiens ne soient menés.

Pour mener des opérations sur le terrain, l'équipe de OAG demandera toutes les autorisations nécessaires, y compris le visa statistique, auprès de l'institution nationale habilitée.

L'équipe de OAG s'attèlera au respect **des principes et les normes éthiques définis par le Groupe des Nations Unies sur l'Évaluation**, par le biais de :

- **Anonymat et confidentialité** : L'évaluation respectera les droits des personnes qui fournissent des informations, garantissant leur anonymat et leur confidentialité.
 - **Responsabilité** : Toute l'équipe confirmera les résultats présentés dans le rapport, tout désaccord sera mentionné. Le rapport informera de tout conflit ou différend d'opinion qui pourrait survenir entre les consultants ou entre le consultant et les directeurs de programme concernant les conclusions et / ou recommandations de l'évaluation.
 - **Intégrité** : L'évaluateur mettra en évidence les questions qui ne sont pas spécifiquement mentionnées dans le TOR, afin de procéder à une analyse complète du programme.
 - **Indépendance** : L'équipe d'évaluation veillera à ce que nous restions indépendants en ce qui concerne le programme à l'étude et à ce qu'aucun d'entre nous n'ait été impliqué dans sa mise en œuvre ou dans toute autre phase.
 - **Incidents** : Si des problèmes surviennent pendant le travail sur le terrain ou à tout autre moment de l'évaluation, ils seront signalés immédiatement au gestionnaire de l'évaluation. Si cela n'est pas fait, l'existence de tels problèmes ne peut en aucun cas être invoquée pour justifier l'incapacité d'atteindre les résultats escomptés par l'UNICEF dans le mandat.
 - **Validation de l'information** : L'équipe d'évaluation s'assurera de l'exactitude de l'information recueillie lors de la préparation des rapports et sera responsable de l'information présentée dans le rapport final.
- Propriété intellectuelle** : En utilisant les différentes sources d'information, l'équipe d'évaluation respectera les droits de propriété intellectuelle des institutions et des communautés impliquées dans l'évaluation.
- **La ponctualité** des rapports sera soumise dans les délais convenus, et l'équipe d'évaluation veillera à ce que les rapports respectent les normes stipulées dans le mandat.

Dans l'ensemble, l'équipe respectera strictement les procédures de l'UNICEF en matière de normes éthiques pour la recherche, l'évaluation, la collecte et l'analyse des données. L'équipe de consultants adoptera des mesures susceptibles d'assurer une base éthique pour le processus et de protéger les personnes interrogées

et les autres sources d'information. Au cours de la formation du personnel de la collection, tous les participants recevront également une formation de base en éthique.

7.5.2 Considérations relatives à la protection de l'enfance

Au cours du processus de collecte et d'analyse des données, l'équipe d'évaluation maintiendra des mesures efficaces pour protéger l'intégrité, la dignité, la diversité, la confidentialité et le respect des droits des participants à l'étude et en particulier des groupes les plus vulnérables, y compris les enfants, conformément aux codes juridiques nationaux ou internationaux. Cela implique, entre autres, qu'aucun nom ne sera associé aux données recueillies, que les participants pourront refuser de participer à l'étude et continuer à accéder aux services des programmes en cours dans les zones d'étude, et que les enfants ne seront pas interrogés sans le consentement préalable de leurs parents. Enfin, la méthodologie détaillée développée par l'équipe d'évaluation prête attention au concept de « Ne pas nuire » afin que la recherche proposée ne génère pas d'effets négatifs pour les personnes interrogées, en particulier les enfants et les adolescents. De plus, nous incluons un module sur la sauvegarde incluant la prévention de l'exploitation sexuelle dans la formation des consultants et assistants de recherche.

7.6 Limites et contraintes de l'évaluation

Les limites de l'évaluation concernant davantage les problèmes techniques et les stratégies pour les atténuer sont présentées dans le tableau 5. L'évaluation des risques axée sur les problèmes contextuels et logistiques et leurs stratégies d'atténuation sont également détaillées sous le tableau.

Tableau 4 : Limites et stratégies d'atténuation proposées

Limites et contraintes de l'évaluation	Stratégies d'atténuation identifiées
Biais de confirmation (risque de recherche d'informations qui appuient, plutôt que de rejeter, des hypothèses ou des conclusions préliminaires)	<ul style="list-style-type: none"> • La recherche de données probantes ne se limitera pas aux effets attendus, mais comprendra des données probantes sur les facteurs externes, les effets imprévus et les effets négatifs. • Les différents points de vue sur la même question ou variable d'intérêt qui se font jour au cours de la collecte et de l'analyse des données seront soigneusement pris en compte et des entrevues/consultations de suivi seront menées dans la mesure du possible.
Autocensure ou biais de désirabilité sociale dans les réponses données par les répondants lors des entrevues qualitatives	<ul style="list-style-type: none"> • Assurer aux participants que les renseignements recueillis seront confidentiels et assurer la confidentialité • Les données recueillies seront axées sur des faits plutôt que sur des énoncés difficiles à vérifier. • S'assurer que les différents répondants dans une relation professionnelle hiérarchique ne seront pas interviewés ou inclus dans un FGD à la fois
Risque de promotion du programme spécifique des informateurs (différentes catégories d'intervenants ont leurs intérêts particuliers)	<ul style="list-style-type: none"> • Le risque sera limité par la diversité des catégories d'informateurs
Non-disponibilité des informateurs clés	<ul style="list-style-type: none"> • Envoyer la liste des personnes pour les entretiens et le calendrier à l'avance à l'UNICEF • Avant d'arriver sur les lieux de l'entrevue, communiquez avec les répondants et confirmez leur arrivée.

Limites et contraintes de l'évaluation	Stratégies d'atténuation identifiées
L'absence de données de routine sur les enregistrements des naissances et leur ventilation par sexe ; ou des enquêtes de population pertinentes	<ul style="list-style-type: none"> • S'assurer d'obtenir autant de données que possible sur les questions/variables d'intérêt autant que possible avant le début du travail sur le terrain • Demander des données à l'UNICEF et aux parties prenantes gouvernementales et assurer un suivi.

7.6.1 Évaluation des risques

Pour éviter les restrictions, en particulier lorsque nous traitons avec des représentants gouvernementaux, ce qui peut limiter la capacité d'effectuer le travail sur le terrain de manière satisfaisante, l'équipe d'évaluation comprend un consultant national qui connaît très bien le contexte national et qui a de l'expérience dans la collaboration avec l'administration dans les activités de recherche et d'évaluation.

Afin d'améliorer les résultats et d'obtenir des résultats, nous avons conçu une méthode de collecte de données qui sera approuvée par OAG et l'UNICEF WCARO, mais qui sera administrée par des assistants de recherche locaux impliqués dans cette évaluation. À cette fin, le consultant national utilisera des appareils mobiles comme outils de collecte de données.

7.6.2 Stratégie pour faire face au COVID-19

L'épidémie de COVID-19 s'est transformée en une menace sérieuse à travers le monde. Pour réussir, cette mission de conseil doit donc intégrer les directives de protection covid-19 et de prévention dans ses plans de travail sur le terrain. Cela sera important non seulement pour protéger les participants mais aussi l'équipe d'évaluation sur le terrain et ne pas les exposer à des risques d'infection par le coronavirus. En nous appuyant sur cette réalité, nous avons l'intention d'intégrer plusieurs mesures de précaution qui comprendront les mesures suivantes :

1. **Distanciation sociale** : La distanciation sociale aussi appelée distanciation physique consiste à minimiser les contacts étroits avec les autres pour prévenir la propagation d'une maladie contagieuse. La raison d'être de la distanciation sociale (physique) est d'essayer d'éviter une énorme hausse des cas de COVID-19 qui finirait par mettre trop de pression sur le système de santé en même temps. Cette intervention a été avancée comme très importante à la suite de la COVID-19 pour briser la chaîne et prévenir sa propagation. Au cours de la discussion, nous assurerons la distanciation sociale en mettant en œuvre la mesure suivante :⁹
 - a) **Disposition des séances** : Utilisation d'arrangements circulaires où les participants aux discussions de groupe de discussion seront invités à s'asseoir à un mètre (3 pieds) jusqu'à 1,5 mètre (4,5 pieds) (selon les règlements du pays) les uns des autres (voir la figure 3 ci-dessous).
 - b) **Éviter les poignées de main** : Nous demanderons aux participants d'éviter les salutations courantes telles que les poignées de main ; et nous les encouragerons plutôt à saluer par une vague, un signe de la main ou un arc parmi d'autres gestes localement acceptables.
2. **Lavage des mains** : Nous fournirons une trousse de lavage des mains portative comprenant de l'eau propre, du savon ou des désinfectants pour les mains à base d'alcool dans tous les lieux de réunion pour permettre aux participants de se laver fréquemment les mains pendant au moins 20 secondes à chaque fois.

⁹ <http://www.wdgppublichealth.ca/blogg/what-social-distancing-and-pourquoi-c-si-important>

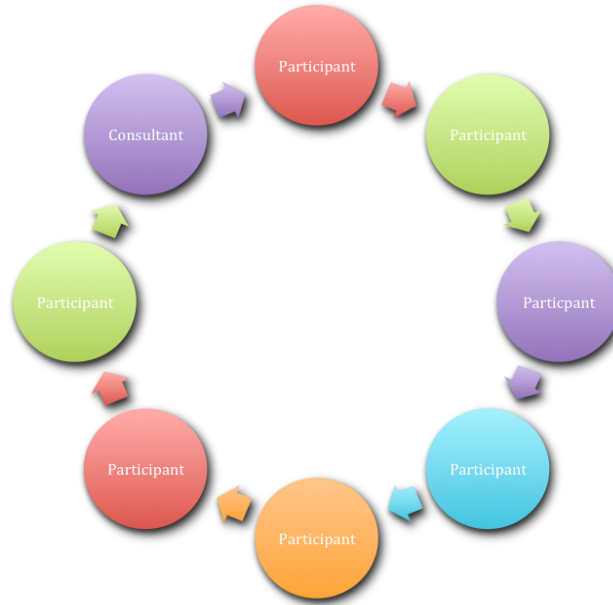


Figure 3 : Type d'assise circulaire

(Nous utiliserons des codes couleurs pour guider les participants et leurs dispositions assises

3. **Fourniture de masques faciaux** : Nous fournirons aux participants des masques réutilisables à porter lors des réunions ou des entretiens. Dans la lutte contre le COVID-19, les masques faciaux peuvent agir comme une barrière physique pour protéger l'un et / ou les autres. De plus, lorsqu'un participant tousse ou éternue, il sera encouragé à tousser ou à éternuer dans son coude, son mouchoir ou un mouchoir, entre autres matériaux disponibles.
4. **Vidéoconférence** : Tout sera fait pour limiter les contacts physiques étroits ou prolongés entre les personnes tout au long de l'étude, ou avec les intervenants externes. Dans tous les cas, la distanciation sociale et les mesures de barrière doivent être la règle. Les consultants nationaux prendront soin de limiter le nombre de personnes présentes simultanément dans la même pièce. Il est important de noter que les contacts en personne avec les gens au niveau communautaire sont la règle. Il peut être plus facile d'avoir une conférence zoom pour certaines réunions, en particulier avec les partenaires nationaux et internationaux dans la capitale, mais nous engagerons le personnel dans les centres de santé et au niveau communautaire en face à face.

Les mesures décrites seront observées ensemble pour assurer une protection maximale des participants, des consultants, ainsi que du personnel du projet qui fera partie de cette évaluation. Tout au long du processus de collecte de données, les réunions commenceront et se termineront par un partage d'informations autour de COVID-19.

8. DEROULEMENT DE L'EVALUATION

8.1 Chronogramme

Tableau 5 : Plan de travail évaluation formative au Tchad du Résultat Clé pour les Enfants (RCE) #7 concernant l'enregistrement des naissances pour la période 2017-2021

Non	Activités/tâches d'évaluation 2021-2022	Juil	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Dec	Janv.	Fév	Mars
Je.	Phase préparatoire									
1.	Réunion de lancement 30 juin 2021									
2.	Entrevues préliminaires et réunion de lancement (par Skype ou Zoom)									
3.	Réunion bilatérale avec les bureaux de pays avant le 15 juillet 2021									
4.	Revue documentaire (9 pays), mise au point d'outils de collecte de données et élaboration de rapports de lancement pour 7 pays									
5.	Présentation de 7 projets de rapports de lancement. Phase 1 : Présentation du rapport initial global (méthodologie, matrice d'évaluation, outils de collecte de données) d'ici le 29 juillet 2021 = L'UNICEF doit renvoyer ses commentaires d'ici le vendredi 6 août 2021 Phase 2 : Soumission des 7 projets de rapports de lancement par pays d'ici le lundi 16 août 2021									
6.	Examen des rapports de lancement régionaux et nationaux par l'UNICEF / ERG D'ici le lundi 30 août 2021 <i>Le rapport peut faire l'objet de plusieurs séries de commentaires jusqu'à ce que les rapports soient jugés satisfaisants.</i>									
7.	Présentation du rapport initial (réunion initiale) Atelier de validation de la matrice d'évaluation, des rubriques et des outils de collecte de données									
8.	Intégrer les commentaires sur le rapport initial. Examen du rapport initial et intégration des intrants du Groupe de référence de l'évaluation (GRE). Présentation de 7 rapports de lancement complets. 15 ^{septembre}									
II.	En phase de collecte des données par pays (septembre - octobre 2021)									
9.	Formation des équipes nationales (consultants nationaux et assistants de recherche). Mise à l'essai pilote et validation des outils de collecte de données. <u>Réunion avec le personnel de l'UNICEF et d'autres parties prenantes pour commencer la collecte de données</u> (la formation se fera selon la langue des pays – 3 groupes de formation)									

10	Collecte de données primaires, y compris les visites sur le terrain dans les 7 pays par l'équipe d'évaluation de base, dans la mesure du possible et selon ce qui a été déterminé conjointement avec l'UNICEF WCARO et CO Les consultants nationaux travailleront avec les équipes sur le terrain dans le pays (L'équipe d'évaluation informera régulièrement l'UNICEF de l'avancement des travaux par WhatsApp, Tel, e-mail, pendant la phase sur le terrain.)																			
11	Préparation des 7 IPP. Compte rendu et présentation des résultats préliminaires (PPT) – 1er-5 novembre 2021 <i>Remarque : Le PPT, qui sera élaboré sur la base du modèle PPT du WCARO, présentera les conclusions préliminaires et servira de base à un dialogue multipartite (y compris les groupes de référence, les partenaires nationaux et les organismes de mise en œuvre).</i>																			
III.	Analyse des données, rédaction, validation et diffusion des rapports																			
12	Analyse des données, rédaction de rapports et soumission de 7 projets de rapports d'évaluation (projet 0; un rapport pour chaque pays) Sur 7 rapports de pays et comme convenu avec l'UNICEF WCAR, nous donnerons la priorité à 4 pays (Tchad, Guinée, Libéria et Togo) afin de finaliser les rapports d'évaluation respectifs avant le 31 janvier 2021. Cela signifie que 4 projets de rapport seront soumis début décembre.																			
13	Examen des rapports. Élaboration et soumission de 4 projets de rapports d'évaluation révisés (projet 1; un rapport pour chaque pays) intégrant les commentaires du groupe de référence de l'évaluation																			
14	Incorporation des commentaires, atelier de validation des recommandations (animé par l'équipe d'évaluation, le personnel de suivi et d'évaluation de l'UNICEF ou le conseiller régional pour l'évaluation)																			
15	Examen, élaboration et présentation de la version finale des 3 rapports (ébauche 2) intégrant d'autres commentaires du GRE * <i>*Il convient de noter que chaque rapport peut faire l'objet d'une série de révisions allant jusqu'à 4 séries jusqu'à ce qu'il soit jugé acceptable par le Bureau d'évaluation des ressources agricoles et communautaires de l'UNICEF conformément aux normes du Groupe des Nations Unies sur l'évaluation et au Programme d'évaluation et aux attentes en matière de qualité du Bureau commun d'évaluation (telles qu'elles sont énoncées dans les modèles et les documents d'orientation fournis par le Bureau d'évaluation de l'UNICEF au Comité des choix concernant les ressources de l'unicef et le Bureau commun d'évaluation).</i>																			
16	Examen, élaboration et présentation de notes de synthèse fondées sur les rapports d'évaluation finals approuvés																			
17	Tour 2 : Soumission et examen des 3 rapports d'évaluation restants (Côte d'Ivoire, Guinée-Bissau, Cameroun) et des 2 notes de synthèse (Bénin,																			

	<p>Guinée équatoriale à partir de la mi-janvier 2022 à février 2022, en vue de finaliser le rapport d'ici fin mars 2022*</p> <p><i>*Il convient de noter que chaque rapport peut faire l'objet d'une série de révisions allant jusqu'à 4 séries jusqu'à ce qu'il soit jugé acceptable par le Bureau d'évaluation des ressources agricoles et communautaires de l'UNICEF conformément aux normes du Groupe des Nations Unies sur l'évaluation et au Programme d'évaluation et aux attentes en matière de qualité du Bureau commun d'évaluation (telles qu'elles sont énoncées dans les modèles et les documents d'orientation fournis par le Bureau d'évaluation de l'UNICEF au Comité des choix concernant les ressources de l'unicef et le Bureau commun d'évaluation).</i></p>									
18	Soumission de 9 notes de synthèse finales d'ici fin février 2022									
19	Examen, élaboration et présentation des versions finales des 3 rapports restants									
20	Examen, élaboration et présentation du rapport d'évaluation régional (ébauche 0) D'ici la fin du mois de mars 2022									
21	Examen, élaboration et présentation de la version finale du rapport d'évaluation régional d'ici la fin de mars 2022									

8.2 Rôles et responsabilités de l'équipe d'évaluation

Cette section indique les profils de l'équipe d'évaluation et la façon dont les rôles et les responsabilités sont répartis entre elles (voir également le tableau 6). Elle articule également la gouvernance de l'évaluation, y compris la relation entre l'équipe d'évaluation et le Bureau régional ainsi que le Groupe de référence sur l'évaluation.

The Evaluation Team

8.2.1 Dr. Ngozi Akwataghibe Senior Evaluation Specialist, Team Leader

Ngozi AKWATAGHIBE, MD, MPH, (PhD en vue), est un spécialiste expérimenté de l'évaluation, un médecin et un spécialiste de la santé mondiale et publique. Elle est associée au Royal Tropical Institute (KIT) d'Amsterdam; chercheuse doctorale en santé mondiale transdisciplinaire à la Vrije Universiteit (VU) d'Amsterdam et consultante principale à ENAULD Health Research and Services, Pays-Bas; . Elle possède collectivement plus de 26 ans d'expérience clinique et en santé publique. En tant que spécialiste de la santé publique, elle possède une expertise en développement international; Évaluations, y compris l'évaluation de l'impact, la santé et le renforcement des systèmes de santé; Eau, assainissement et hygiène (WASH), financement de la santé, suivi et apprentissage, gestion des projets et renforcement des capacités.

Elle a formé plusieurs équipes nationales en Afrique et en Asie à la recherche quantitative et qualitative. Elle est particulièrement habile à concevoir et à utiliser des méthodologies mixtes complexes et innovantes dans la recherche et l'évaluation. Elle a dirigé l'élaboration de plusieurs propositions novatrices qui ont remporté des contrats auprès de diverses organisations internationales, notamment la Banque mondiale, l'UNICEF, l'Initiative internationale pour l'évaluation de l'impact (3ie), Shell, l'Alliance de l'OMS pour la recherche sur les politiques et les systèmes de santé, GAVI et la Fondation Bill et Melinda Gates.

Elle possède une vaste expérience de travail avec des équipes en Afrique, en Europe, aux États-Unis et en Asie; assurer la liaison avec les gouvernements, l'ONU et un large éventail de parties prenantes et diriger et/ou fournir un soutien technique aux projets. Par exemple, de 2017 à 2018, elle a travaillé en tant qu'évaluatrice consultante dans l'évaluation de la performance du secteur de la santé libérien (axée sur 2006-2017) pour le gouvernement du Libéria. Cela a fourni une base de référence pour le nouveau gouvernement de George Weah. De 2015 à 2017, elle a fourni un soutien technique et une assurance qualité au gouvernement de l'État d'Ogun au Nigéria dans le cadre d'une recherche de mise en œuvre dirigée par les décideurs (DELIR) sur la vaccination financée par l'UNICEF, l'AHPSR et GAVI. Elle a également été chercheuse principale principale dans l'évaluation formative (financée par 3ie et la Fondation Bill et Melinda Gates) du projet DELIR utilisant la recherche-action participative (PAR) pour augmenter la couverture vaccinale au Nigeria. Elle a été responsable nationale et conseillère en méthodes mixtes dans le cadre d'une opération de recherche opérationnelle WASH (OR) de l'UNICEF en 2017 au Nigéria. Elle a également fait partie de l'équipe d'évaluation d'impact (IE) et responsable pays dans un IE 2014 du programme PAYS WASH de l'UNICEF / gouvernement fédéral au Nigeria. En 2011, elle a été chercheuse principale et responsable nationale d'une évaluation de base des ressources humaines pour la santé au Nigéria commandée par la Banque mondiale pour éclairer les politiques sur un projet RBF de 150 millions de dollars piloté dans trois États nigériens. Elle a poursuivi en 2015 en co-animant un atelier d'écriture de capitalisation de la Banque mondiale pour les parties prenantes nationales et nationales, y compris les responsables de la mise en œuvre et les praticiens du FBR – un projet d'apprentissage et de renforcement des capacités.

Elle est actuellement conseillère principale en Suivi, Évaluation et Apprentissage pour le Centre de ressources en Afrique pour la chaîne d'approvisionnement - une collaboration public-privé entre la Fondation Bill et Melinda Gates et l'Alliance pour la santé du secteur privé au Nigeria. Elle est également responsable de l'équipe d'évaluation pour l'évaluation finale du partenariat Comic Relief-GlaxoSmithKline « Fighting Malaria, Improving Health » en Afrique subsaharienne (Sierra Leone; Ghana; Tanzanie; Mozambique) et la sous-région du Grand

Mékong (Cambodge; Laos; et Myanmar) et le chef de pays / conseiller en méthodes mixtes du Programme d'évaluation finale de l'éducation des filles (GEP3) de l'UNICEF dans le nord du Nigéria. Elle est la principale ou co-auteure de plusieurs publications évaluées par des pairs dans des revues scientifiques.

Elle coordonnera l'équipe d'évaluation et dirigera la conception de l'évaluation, assurera la gestion du processus d'évaluation, l'assurance qualité et la livraison des produits attendus en étroite collaboration avec les autres membres de l'équipe. Elle travaillera en étroite collaboration avec les bureaux régionaux et de pays de l'UNICEF et mènera l'évaluation en appliquant une approche propice au transfert de compétences aux membres nationaux de l'équipe d'évaluation.

8.2.2 Pr. Honore MIMCHE, International CRVS Expert

Honoré MIMCHE, de nationalité camerounaise, est détenteur d'un PhD en Sociologie, option population et développement, obtenu à l'Université de Yaoundé I, après ses études supérieures faites dans la même université au Cameroun. Après avoir travaillé comme Chargé de Recherche au Centre National de l'Education (CNE) du Ministère Camerounais de la Recherche Scientifique et de l'Innovation entre 2000 et 2007, il est actuellement Professeur de Sociologie à l'Institut de Formation et de Recherche Démographique (IFORD) de l'Université de Yaoundé II.

Mr Honoré MIMCHE est par ailleurs consultant international et travaille comme Expert avec plusieurs Agences du Système des Nations Unies et Organisations internationales dans le domaine des études, de la planification, du suivi-évaluation des projets et programmes mis en œuvre dans des situations fragiles, en état de conflits ou post-conflits avec une expérience professionnelle de 20 ans. Il a déjà participé à des missions de consultances diversifiées dans différents pays africains (Burundi, la RDC, Congo-Brazzaville, Rwanda, Benin, Ghana, Niger, Sénégal, Côte d'Ivoire et Kenya, RCA, Guinée, Congo, Tchad), soit comme chef ou membre d'équipe composée d'experts internationaux. Il a beaucoup travaillé sur la problématique de l'état civil en Afrique ainsi que dans le cadre de plusieurs consultations (évaluation) avec UNICEF dans les pays de la sous-région.

Dans le cadre de la réforme de l'état civil en Afrique, il a :

- Conduit la revue des dépenses publiques de l'état civil avec le bureau UNICEF au Cameroun ;
- Conduit l'élaboration du manuel de procédures d'enregistrement des faits d'état civil au Burkina Faso avec le bureau Unicef Burkina ;
- Conduit la revue finale du projet de modernisation de l'état civil en Guinée avec l'UNICEF Guinée ;
- Conduit l'étude diagnostique dans les 66 centres d'état civil de la Région de Nzérékoré avec le bureau UNICEF Guinée ;
- Réalisé la stratégie nationale des statistiques de l'état civil pour le compte du Bureau National de l'Etat civil (BUNEC) et la GIZ-PAMEC au Cameroun ;
- Réalisé pour le compte de PROCIVIS, l'enquête sur les connaissances, attitudes et pratiques concernant l'état civil au Cameroun,
- Conduit l'évaluation complémentaire des centres d'état civil dans toutes les régions en vue d'approfondir le diagnostic dans le cadre de l'élaboration de la stratégie nationale avec UNICEF Guinée ;
- Elaboré la Stratégie nationale de la République de Guinée pour le compte de l'UNICEF ;
- Elaboré le protocole d'interopérabilité santé-état civil en Guinée pour l'UNICEF ;
- Conduit l'étude diagnostique et la cartographie du système d'état civil au Cameroun ;
- Conduit le processus d'évaluation du système d'état civil au Niger ;
- Conduit la révision des textes régissant l'état civil au Niger (politique nationale, loi régissant l'état civil et textes d'application) ;
- Conduit le processus d'élaboration de la stratégie nationale d'enregistrement des naissances au Togo avec UNICEF ;
- Conduit l'étude diagnostique de l'enregistrement des naissances au Congo avec UNICEF.

Il a une très bonne connaissance des systèmes d'état civil et de leur fonctionnement dans les pays en développement et de l'approche CRVS. Il a également une riche expérience de collaboration avec l'ensemble des acteurs clés du processus de modernisation de l'état civil. Il dispose d'une très riche expérience des systèmes d'état civil en Afrique et des méthodes de collecte de données tant quantitatives que qualitatives (méthodologies participatives de recherche). Il est habitué à travailler dans des environnements complexes et multiculturels.

He will coordinate the evaluation in the Francophone countries and provide direct oversight to the national consultants in the six countries. He will assure the quality of the data collection in the countries and lead the development of the expected products in the six countries. He will work in close collaboration with the UNICEF Country Offices in the six countries. He will be assisted by the Technical Consultant to francophone countries.

8.2.3 Maxime TIEMBOU, Appui à la coordination pour les pays francophones et Consultant national Cameroun

Maxime TIEMBOU, est un ressortissant camerounais titulaire d'un Master Professionnel en Démographie à l'Institut de Formation et de Recherche Démographiques (IFORD) de l'Université de Yaoundé II au Cameroun après ses études supérieures faites en Mathématiques à l'Université de Yaoundé I.

Il travaille actuellement comme chercheur à l'IFORD où il y prépare une thèse de doctorat en démographie. C'est également un enseignant qui dispense entre autres des enseignements de Biostatistique ; d'Initiation aux logiciels d'analyse de données ; de Méthodes d'analyse de données en sciences sociales ; d'Introduction à la Démographie ; de Méthodologie de recherche en sciences sociales et humaines.

M. Maxime TIEMBOU est par ailleurs consultant international et a travaillé avec plusieurs agences du Agences du Système des Nations Unies et Organisations internationales dans le domaine des études, de la planification, de la mise en œuvre des activités de suivi-évaluation axés sur les résultats des projets de développement ainsi que de la programmation des projets avec une expérience professionnelle de 08 ans. Il a travaillé sur la problématique de l'état civil en Afrique ainsi que dans le cadre de plusieurs consultations (évaluation) avec UNICEF dans les pays de la sous-région et a également une maîtrise du système sanitaire notamment en liaison avec l'état civil.

Dans le cadre de la réforme de l'état civil en Afrique, il a participé à :

- Etude compréhensive du système d'enregistrement des naissances en Haïti pour le compte d'UNICEF Haïti ;
- Étude de base et analyse de la situation de tous les centres d'état civil principaux pour la modernisation de l'état civil au Cameroun avec la GIZ et GOPA ;
- Elaboration des modules de formation des professionnels de l'état civil et de la stratégie nationale de l'état civil en Guinée ;
- Enquêtes sur les connaissances, pratiques et attitudes en matière d'enregistrement des faits d'état civil à Bafia au Cameroun ;
- Etude diagnostic sur le système d'état civil au niveau central et dans la région de N'Zérékoré en Guinée.

Il a une bonne connaissance des systèmes d'état civil et de leur fonctionnement au Cameroun et dans les pays en développement et de l'approche CRVS. Il a également une riche expérience de collaboration avec la plupart des acteurs clés du processus de modernisation de l'état civil. Il dispose d'une très riche expérience des systèmes d'état civil et des méthodes de collecte et d'analyse de données tant quantitatives que qualitatives. Il est habitué à travailler dans des environnements complexes et témoigne d'une grande sensibilité et d'une faculté d'adaptation à la culture, au genre, à la religion, à la race, à la nationalité, à l'âge et aux personnes handicapées.

Pour cette évaluation, il sera le consultant national en charge du Cameroun et travaillera en étroite collaboration avec le bureau de l'UNICEF Cameroun. De plus, il fournira un appui technique au coordonnateur de l'évaluation pour les pays francophones.

8.2.4 Hubal PFUMTCHUM, Quality assurance

Avec une double compétence (informatique et management), Hubal Pfumtchum est titulaire d'un Master II MIAGE et est certifié en audit de systèmes d'information. Dans le cadre de sa carrière professionnelle, principalement en audit et évaluation, il a réalisé plus de 150 missions d'audit et de conseil dans plusieurs secteurs d'activité (banque, microfinance, chemin du fer, gouvernance, décentralisation, projet financé par des donateurs.). Au cours des dernières années, il s'est spécialisé dans la réalisation d'études et d'évaluations de projets et de programmes d'acteurs humanitaires et d'agences des Nations Unies en Afrique, en Europe, en Amérique latine et dans les Caraïbes. Désormais responsable du bureau OAG Afrique, assure le contrôle de la qualité dans le cadre des études et évaluations menées par le cabinet. Le résumé de ces missions principales en tant que contrôleur qualité est donné ci-dessous :

1. UNICEF Haïti- Étude approfondie du système d'enregistrement des naissances en Haïti - en cours
2. UNICEF Haïti - Évaluation formative et prospective de l'effet des filets de sécurité sociale (transferts monétaires) sur les enfants les plus vulnérables dans les interventions d'urgence et de développement en Haïti - en cours
3. UNICEF Haïti - Évaluation finale du projet « eau, assainissement et hygiène au profit des enfants dans les départements de l'Artibonite et du Centre » - en cours
4. Évaluation finale du partenariat Comic Relief-GlaxoSmithKline « Combattre le paludisme, améliorer la santé » en Afrique subsaharienne et dans la sous-région du Grand Mékong (pays cibles - Sierra Leone, Ghana, Tanzanie, Mozambique, Cambodge, Laos et Myanmar) - en cours
5. Étude multi-pays de l'UNFPA sur les normes de comportement social de sous-enregistrement des naissances, des mariages et des décès (Maroc, Congo, Jordanie, Bénin, Burkina Faso, Sénégal) - en cours
6. Évaluation finale de la mise en œuvre par l'UNICEF de l'approche de l'assainissement total pilote par la communauté (ATPC) au Burundi
7. Suivi indépendant des programmes UNICEF en RCA
8. Évaluation EX post des programmes humanitaires d'éducation et de protection de l'enfance de l'UNICEF en Libye en 2017
9. Évaluation de l'appui à l'évaluation de l'UNFPA aux survivantes de violence sexiste dans l'est de l'Ukraine (2018)
10. Évaluation de la fourniture de services de soutien psychosocial et de protection par le biais d'espaces amis des enfants et des jeunes et de centres de protection communautaire dans l'est de l'Ukraine (UNICEF Ukraine)
11. Projet d'évaluation Retour à l'école (UNICEF Burundi)
12. Évaluation du programme Education de qualité (UNICEF Tchad)
13. Mission d'évaluation finale du projet d'appui sectoriel santé au Plan de transition en RCA / Deuxième phase
14. Évaluation finale du projet de sauvetage intégré d'urgence (lavage, paludisme, santé)
15. Évaluation finale de la garantie d'une aide d'urgence et en temps opportun aux populations vulnérables touchées par le conflit au Nigéria

16. Évaluation finale du projet Promouvoir un environnement sécurisé et le développement socio-économique des communautés affectées par la mines/REG en République Démocratique du Congo
17. Évaluation à mi-parcours - Le DFID a soutenu l'aide d'urgence aux communautés touchées par la crise de la phase II de la République c.a.r. 2016-2018.

8.2.5 Dr Yodé MIANGOTAR, Consultant national Tchad

MIANGOTAR Yodé détient un Doctorat en Démographie, obtenu à l'Université de Montréal (Canada), et un Diplôme d'études supérieures spécialisées (DESS) en Démographie, obtenu à l'Institut de Formation et de Recherche Démographique (IFORD) de l'Université de Yaoundé II. Il a aussi fait des études supérieures en Géographie et détient une Licence dans la discipline.

Le consultant a occupé des postes dans les domaines de l'enseignement, de la recherche, de la planification et du suivi-évaluation. Depuis 2005, il est enseignant-chercheur à l'Université de N'Djaména. Avant ce poste, il a été responsable des Programmes et des projets pour l'Association pour la promotion des libertés fondamentales au Tchad, puis responsable du Département socioéconomique du Groupe de recherches alternatives et de monitoring du projet pétrolier Tchad-Cameroun. De 2009 à 2011, il a occupé le poste d'Agent de planification, de programmation et de recherche au sein du Projet ARGUS, à la Direction de santé publique de Montréal (Canada). De 2011 à 2015, il était chercheur associé au Groupe de recherches alternatives et de monitoring du projet pétrolier Tchad-Cameroun

Yodé a travaillé en qualité de consultant dans le Projet Réforme de l'état civil au Tchad, financé par le PNUD, en 2003.

Le consultant dispose de plusieurs années d'expériences dans la conception et la réalisation des études et des évaluations centrées sur les enfants. De 2003 à 2019, il a réalisé au Tchad l'étude sur les enfants nécessitant protection spéciale (ENPS), l'étude sur la fréquentation des services éducatifs et sanitaires par les nomades, l'analyse de la situation des enfants et des femmes, l'évaluation de la protection de remplacement pour les enfants, l'évaluation de la situation de référence du programme de N'Djaména de SOS villages d'enfants au Tchad, l'analyse de la situation et des besoins spécifiques des enfants vulnérables à N'Djaména et l'évaluation du programme Education Inclusive de Qualité de UNICEF. En 2016, il a appuyé le bureau UNICEF du Burkina Faso à réaliser la cartographie et le recalibrage de ses partenariats. En 2017, le consultant a réalisé l'analyse de la situation des enfants et des femmes aux Comores. De décembre 2019 à août 2020, il a conduit la recherche formative sur l'intégration de la supplémentation en vitamine A et du déparasitage en routine à Madagascar.

Yodé a une expérience de travail dans les pays africains, et avec les organisations internationales. Il a conduit des missions de consultance au Burkina Faso, aux Comores, au Congo, à Madagascar, en République centrafricaine et en République démocratique du Congo. Il a eu des contrats de consultance avec les agences du système des Nations Unies (UNICEF, PNUD, UNFPA, PAM) et les ONG internationales (OXFAM, Care, Cordaid).

8.2.6 LAWE NGAÏNDANDJI Prosper, Consultant national associé

LAWE NGAÏNDANDJI Prosper, détient un diplôme d'études Supérieures Spécialisés en Démographie, obtenu à l'Institut de Formation et de Recherche Démographique (IFORD) de l'Université de Yaoundé II.

Participant à la formation sur le Suivi & l'Évaluation des Projets/Programmes (Gestion Axée sur les Résultats), Casablanca (Maroc), du 3 au 14 juillet 2019.

Contenu de la formation :

Planification, exécution, contrôle et suivi opérationnels des Programmes et Projets ;

Démarche de l'élaboration du Document Prévisionnel Pluriannuel des Dépenses (DPPD)

Projet Annuel de Performance et Rapport Annuel de Performance ;

Indicateurs de performance.

Participant à l'atelier de formation des experts francophones sur le Programme africain pour l'amélioration accélérée des systèmes d'enregistrement des faits et des statistiques de l'état civil (APAI-CRVS), du 2 au 6 novembre 2015 à Yaoundé (Cameroun).

Chef de Service des Mouvements de Population et de l'Etat Civil à Institut National de la Statistique, des Etudes Economiques et Démographiques (INSEED), de 2010 à 2016.

Consultant chargé d'élaborer et d'analyser le rapport des données de l'enquête de la surveillance sentinelle du VIH chez les femmes enceintes de 2013 au Tchad.

Le tableau 7 présente le résumé des rôles et des responsabilités de l'équipe d'évaluation de OAG.

[L'équipe d'évaluation travaillera en étroite collaboration avec l'UNICEF régional \(WCARO\) et les bureaux de pays.](#)

En termes de gestion de projet et de gouvernance d'évaluation comme détaillé dans les termes de référence :

Responsable de l'évaluation : Michele TARSILLA PhD

Le Conseiller régional pour l'évaluation de l'UNICEF (Michele Tarsilla) basé au Bureau régional pour la région de l'Afrique de l'Ouest et du Centre sera le directeur général de l'évaluation. Cela contribuera à préserver l'indépendance de l'évaluation. Le responsable veillera au respect des normes de l'UNICEF ainsi qu'aux normes de qualité, telles que l'UNEG et le GEROS. Elle sera le point focal de l'équipe d'évaluation et sera responsable de la validation des produits d'évaluation. Elle veillera également à ce que le groupe de référence de l'évaluation soit informé de l'avancement de l'évaluation.

L'assurance de la qualité de l'évaluation sera mise en œuvre par l'examen du mandat, des méthodologies et des différents rapports et autres produits livrables au bureau régional et au bureau de pays. Le responsable de l'évaluation s'acquittera de toutes ces tâches en étroite coordination avec le GRE et le Bureau régional de l'UNICEF.

Le Groupe de référence sur l'évaluation, au niveau régional, sera composé de :

1. Le Conseiller régional pour la protection de l'enfance de la WCARO
2. Chefs section Planification, Suivi et Evaluation des bureaux de pays de l'UNICEF participant à cette évaluation
3. Un représentant des partenaires de mise en œuvre
4. Un expert indépendant sur les questions d'enregistrement des naissances.

Le GRE régional sera présidé par le point focal de la Section de la protection de l'enfance et le gestionnaire de l'évaluation en sera le rapporteur. Le conseiller régional en évaluation assurera également la supervision technique de l'ensemble du processus d'évaluation, y compris tous les produits d'évaluation.

Le Groupe de référence sur l'évaluation, au niveau national, sera composé de :

1. Chef suivi et évaluation des bureaux de pays impliqués dans cette évaluation
2. Chef section protection des bureaux de pays du participant à cette évaluation
3. Au moins 5 membres des départements ministériels concernés (ministère de la Santé, ministère de l'Intérieur, ministère de la Justice, ministère de l'Éducation)
4. Au moins 3 experts internes / externes dans le domaine de l'état civil dans chacun des pays impliqués dans l'évaluation

Le GRE au niveau national sera dirigé par le chef section protection, soutenu par le chef suivi et évaluation, et aura pour rôle de veiller à ce que la méthodologie et l'orientation de l'évaluation répondent aux besoins au niveau national, et sera un premier point de contact pour les questions liées à la documentation, à l'exactitude du contexte et des données nationales ainsi qu'à l'accès aux informateurs clés concernant le processus de collecte de données.

Tableau 6 : Résumé des rôles et responsabilités des membres de l'équipe d'évaluation

Nom du membre de l'équipe	Rôle	Années générales d'expérience liées à la tâche à accomplir	Tâches relevant de cette affectation
Dr Ngozi Akwataghibe	Spécialiste principal de l'évaluation Chef d'équipe	Plus de 26 ans d'expérience	<p>Chef d'équipe</p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ Responsable de la conduite globale de l'évaluation ▶ Travailler en étroite collaboration avec les bureaux régionaux et les bureaux de pays de l'UNICEF ▶ Développer les approches méthodologiques ; la matrice d'évaluation et le plan de travail ▶ Fournir l'orientation générale du processus d'évaluation ▶ Superviser la coordination globale de tous les membres de l'équipe ▶ Élaborer le rapport initial global ▶ Contextualiser et développer le rapport initial pour le Libéria ▶ Examiner et soumettre les 07 projets et rapports de lancement définitifs ▶ Former l'équipe de recherche, y compris les consultants nationaux, à l'utilisation des outils ▶ Diriger l'analyse et la rédaction du rapport – Libéria avec l'élaboration de l'ébauche et du rapport d'évaluation final et de la note de synthèse ▶ Examiner et soumettre les 07 rapports préliminaires et finaux ▶ Développer le PPT pour les présentations des 9 pays au niveau régional ▶ Examen et soumission de 09 notes de synthèse ▶ Élaboration et présentation du rapport régional ▶ Élaboration et présentation de la version finale du rapport régional ▶ Participer aux dialogues multipartites, aux constatations préliminaires et aux ateliers de validation
Pr. Honore Mimche	Expert international CRVS – Responsable, Pays francophones	25 ans d'expérience	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Examiner le rapport initial global - méthodologie d'évaluation, plan de travail ; et matrice d'évaluation ▶ Contribuer à l'élaboration d'outils et de protocoles pour les entretiens avec les informateurs clés (EIC) et les discussions de groupe (FGD), lignes directrices pour l'observation des cartes d'enregistrement des naissances. ▶ Contextualiser et développer le rapport initial pour cinq pays francophones et la revue documentaire au Bénin avec l'aide du consultant technique, des pays francophones et des consultants nationaux ▶ Examiner la matrice de collecte des données de conception pour les entretiens avec les informateurs clés et les discussions de groupe ; ▶ Formation de consultants et de collecteurs de données nationaux dans cinq pays ▶ Travailler en étroite collaboration avec les bureaux de pays pour obtenir les approbations gouvernementales et éthiques pertinentes ▶ Coordination des consultants nationaux et supervision du processus de collecte des données

			<ul style="list-style-type: none"> ▶ Matrice d'analyse des données de conception Entrevues avec des informateurs clés et discussions de groupe, ▶ Diriger l'analyse et la rédaction de rapports – Tchad, Côte d'Ivoire, Cameroun, Togo, Guinée – avec l'élaboration de cinq projets et rapports finaux et de notes de synthèse ▶ Développement de tous les PPT pour les présentations au niveau national dans les 6 pays ▶ Préparer les notes de synthèse finales - Tchad, Côte d'Ivoire, Cameroun, Togo, Guinée et Bénin ▶ Examiner le rapport régional ▶ Examiner la version finale du rapport d'évaluation régional ▶ Soutenir la facilitation des dialogues multipartites, des résultats préliminaires et des ateliers de validation
Maxime TIEMBOU	Spécialistes de l'enregistrement des faits d'état civil et du développement de la petite enfance Cameroun	8 ans d'expérience	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Expert en charge du Cameroun ; ▶ Préparer les visites sur le terrain ; la supervision des agents recenseurs ; mener des FGD et des EIC sur le terrain ainsi que des EIC à distance ; ▶ Préparer des notes de terrain à partir d'informateurs clés et de FGD ; ▶ Assister aux réunions nationales de validation ; ▶ Traduire les rapports dans les langues des pays respectifs ; ▶ Appui technique à la coordination.
Yode Miangotar	Spécialistes de l'enregistrement des faits d'état civil et du développement de la petite enfance Tchad	15 ans d'expérience	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Expert en charge du Tchad ▶ Préparer les visites sur le terrain ; la supervision des agents recenseurs ; mener des FGD et des EIC sur le terrain ainsi que des EIC à distance ; ▶ Préparer des notes de terrain à partir d'informateurs clés et de FGD ; ▶ Assister aux réunions nationales de validation ; ▶ Traduire tous les rapports en français.
Lawé Ngaïdandji Prosper		14 ans d'expérience	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Expert CRVS ▶ Appuyer l'Expert en charge du Tchad dans ses tâches.
Hubal Pfumtchum	Assurance qualité, conseiller	25 ans d'expérience	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Vérifier la qualité de la méthodologie ▶ Vérifier la qualité des outils de collecte de données ▶ Vérifier la mise en œuvre de la méthodologie adoptée sur le terrain ▶ Vérifier la qualité des rapports provisoires et définitifs ▶ Coordination administrative et financière globale

9. BIBLIOGRAPHIE

- UNICEF (2009), Evaluation du système d'état civil (enregistrement des naissances) au Tchad et Recommandations pour améliorer le système ;
- INSEED, Enquête Démographique et de Santé/MICS 2014-2015 ;
- UNICEF (2020), Diagnostic sur la situation des enfants et des femmes au Tchad ;
- République du Tchad (2013), Loi 008/PR/2013 portant organisation de l'état civil en République du Tchad.
- République du Tchad (2015), Décret 660/PR/PM/MATSP/2015 fixant les modalités d'application de la loi 008/PR/2013 du 10 mai 2013 portant organisation de l'état civil au Tchad.
- République du Tchad (2020), Ordonnance N°002/PR/2020 portant organisation de l'état civil au Tchad.
- UNICEF (2017), Rapport final de l'évaluation globale du système d'enregistrement des faits et des statistiques de l'état civil du Tchad
- République du Tchad (2017), Plan stratégique national d'amélioration de l'état civil au Tchad

10. ANNEXES

Annexe 1 : Termes de référence

Un dossier zip contenant le mandat et les annexes est intégré ici :



Evaluation of the Key Result for Children KRC #7 - Birth Registration-ToR and A (Command Line)

Annexe 2 : La théorie du changement

Une illustration de la ToC du RCE#7 est intégrée ici pour référence :



KRC7 - Theory of Change _draft April 2021.pdf (Command Line)

Annexe 3 : Portée de l'évaluation

Pays	Stratégies mises en œuvre			Portée de l'évaluation		
	Interopérabilité avec la santé et la vaccination	Réforme du système CRVS	Engagement communautaire	Portée thématique	Portée géographique	Portée chronologique
Tchad		✓	✓	L'accent sera mis sur la réforme du CRVS et la mise en œuvre de la nouvelle réforme juridique et institutionnelle de l'état civil	L'évaluation couvrira 6 provinces : le Logone Occidental (Krim Krim et Benoye), Guera (Mongo), Kanem (Mao), Barh El Ghazal (Moussoro) et le Hadjer Lamis (Bokoro) ; Province des Lacs	Janvier 2018– Septembre 2021

Annexe 4 : Matrice d'évaluation

* Entretiens avec des informateurs clés avec les parties prenantes concernées au bureau régional de l'UNICEF; bureau de pays de l'UNICEF; Ministères et institutions gouvernementales; Partenaires techniques et financiers du développement; Les institutions locales de développement; Partenaires de mise en œuvre, y compris les OSC, les ONG, etc.
 *Discussions de groupe (FGD) - Adolescents et garçons / enfants (12-18 ans) Jeunes adultes (18-24ans) ; Parents adolescents (15-18 ans); Les femmes et les hommes de la communauté (parents / soignants, y compris les oncles, les tantes, les sœurs, les frères); Facilitateurs du dialogue communautaire; facilitateurs de l'éducation par les pairs
 * Documents examinés : documents et rapports du programme de pays et de projets spécifiques de l'UNICEF; plans d'action; RCE#7 (enregistrement des naissances) théorie du changement, programme suivi évaluation et apprentissage (MEL) cadre et plan opérationnel; et cadre logique du programme; etc. la ToC des interventions et le document de planification du programme; - Documents nationaux de politique sociale et de protection de l'enfance et documents stratégiques - Documents de politique et de stratégie nationales sur la CRVS et en particulier l'enregistrement des naissances - Rapports des donateurs des interventions sur l'enregistrement des naissances - Rapports de suivi et d'évaluation; Données de suivi sur l'enregistrement des naissances - Littérature nationale et internationale (manuels de l'ONU et recommandations de l'APAI sur les normes CRVS)- Rapports d'enquêtes nationales, y compris les EDS et MICS - Études disponibles et rapports d'évaluation sur la CRVS ou l'enregistrement des naissances, y compris les analyses de situation, les rapports d'enquête sur les événements d'état civil, y compris l'enregistrement des naissances dans le pays

Questions d'évaluation	Sous-questions	Indicateurs	Méthodes de collecte de données	Sources de données	Analyse des données
1. PERTINENCE: Déterminer la pertinence des interventions sur l'enregistrement des naissances					
1.1 Dans quelle mesure les objectifs, l'approche et les interventions pour l'atteinte du RCE#7 répondent-ils aux besoins, aux contextes et aux priorités des bénéficiaires attendus (directs et indirects) au niveau du pays ?	1.1.1a. Les interventions sur l'enregistrement des naissances au niveau du pays ont-elles répondu aux besoins spécifiques des bénéficiaires attendus (directs et indirects) aux niveaux national, régional et local?	1.1.1a.1. Preuve de l'intégration des programmes d'approche fondée sur les droits de l'homme et de l'égalité des genres dans la théorie du changement du RCE#7	Revue documentaire	Documents examinés – Documents et rapports des interventions au niveau du pays et des projets spécifiques ; rapports annuels de l'UNICEF ; plans d'action ; RCE#7 (enregistrement des naissances) ; théorie du changement, programme suivi évaluation et apprentissage (MEL) ; cadre et plan opérationnel ; et cadre logique du programme; etc	
	1.1.1b. Dans quelle mesure les interventions sur l'enregistrement des naissances répondent-elles à l'évolution des besoins à l'échelle communautaire ?	1.1.1b.1. Perceptions des communautés à l'égard des besoins prioritaires pour les enfants et du placement de l'enregistrement des naissances pour les parents 1.1.1b.2. Niveau de sensibilisation des communautés aux interventions sur l'enregistrement		<ul style="list-style-type: none"> Entretien avec les leaders communautaire/traditionnels/religieux FGD (hommes, femmes, garçons, filles, etc.) Entretiens avec les parties prenantes 	<ul style="list-style-type: none"> Guide thématique facilitateurs du dialogue communautaire /Chefs traditionnel/religieux (Q1,3,5,6) Guide FGD Hommes/Femmes (Q1,6,9)

	<p>1.1.1c. Dans quelle mesure les interventions sur l'enregistrement des naissances répondent-elles à l'évolution des aspirations du gouvernement au niveau central (national)?</p>	<p>des naissances et acceptation de ses interventions</p> <p>1.1.1b.3. Points de vue de la Communauté/hierarchisation de l'enregistrement des naissances par rapport à d'autres priorités urgentes</p> <p>1.1.1b.4. Perceptions des communautés quant à la réactivité du programme aux réalités contextuelles et émergentes</p> <p>1.1.1c.1. Perceptions des parties prenantes gouvernementales quant à la réactivité du programme aux réalités contextuelles et émergentes</p>	<p>Entretiens avec des informateurs clés du gouvernement</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Guide thématique parties prenantes (Q5,6,10) <p>Guide thématique à l'intention des intervenants du gouvernement (Q3,4,5)</p>	
	<p>1.1.2. L'intervention sur l'enregistrement des naissances dans le pays a-t-il répondu aux besoins spécifiques des bénéficiaires les plus démunis en termes de statut socio-économique, de distance géographique, de mères célibataires, de parents adolescents, de réfugiés, de personnes déplacées à l'intérieur du pays, de groupes nomades, etc.?</p>	<p>1.1.2.1. Connaissance des interventions sur l'enregistrement des naissances et acceptation de ces interventions parmi les groupes vulnérables/marginalisés en termes de statut socio-économique, de distance géographique, de mères célibataires, de parents adolescents, de réfugiés, de personnes déplacées à l'intérieur du pays, de groupes nomades »</p> <p>1.1.2.2. Perceptions des intervenants à l'égard de l'accès aux populations marginalisées ou vulnérables</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Communautés FGD (hommes, femmes, garçons, filles, chefs religieux et communautaires, etc.) • Facilitateurs du dialogue communautaire FGD et facilitateurs de l'éducation par les pairs • Entrevues avec des informateurs clés avec des intervenants gouvernementaux, l'UNICEF et des partenaires 	<p>Guide thématique facilitateurs du dialogue communautaire /Chefs traditionnel/religieux (Q2,26)</p> <p>Guide FGD Hommes/Femmes (Q2,29,30)</p> <p>Guide thématique à l'intention des intervenants du gouvernement (Q1)</p> <p>Partenaires de mise en œuvre (Q2)</p> <p>Guide thématique pour le Coordonnateur des programmes de l'UNICEF (Q48)</p> <p>Contribution des dialogues multipartites et des ateliers avec les parties prenantes</p>	<p>Analyse descriptive</p> <p>Analyse thématique</p> <p>Triangulation de différentes sources de données et méthodes</p>

<p>1.1.3. Dans quelle mesure les critères utilisés pour la sélection des régions du pays où les interventions ont été mises en œuvre répondent aux besoins émis des populations ?</p>	<p>1.1.3.1. Liste et nombre de zones où le projet est mis en œuvre selon les critères pré-identifiés durant la conception et la planification du programme</p> <p>1.1.3.2. Critères égalité de genre et de droits humains identifiés dans le cadre de l'atteinte du RCE#7 avec la sélection des zones d'intervention</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Revue documentaire • entretiens avec des informateurs clés; le gouvernement, les partenaires de mise en œuvre, y compris les OSC, les ONG, etc. Personnel de l'UNICEF CO • Dialogues multipartites et ateliers avec les intervenants 	<p>Documents de projet au pays Guide thématique à l'intention des intervenants du gouvernement (Q4a,5,33) Partenaires de mise en œuvre (Q5) Guide thématique pour le Coordonnateur des programmes de l'UNICEF (Q3,5)</p> <p>Contribution des dialogues multipartites et des ateliers avec les parties prenantes</p>	<p>Analyse descriptive Analyse thématique Triangulation de différentes sources de données et méthodes</p>
<p>1.1.4. Quelles interventions ont été incluses dans la conception et la mise en œuvre des interventions sur l'enregistrement des naissances pour permettre l'accès à l'enregistrement des naissances par les groupes marginalisés ?</p>	<p>1.1.4.1. Données probantes sur l'approche fondée sur les droits de l'homme et l'intégration de la programmation en matière d'égalité des sexes dans la théorie du changement du RCE#7.</p> <p>1.1.4.2. Perceptions des parties prenantes gouvernementales responsables des services décentralisés (maires, officiers de l'état civil) et au niveau national sur la prise en compte des groupes vulnérables dans la conception et la mise en œuvre des interventions.</p> <p>1.1.4.3. Perceptions du personnel des coordonnateurs de l'UNICEF et des partenaires d'exécution/techniques de la prise en compte des groupes vulnérables dans la conception et la mise en œuvre des interventions</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Revue documentaire • entretiens avec des informateurs clés; le gouvernement, les partenaires de mise en œuvre, y compris les OSC, les ONG, etc. Personnel de l'UNICEF CO • Dialogues multipartites et ateliers avec les intervenants 	<p>Documents examinés - Documents et rapports du programme de pays et des projets spécifiques rapports annuels de l'UNICEF; plans d'action; RCE#7 (enregistrement des naissances) théorie du changement, programme suivi évaluation et apprentissage (MEL) cadre et plan opérationnel; et cadre logique du programme; etc</p> <p>Guide thématique à l'intention des intervenants du gouvernement (Q7,38) Partenaires de mise en œuvre (Q) Guide thématique pour le Coordonnateur des programmes de l'UNICEF (Q9,48)</p> <p>Contribution des dialogues multipartites et des ateliers avec les parties prenantes</p>	<p>Analyse descriptive Analyse thématique Triangulation de différentes sources de données et méthodes</p>
<p>1.1.5. Quels sont les mécanismes qui existent déjà au niveau communautaire pour s'assurer que tous les groupes (y compris</p>	<p>1.1.5.1. Indicateurs quantitatifs:- Proportions de différents groupes captés dans les interventions sur l'enregistrement des naissances -</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Revue documentaire • Communautés FGD (hommes, femmes, garçons, filles, chefs religieux et communautaires, etc.) 	<p>Enquêtes nationales de population (enquête en grappes à indicateurs multiples/enquête démographique et sanitaires, etc.)</p>	<p>Analyse descriptive Analyse thématique</p>

	<p>les groupes vulnérables et marginalisés) ont un accès égal aux interventions sur l'enregistrement des naissances ou qui sont susceptibles d'être utiles pour le faire?</p>	<p>Inégalités entre les sexes/groupes dans l'accès aux interventions sur l'enregistrement des naissances</p> <p>1.1.5.2. Nombre et types de mécanismes répertoriés pour atteindre les populations vulnérables</p> <p>1.1.5.3. Perceptions des communautés à l'égard des besoins prioritaires pour les enfants et du positionnement de l'enregistrement des naissances pour les parents, et de l'accès à tous les groupes, y compris les groupes les plus défavorisés / marginalisés</p> <p>1.1.5.4. Perceptions des intervenants du gouvernement (national, de district et local) des mécanismes mis en place par le gouvernement pour assurer l'égalité d'accès pour tous les groupes</p> <p>1.1.5.5. Perceptions du bureau de pays de l'UNICEF sur les mécanismes mis en place par le gouvernement pour assurer l'égalité d'accès à toutes les populations desservies et comment cela a été mis à profit ou non par l'UNICEF pour améliorer l'enregistrement des naissances</p>	<ul style="list-style-type: none"> Facilitateurs du dialogue communautaire FGD et facilitateurs de l'éducation par les pairs Entrevues avec des informateurs clés avec des intervenants gouvernementaux, UNICEF bureau pays 	<p>Données de suivi de routine de l'enregistrement des naissances au niveau du pays</p> <p>Guide thématique FGDs Hommes/Femmes (Q1,28,30)</p> <p>Guide thématique FGD Facilitateurs de dialogue communautaire (Q1,26,27)</p> <p>Documents examinés</p> <p>Guide thématique à l'intention des intervenants du gouvernement (Q38,38a,38b,39)</p> <p>Guide thématique pour le Coordonnateur des programmes de l'UNICEF (Q7)</p>	<p>Triangulation de différentes sources de données et méthodes</p>
	<p>1.1.6. Quels goulots d'étranglement ont été identifiés par le programme (liés à l'engagement communautaire, à</p>	<p>1.1.6.1. Goulots d'étranglement identifiés par les parties prenantes gouvernementales (nationales, de</p>	<ul style="list-style-type: none"> Entrevues avec des informateurs clés avec des intervenants 	<p>Documents examinés</p> <p>Guide thématique à l'intention des intervenants du gouvernement (Q6)</p>	

	<p>la réforme du CRVS, y compris la numérisation, etc.)? Et dans quelle mesure les interventions a) les ont-elles été prises en compte ? et b) ont pu surmonter les goulots d'étranglement identifiés?</p>	<p>district et locales) et les parties prenantes du bureau de pays de l'UNICEF et les mesures prises pour les adresser</p> <p>1.1.6.2. Points de vue de la communauté sur les principaux goulots d'étranglement et incitations à l'enregistrement des naissances par rapport aux priorités et aux interventions sur l'enregistrement des naissances</p>	<p>gouvernementaux, l'UNICEF et des partenaires</p> <ul style="list-style-type: none"> Communautés FGD (hommes, femmes, garçons, filles, chefs religieux et communautaires, etc.) 	<p>Partenaires de mise en œuvre (Q Guide thématique pour le Coordonnateur des programmes de l'UNICEF (Q4,7)</p> <p>Guide thématique FGDs Hommes/Femmes (Q8,12,14)</p> <p>Guide thématique leader communautaire (Q11,</p>	
<p>1.2 Dans quelle mesure les stratégies élaborées en matière d'enregistrement des naissances ainsi que les partenariats et les mécanismes de coordination ont-ils été utiles pour permettre l'atteinte des résultats et des objectifs escomptés ?</p>	<p>1.2.1. Dans quelle mesure la théorie du changement du RCE#7 était-elle robuste et comment a-t-elle été adaptée à la chaîne de résultats et à la logique du programme de pays?</p>	<p>1.2.1.1. Données probantes sur l'alignement du contenu des documents de planification des programmes par rapport aux plans stratégiques nationaux existants et à l'ordre du jour mondial sur le CRVS, en particulier l'enregistrement des naissances</p> <p>1.2.1.2. Preuves sur l'intégration de la programmation de l'approche basée sur les droits humains dans la théorie du changement RCE#7.</p>	<ul style="list-style-type: none"> Revue documentaire Entretiens avec des informateurs clés avec les parties prenantes concernées au bureau régional de l'UNICEF; bureau de pays de l'UNICEF; Ministères et institutions gouvernementales; Partenaires techniques et financiers au développement <p>Dialogues multipartites et ateliers avec les intervenants</p>	<p>Documents examinés : - documents et rapports sur les programmes de pays et les projets spécifiques, - rapports annuels de pays de l'UNICEF; plans d'action; RCE#7 (enregistrement des naissances) théorie du changement, programme suivi évaluation et apprentissage (MEL) cadre et plan opérationnel; et cadre logique du programme; etc. la ToC des interventions sur l'enregistrement des naissances et le document de planification du programme; - Documents nationaux de politique sociale et de protection de l'enfance et documents stratégiques - Documents de politique et de stratégie nationaux sur le CRVS et en particulier l'enregistrement des naissances</p> <p>Contribution des dialogues multipartites et des ateliers avec les parties prenantes</p>	<p>Analyse descriptive</p> <p>Analyse du contenu</p> <p>Analyse de la théorie du changement (ToC) du programme et de ses hypothèses</p>
	<p>1.2.2. Dans quelle mesure les activités et les produits des programmes de pays étaient-ils</p>	<p>1.2.2.1. Perceptions et données probantes des intervenants à l'égard des activités et des</p>	<ul style="list-style-type: none"> Revue documentaire 	<ul style="list-style-type: none"> Documents relatifs aux programmes de pays 	<p>Analyse descriptive</p> <p>Analyse du contenu</p>

	conformes aux résultats escomptés?	stratégies de l'enregistrement des naissances qui contribuent à l'établissement d'orientations stratégiques nationales et à l'obtention de résultats en matière d'enregistrement des naissances	<ul style="list-style-type: none"> • Entrevues avec des informateurs clés avec des intervenants du gouvernement national; • EIC Personnel du bureau de pays de l'UNICEF • EIC Partenaires techniques / de développement 	<ul style="list-style-type: none"> • Guides thématiques Entrevues d'informateurs clés avec les parties prenantes du gouvernement national (Q4) • Guides thématiques EIC UNICEF WCARO (Q5b) • Guides thématiques Personnel du bureau de pays (Q5b) • Guides thématiques EIC Partenaires techniques / de développement (Q) 	
	1.2.3. Dans quelle mesure les priorités des documents de stratégie dans les projets réalisés / soutenus par l'UNICEF sur l'enregistrement des naissances sont-elles appropriées pour atteindre les objectifs RCE#7?	1.2.3.1. Points de vue et données probantes des parties prenantes (gouvernement, l'UNICEF) quant au niveau d'atteinte des résultats pour chacune des stratégies en relation aux objectifs du RCE#7	<ul style="list-style-type: none"> • Revue documentaire • entrevues avec des informateurs clés avec des intervenants du gouvernement national; • EIC UNICEF WCARO et personnel du bureau de pays • EIC Partenaires techniques / de développement 	<ul style="list-style-type: none"> • Documents relatifs aux programmes de pays; Examens annuels • Guides thématiques Entrevues d'informateurs clés avec les parties prenantes du gouvernement national (Q) • Guides thématiques EIC UNICEF WCARO (Q1e,4,6) • Guides thématiques Personnel du bureau de pays (Q4) 	Analyse descriptive Analyse du contenu Analyse thématique
	1.2.4. En dehors de l'UNICEF, quels autres partenaires ou institutions (mentionnés par les répondants) sont impliqués dans le CRVS et plus particulièrement dans l'enregistrement des naissances? (il peut s'agir d'organisations gouvernementales, non gouvernementales, du secteur privé – organisations à but lucratif, donateurs, dirigeants/groupes communautaires, inclusion des femmes, etc.); Que font-ils?	1.2.4.1. Liste des partenaires et des institutions participant au CRVS, y compris l'enregistrement des naissances 1.2.4.2. Perceptions des intervenants à l'égard des rôles joués par d'autres partenaires et institutions dans l'atteinte du RCE#7	<ul style="list-style-type: none"> • Revue documentaire • entrevues avec des informateurs clés avec des intervenants du gouvernement national; • EIC UNICEF WCARO et personnel du bureau de pays • EIC Partenaires techniques / de développement 	<ul style="list-style-type: none"> • Documents relatifs aux programmes de pays; Examens annuels • Guides thématiques Entrevues d'informateurs clés avec les parties prenantes du gouvernement national (Q4e) • Guides thématiques EIC UNICEF WCARO (Q5d) • Guides thématiques Personnel du bureau de pays (Q5d) • Guides thématiques EIC Partenaires techniques / de développement (Q1,7) 	Analyse descriptive Analyse du contenu Analyse thématique

	<p>1.2.5. Quels mécanismes de coordination existe-t-il dans les interventions sur l'enregistrement des naissances au niveau du pays ? Quelle est la valeur ajoutée ou la contribution de ces mécanismes au regard de la réalisation des résultats escomptés des interventions sur l'enregistrement des naissances ? Qu'est-ce qui a bien fonctionné à leur sujet et pourquoi ? Qu'est-ce qui n'a pas si bien fonctionné à leur sujet?</p>	<p>1.2.5.1. Perceptions des parties prenantes (y compris les partenaires techniques et de développement) sur l'alignement entre leurs interventions et celles dirigées par l'UNICEF- Preuves des domaines d'alignement- Preuves des domaines de discordance</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Revue documentaire • entretiens avec des informateurs clés avec des intervenants du gouvernement national; • EIC UNICEF WCARO et personnel du bureau de pays • EIC Partenaires techniques / de développement 	<ul style="list-style-type: none"> • Documents relatifs aux programmes de pays; Examens annuels • Guides thématiques Entretiens d'informateurs clés avec les parties prenantes du gouvernement national (Q4,5) • Guides thématiques EIC UNICEF WCARO (Q5d) • Guides thématiques Personnel du bureau de pays (Q5d) • Guides thématiques EIC Partenaires techniques / de développement (Q8ii,8iii,8v) 	<p>Analyse descriptive Analyse thématique</p>
<p>1.3 Dans quelle mesure les stratégies et projets d'enregistrement des naissances ont-ils contribué à renforcer le système national d'enregistrement ?</p>	<p>1.3.2. Dans quelle mesure d'autres interventions sur l'enregistrement des naissances - liées aux réformes du CRVS - ont-elles contribué à renforcer le système national de collecte et d'enregistrement des données ?</p>	<p>1.3.2.1. Niveau de fonctionnalité et utilisation des TIC aux fins de l'enregistrement des naissances.</p> <p>1.3.2.2. Nombre et types de nouvelles TIC (utilisées aux fins de l'enregistrement des naissances) introduites avec l'appui de l'UNICEF</p> <p>1.3.2.3. Perceptions des parties prenantes à l'égard des changements dans le système national de collecte et d'enregistrement des données attribués aux autres interventions sur l'enregistrement des naissances liées aux réformes du CRVS</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Revue documentaire • entretiens avec des informateurs clés avec des intervenants du gouvernement national; • EIC Personnel du bureau de pays de l'UNICEF • EIC Partenaires techniques et de développement 	<p>Documents et rapports relatifs aux programmes de pays et aux projets spécifiques Guides thématiques Entretiens d'informateurs clés avec des intervenants du gouvernement nationaux, de district et locaux, (Q4cii, Guides thématiques EIC UNICEF WCARO (Q5bii Guides thématiques Personnel du bureau de pays (Q5bii Guides thématiques EIC Partenaires techniques / de développement (Q8i</p>	<p>Analyse descriptive Analyse thématique, Triangulation de différentes sources de données</p>
	<p>1.3.3. L'une ou l'autre des interventions sur l'enregistrement des naissances a-t-elle entraîné des défis (ou des perturbations) du système national de collecte</p>	<p>1.3.3.1. Perceptions des parties prenantes quant aux défis posés par les interventions à la collecte de données nationales sur</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Entretiens avec des informateurs clés avec des intervenants du gouvernement national; 	<p>Guides thématiques Entretiens d'informateurs clés avec des intervenants du gouvernement nationaux, de district et locaux (Q4c</p>	<p>Analyse descriptive Analyse thématique, Triangulation de différentes sources de données</p>

	de données et d'enregistrement ? Si oui, comment ?	l'enregistrement des naissances et les systèmes d'enregistrement	<ul style="list-style-type: none"> EIC Personnel du bureau de pays de l'UNICEF EIC Partenaires techniques et de développement 	Guides thématiques EIC UNICEF WCARO (Q5b) Guides thématiques Personnel du bureau de pays (Q5b) Guides thématiques EIC Partenaires techniques / de développement (Qvi)	
1.4 Dans quelle mesure les différentes stratégies de suivi et d'évaluation mises en place aux niveaux régional et national ont-elles permis de mesurer adéquatement les résultats et de suivre les progrès des interventions choisies ? Et comment cela pourrait-il être amélioré ?	1.4.1. Quelles stratégies de suivi et d'évaluation ont été mises en place pour suivre l'avancement des différentes interventions sur l'enregistrement des naissances ?	<p>1.4.1.1. Type et Fréquence des stratégies de surveillance des interventions</p> <p>1.4.1.2. Perceptions des parties prenantes quant à la robustesse des stratégies de suivi et d'évaluation des programmes</p>	<ul style="list-style-type: none"> Revue documentaire entrevues avec des informateurs clés avec des intervenants du gouvernement national; EIC UNICEF WCARO et personnel du bureau de pays EIC Partenaires techniques / de développement Dialogues multipartites 	- Documents et rapports du programme de pays et des projets spécifiques - Rapports de suivi et d'évaluation; Données de suivi sur l'enregistrement des naissances - Cadre et plan opérationnel de suivi de l'évaluation et de l'apprentissage (MEL); et cadre logique du programme; RCE#7 (Enregistrement des naissances) Théorie du changement, etc. - Littérature nationale et internationale sur le suivi et l'évaluation des interventions sur l'enregistrement des naissances Contribution des parties prenantes clés aux dialogues multipartites	Analyse descriptive Analyse thématique Triangulation de différentes sources de données
	1.4.2. Dans quelle mesure les données de suivi de l'enregistrement des naissances sont-elles ventilées par sexe et (éléments indirects) du statut socio-économique (tels que le lieu de résidence, la profession, etc.)?	<p>1.4.2.1. Preuve de la désagrégation des données de suivi par sexe et indicateurs indirects du statut socio-économique (lieu de résidence, profession, etc.)</p> <p>1.4.2.2. Points de vue des parties prenantes sur la façon dont les indicateurs de suivi sélectionnés tiennent compte des spécificités des femmes et des hommes, et des spécificités socio-économiques</p>	<ul style="list-style-type: none"> Revue documentaire Entrevues avec des informateurs clés avec des intervenants du gouvernement national; EIC UNICEF WCARO et personnel du bureau de pays EIC Partenaires techniques / de développement 	Rapports de suivi et d'évaluation; Données de suivi sur le cadre et le plan opérationnel de l'évaluation et de l'apprentissage du suivi de l'enregistrement des naissances (MEL); et cadre logique du programme;	Analyse descriptive Analyse thématique Triangulation de différentes sources de données
	1.4.3. Dans quelle mesure les interventions sur l'enregistrement des naissances au niveau du pays font le suivi des taux d'enregistrement des naissances	1.4.3.1. Fréquence du suivi des interventions auprès des populations marginalisées et démunies identifiées	<ul style="list-style-type: none"> Revue documentaire entrevues avec des informateurs clés avec des intervenants du gouvernement national; 	DPC Documents de S&E Guides thématiques Entrevues d'informateurs clés avec des intervenants du gouvernement	Analyse descriptive Analyse thématique, Triangulation de différentes sources de données

	<p>parmi les groupes marginalisés et défavorisés identifiés ?</p>	<p>1.4.3.2. Points de vue des parties prenantes sur la manière dont les indicateurs de suivi sélectionnés tiennent compte des spécificités des femmes et des hommes</p>	<ul style="list-style-type: none"> • EIC UNICEF WCARO et personnel du bureau de pays • EIC Partenaires techniques / de développement 	<p>nationaux, de district et locaux (Q33,34) Guides thématiques EIC UNICEF WCARO (Q38,39) Guides thématiques Personnel du bureau de pays (Q42,44) Guides thématiques EIC Partenaires techniques / de développement (Q</p>	
<p>1.4.4. Dans quelle mesure les mécanismes de suivi, d'évaluation et de responsabilisation ont-ils informé de l'apprentissage et de l'ajustement du programme?</p>	<p>1.4.4.1. Types et exemples d'utilisation des données dans la prise de décision pour favoriser l'atteinte des résultats</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Revue documentaire • entretiens avec des informateurs clés avec des intervenants du gouvernement national; • EIC Personnel du bureau de pays de l'UNICEF 	<ul style="list-style-type: none"> • Revue documentaire • entretiens avec des informateurs clés avec des intervenants du gouvernement national; • EIC UNICEF WCARO et personnel du bureau de pays • EIC Partenaires techniques / de développement 	<p>DPC Documents de S&E Guides thématiques Entretiens d'informateurs clés avec les parties prenantes du gouvernement national, (Q10) Guides thématiques Personnel du bureau de pays (Q11)</p>	<p>Analyse descriptive Analyse thématique Triangulation de différentes sources de données</p>
<p>1.4.5. Dans quelle mesure les stratégies de suivi et d'évaluation ont-elles mesuré les résultats des approches et des interventions sur l'enregistrement des naissances en temps opportun et conformément aux normes de qualité reconnues (p. ex. normes de qualité sur les systèmes)? Quels sont les défis et qu'est-ce qui pourrait être fait différemment ?¹⁰</p>	<p>1.4.5.1. Nombre de techniques d'amélioration des processus adoptées pour déceler les inefficacités et les erreurs évitables</p> <p>1.4.5.2. Points de vue des parties prenantes sur ce qui pourrait être amélioré dans la désagrégation des données de surveillance et dans les stratégies de suivi et d'évaluation</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Revue documentaire • entretiens avec des informateurs clés avec des intervenants du gouvernement national; • EIC UNICEF WCARO et personnel du bureau de pays • EIC Partenaires techniques / de développement 	<ul style="list-style-type: none"> • Revue documentaire • entretiens avec des informateurs clés avec des intervenants du gouvernement national; • EIC UNICEF WCARO et personnel du bureau de pays • EIC Partenaires techniques / de développement 	<p>DPC Documents de S&E Guides thématiques Entretiens d'informateurs clés avec des intervenants du gouvernement nationaux, de district et locaux, Guides thématiques EIC UNICEF WCARO Guides thématiques Personnel du bureau de pays Guides thématiques EIC Partenaires techniques / de développement</p>	<p>Analyse descriptive Analyse thématique Triangulation de différentes sources de données</p>
<p>1.4.6. Dans quelle mesure les systèmes de gestion de l'information et les processus de surveillance ont-ils soutenu la prestation réussie des interventions sur l'enregistrement des naissances par le gouvernement, y compris les</p>	<p>1.4.6.1. Perceptions des parties prenantes sur l'utilisation et la valeur des TIC et des innovations technologiques dans les programmes de l'enregistrement des naissances</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Revue documentaire • entretiens avec des informateurs clés avec des intervenants du gouvernement national; • EIC UNICEF WCARO et personnel du bureau de pays • EIC Partenaires techniques / de développement 	<ul style="list-style-type: none"> • Revue documentaire • entretiens avec des informateurs clés avec des intervenants du gouvernement national; • EIC UNICEF WCARO et personnel du bureau de pays • EIC Partenaires techniques / de développement 	<p>DPC Documents de S&E Guides thématiques Entretiens d'informateurs clés avec des intervenants du gouvernement nationaux, de district et locaux (Q4cii,</p>	<p>Analyse descriptive Analyse thématique Triangulation de différentes sources de données</p>

¹⁰ Les stratégies de suivi et d'évaluation sont de la qualité nécessaire pour démontrer « si les efforts d'amélioration (1) mènent à un changement dans le point final principal dans la direction souhaitée, (2) contribuent à des résultats inattendus dans différentes parties du système, et (3) nécessitent des efforts supplémentaires pour ramener un processus dans des fourchettes acceptables.

	fournisseurs de services; les donateurs; la collectivité et/ou les organismes concernés?			Guides thématiques EIC UNICEF WCARO (Q5bii) Guides thématiques Personnel du bureau de pays (Q5bii) Guides thématiques EIC Partenaires techniques / de développement (Q)	
1.5 Dans quelle mesure l'assistance technique fournie par l'UNICEF (bureau régional/bureau de pays) a-t-elle été adaptée aux besoins des partenaires dans le pays (gouvernement, partenaires d'exécution et société civile) ? Comment cela pourrait-il être amélioré ?	1.5.1. Quel type d'assistance technique spécifique le bureau régional de l'UNICEF a-t-il fourni au bureau de pays pour améliorer la conception, la mise en œuvre et le suivi/évaluation de leur intervention sur l'enregistrement des naissances ?	1.5.1.1. Description de l'approche régionale utilisée. Nombre d'activités d'assistance technique par type et par pays 1.5.1.2. Descriptions par les parties prenantes de l'assistance technique fournie et reçue	<ul style="list-style-type: none"> Revue documentaire Entretiens avec des informateurs clés avec les parties prenantes concernées au sein du Bureau régional de l'UNICEF ; Bureau de pays de l'UNICEF 	Documents du bureau régional, y compris les directives techniques - rapports annuels de pays de l'UNICEF et autres documents de programme - documents et rapports sur les programmes de pays et les projets spécifiques Guides thématiques EIC UNICEF WCARO (Q8a) Guides thématiques Personnel du bureau de pays (Q8a)	Analyse descriptive Analyse thématique Triangulation de différentes sources de données
	1.5.2. Quels ont été les aspects de la coordination entre le Bureau régional et le bureau de pays, et b) le rôle d'assistance technique du bureau régional de l'UNICEF dans le pays, qui ont principalement contribué à la réalisation des objectifs des interventions sur l'enregistrement des naissances ? Comment pourraient-ils être mieux exploités à l'avenir?	1.5.2.1. Nombre et type d'initiatives liées à la coordination ayant permis d'accélérer l'atteinte vers les résultats (selon les perceptions des intervenants du bureau pays et du BR)	<ul style="list-style-type: none"> EIC UNICEF WCARO et personnel du bureau de pays 	Guides thématiques EIC UNICEF WCARO (Q8b) Guides thématiques Personnel du bureau de pays (Q8b)	Analyse descriptive Analyse thématique Triangulation de différentes sources de données
	1.5.3. Quel aspect de l'appui est le plus apprécié par ceux qui ont reçu l'assistance technique (bureau de pays et gouvernement respectivement) ? Quelle activité/quel type d'assistance technique a donné le plus de résultats?	1.5.3.1. Perceptions des intervenants du bureau pays sur la qualité et l'utilité de l'assistance technique reçue du Bureau régional 1.5.3.2. Perceptions des parties prenantes gouvernementales quant à la qualité et à l'utilité de l'assistance technique fournie par l'UNICEF	<ul style="list-style-type: none"> entrevues avec des informateurs clés avec des intervenants du gouvernement national; EIC Personnel du bureau de pays de l'UNICEF 	Guides thématiques Entrevues d'informateurs clés avec les parties prenantes du gouvernement national (Q) Guides thématiques Personnel du bureau de pays (Q8b,8c,8d)	Analyse descriptive Analyse thématique Triangulation de différentes sources de données

<p>1.5.4. Quels ont été les aspects de la coordination entre le Bureau régional et le bureau de pays, et b) le rôle d'assistance technique du bureau régional de l'UNICEF aux pays, qui ont le moins contribué à la réalisation des objectifs du Programme de développement des projets? Comment pourraient-ils être modifiés ou interrompus à l'avenir?</p>	<p>1.5.4.1. Perceptions des intervenants du bureau pays quant à la valeur de l'assistance technique reçue du bureau régional</p> <p>1.5.4.2. Perceptions des parties prenantes de la WCARO quant aux aspects de l'assistance technique qui ont donné le moins de valeur</p>	<ul style="list-style-type: none"> EIC UNICEF WCARO et personnel du bureau de pays 	<p>Guides thématiques EIC UNICEF WCARO (Q8e Guides thématiques Personnel du bureau de pays (Q8e,8f,8g)</p>	<p>Analyse descriptive Analyse thématique Triangulation de différentes sources de données</p>
<p>1.5.5. Dans quelle mesure le soutien technique fourni par WCARO a-t-il été intégré ou adapté dans la programmation du pays?</p>	<p>1.5.5.1. Perceptions des intervenants quant à l'utilisation des conseils techniques donnés et reçus</p> <p>1.5.5.2. Preuve de l'amélioration du suivi par le bureau de pays grâce à l'assistance technique du Bureau régional</p> <p>1.5.5.3. Niveaux de satisfaction des intervenants gouvernementaux à l'égard du soutien fourni par le bureau de pays</p>	<ul style="list-style-type: none"> entrevues avec des informateurs clés avec des intervenants du gouvernement national; EIC UNICEF WCARO et personnel du bureau de pays 	<p>Guides thématiques Entrevues d'informateurs clés avec les parties prenantes du gouvernement national (Q Guides thématiques EIC UNICEF WCARO (Q8c Guides thématiques Personnel du bureau de pays (Q8c,8g)</p>	<p>Analyse descriptive Analyse thématique Triangulation de différentes sources de données</p>
<p>1.5.6. Dans quelle mesure l'assistance technique du Bureau régional a-t-elle contribué à la réalisation des objectifs du programme ?</p>	<p>1.5.6.1. Preuve d'une capacité accrue du bureau de pays en matière de CRVS, de santé maternelle et infantile et d'utilisation des données résultant de l'augmentation de l'assistance technique</p> <p>1.5.6.2. Perceptions des intervenants à l'égard des contributions de l'assistance technique</p>	<ul style="list-style-type: none"> EIC UNICEF WCARO et personnel du bureau de pays 	<p>Guides thématiques EIC UNICEF WCARO (Q8d,8g Guides thématiques Personnel du bureau de pays (Q8d,8g)</p>	<p>Analyse descriptive Analyse thématique Triangulation de différentes sources de données</p>
<p>1.5.7. Qu'aurait-on pu faire de mieux pour renforcer l'alignement des programmes et la</p>	<p>1.5.7.1. Perceptions des parties prenantes de l'UNICEF à l'égard des défis et des domaines à améliorer</p>	<ul style="list-style-type: none"> entrevues avec des informateurs clés avec des intervenants du gouvernement national; 	<p>Guides thématiques Entrevues d'informateurs clés avec les parties prenantes du gouvernement national (Q</p>	<p>Analyse descriptive Analyse thématique</p>

	contribution aux objectifs et priorités nationaux ?	1.5.7.2. Points de vue des parties prenantes gouvernementales sur les domaines à améliorer	<ul style="list-style-type: none"> EIC Personnel du bureau de pays de l'UNICEF 	Guides thématiques EIC UNICEF WCARO (Q8e,8f,8j) Guides thématiques Personnel du bureau de pays (Q8e,8f,8h)	Triangulation de différentes sources de données
2. COHÉRENCE: Évaluer l'alignement des interventions sur l'enregistrement des naissances sur les normes et priorités nationales, régionales et internationales					
2.1 Dans quelle mesure les interventions de l'UNICEF en matière d'enregistrement des naissances sont-elles alignées sur celles mises en œuvre par les autres partenaires et le gouvernement ?	2.1.1. Dans quelle mesure les interventions de l'UNICEF en matière d'enregistrement des naissances ont-elles été alignées sur les priorités régionales et mondiales, y compris l'APAI-CRVS et les normes des Nations Unies concernant l'enregistrement des faits d'état civil (continuité, exhaustivité, équité, etc.)?	<p>2.1.1.1. Points de vue des parties prenantes sur l'alignement des interventions de l'UNICEF en matière d'enregistrement des naissances sur celles mises en œuvre par le gouvernement</p> <p>2.1.1.2. Points de vue des parties prenantes sur l'alignement des interventions de l'UNICEF en matière d'enregistrement des naissances sur celles mises en œuvre par d'autres partenaires</p>	<ul style="list-style-type: none"> Revue documentaire Entretiens avec des informateurs clés avec les parties prenantes concernées au sein du Bureau régional de l'UNICEF; bureau de pays de l'UNICEF; Ministères et institutions gouvernementales; Partenaires techniques et financiers du développement; Partenaires de mise en œuvre, y compris les OSC, les ONG, etc. Dialogues multipartites 	<p>Documents et rapports des programmes de pays et des projets spécifiques, rapports annuels de pays de l'UNICEF; - Littérature nationale et internationale (manuels de l'ONU et recommandations relatives aux normes CRVS de l'APAI)</p> <p>Guides thématiques Entrevues d'informateurs clés avec des intervenants du gouvernement nationaux, de district et locaux, (Q1b,1f,4,4ei,5,9 Guides thématiques EIC UNICEF WCARO (Q1e,5,5a,5di, Guides thématiques Personnel du bureau de pays (Q1e,5,5di Guides thématiques EIC Partenaires techniques / de développement (Q3d,3e,8ii,8iii, Contribution des dialogues multipartites '</p>	<p>Analyse descriptive</p> <p>Analyse thématique</p> <p>Analyse du contenu</p>
	2.1.2. Qui sont les partenaires travaillant dans le domaine des interventions sur l'enregistrement des naissances au niveau du pays? Quelles sont leurs interventions ? Quelles stratégies utilisent-ils? Comment évaluent-ils les stratégies utilisées par l'UNICEF?	<p>2.1.2.1. Liste des partenaires travaillant dans le domaine des interventions sur l'enregistrement des naissances au niveau du pays</p> <p>2.1.2.2. Points de vue des partenaires sur la pertinence des stratégies de l'UNICEF</p>	<ul style="list-style-type: none"> Revue documentaire entrevues avec des informateurs clés avec des intervenants du gouvernement national; EIC UNICEF WCARO et personnel du bureau de pays EIC Partenaires techniques / de développement 	<p>Guides thématiques Entrevues d'informateurs clés avec des intervenants du gouvernement nationaux, de district et locaux (Q Guides thématiques EIC UNICEF WCARO (Q Guides thématiques Personnel du bureau de pays Guides thématiques EIC Partenaires techniques / de développement</p>	<p>Analyse descriptive</p> <p>Analyse thématique</p> <p>Triangulation de différentes sources de données</p>

	<p>2.1.3. Quels mécanismes de coordination multipartites sont en place dans le cadre des interventions sur l'enregistrement des naissances ? Dans quelle mesure travaillent-ils à la coordination des partenaires et à l'établissement de réseaux au sein de l'enregistrement des naissances ?</p>	<p>2.1.3.1. Nombre de mécanismes de coordination multipartites en place</p> <p>2.1.3.2. Points de vue des parties prenantes sur la valeur des mécanismes de coordination multipartites</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Revue documentaire • entretiens avec des informateurs clés avec des intervenants du gouvernement national (Q4ev, • EIC UNICEF WCARO et personnel du bureau de pays • EIC Partenaires techniques / de développement 	<p>Guides thématiques Entrevues d'informateurs clés avec des intervenants du gouvernement national, de district et locaux (Q) Guides thématiques EIC UNICEF WCARO (Q) Guides thématiques Personnel du bureau de pays (Q) Guides thématiques EIC Partenaires techniques / de développement (</p>	<p>Analyse descriptive Analyse thématique Triangulation de différentes sources de données</p>
	<p>2.1.4. Comment les interventions sur l'enregistrement des naissances dans le pays se sont-elles liées à d'autres interventions en matière de survie et de développement de l'enfant et à d'autres secteurs et comment les activités des différents secteurs se sont-elles alignées les unes sur les autres?</p>	<p>2.1.4.1. Objectifs nationaux en matière d'enregistrement et de notification des naissances</p> <p>2.1.4.2. % (proportion) de la contribution du programme br aux objectifs nationaux en matière d'enregistrement et de notification des naissances.</p> <p>2.1.4.3. Points de vue des parties prenantes sur l'harmonisation des interventions sur l'enregistrement des naissances avec d'autres interventions en matière de survie et de développement de l'enfant</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Revue documentaire • entretiens avec des informateurs clés avec des intervenants du gouvernement national; (4ei, • EIC UNICEF WCARO et personnel du bureau de pays • EIC Partenaires techniques / de développement 	<p>Guides thématiques Entrevues d'informateurs clés avec des intervenants du gouvernement national, de district et locaux, Guides thématiques EIC UNICEF WCARO Guides thématiques Personnel du bureau de pays Guides thématiques EIC Partenaires techniques / de développement</p>	<p>Analyse descriptive Analyse thématique Triangulation de différentes sources de données</p>
	<p>2.1.5. Dans quelle mesure y a-t-il eu des zones de discordance entre les interventions mises en œuvre par l'UNICEF et celles mises en œuvre par d'autres partenaires et le gouvernement? Dans l'affirmative, quels étaient ces domaines? Comment l'harmonisation peut-elle être réalisée?</p>	<p>2.1.5.1. Perceptions des intervenants et exemples de défis Recommandations des intervenants sur ce qui pourrait être mieux fait pour améliorer l'harmonisation</p>	<ul style="list-style-type: none"> • entretiens avec des informateurs clés avec des intervenants du gouvernement national; (Q4evi, • EIC UNICEF WCARO et personnel du bureau de pays • EIC Partenaires techniques / de développement (Q8v, 	<p>Guides thématiques Entrevues d'informateurs clés avec des intervenants du gouvernement national, de district et locaux, Guides thématiques EIC UNICEF WCARO Guides thématiques Personnel du bureau de pays Guides thématiques EIC Partenaires techniques / de développement</p>	<p>Analyse descriptive Analyse thématique Triangulation de différentes sources de données</p>
<p>2.2 Dans quelle mesure les facteurs contextuels (stabilité/instabilité politique, mouvements</p>	<p>2.2.1. Dans quelle mesure les hypothèses liées au contexte ont-elles été prises en compte dans la théorie du changement des</p>	<p>2.2.1.1. Nombre d'hypothèses risques et facteurs prise en compte dans la conception de l'intervention et théorie du</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Revue documentaire • Entretiens avec des informateurs clés avec les parties prenantes concernées au sein du Bureau régional de l'UNICEF; bureau de 	<p>Documents et rapports du programme de pays et des projets spécifiques, rapports annuels de l'UNICEF sur le pays; plans</p>	<p>Analyse descriptive Analyse thématique</p>

<p>de population, contexte d'urgence, etc.) ont-ils été pris en compte dans la conception, l'adaptation et la mise en œuvre de l'intervention ?</p>	<p>interventions sur l'enregistrement des naissances du pays?</p>	<p>changement</p>	<p>pays de l'UNICEF; Ministères et institutions gouvernementales; Partenaires techniques et financiers du développement; Partenaires de mise en œuvre, y compris les OSC, les ONG, etc. • Dialogues multipartites</p>	<p>d'action; RCE#7 (enregistrement des naissances) théorie du changement, programme suivi évaluation et apprentissage (MEL) cadre et plan opérationnel; et cadre logique du programme; etc. la ToC sur les interventions sur l'enregistrement des naissances et le document de planification du programme;</p> <p>Guide thématique Entrevues d'informateurs clés avec des intervenants du gouvernement national, Guides thématiques EIC UNICEF WCARO Guides thématiques Personnel du bureau de pays Guides thématiques EIC Partenaires techniques / de développement</p>	<p>Triangulation de différentes sources de données</p>
	<p>2.2.2. Dans quelle mesure le cadre logique des projets a-t-il pris en compte les facteurs contextuels (stabilité/instabilité politique, mouvements de population, contexte d'urgence, etc.) avec leurs indicateurs respectifs ?</p>	<p>2.2.1.1. Cadres logiques d'intervention tenant compte du contexte dans leurs hypothèses et indicateurs</p>	<p>Revue documentaire</p>	<p>Rapports annuels de pays de l'UNICEF; plans d'action; Cadre et plan opérationnel de l'évaluation et de l'apprentissage du suivi des programmes (MEL); et cadre logique du programme; etc. ToC sur les interventions sur l'enregistrement des naissances et document de planification du programme</p>	<p>Analyse descriptive Analyse thématique Triangulation de différentes sources de données</p>
	<p>2.2.3. Dans quelle mesure les activités prévues reflétaient-elles les considérations relatives au contexte?</p>	<p>2.2.3.1. Plans d'action reflétant des activités adaptées au contexte</p> <p>2.2.3.2. Perceptions des intervenants à l'égard des adaptations au contexte pendant la mise en œuvre</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Revue documentaire • Entrevues avec des informateurs clés avec des intervenants nationaux, de district et locaux; • EIC Personnel du bureau de pays de l'UNICEF 	<p>Guides thématiques Entrevues d'informateurs clés avec des intervenants du gouvernement national, de district et locaux (Q1f, Guides thématiques Personnel du bureau de pays</p>	<p>Analyse descriptive Analyse thématique Triangulation de différentes sources de données</p>
	<p>2.2.4. Quelles stratégies de mise en œuvre ont été mises en place pour atténuer les risques</p>	<p>2.2.4.1. Plans d'action reflétant des stratégies concrètes pour atténuer les risques en raison de différentes réalités contextuelles</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Revue documentaire • Entrevues avec des informateurs clés avec des intervenants nationaux, de district et locaux; 	<p>Guides thématiques Entrevues d'informateurs clés avec des intervenants du gouvernement national, de district et locaux,</p>	<p>Analyse descriptive Analyse thématique</p>

	attribuables à différents éléments contextuels?	2.2.4.2. Points de vue des intervenants sur la façon dont les risques ont été atténués	<ul style="list-style-type: none"> EIC Personnel du bureau de pays de l'UNICEF 	Guides thématiques Personnel du bureau de pays	Triangulation de différentes sources de données
	2.2.5. Dans quelle mesure les stratégies d'atténuation des risques ont-elles été (graduellement) mises à jour dans le cadre du processus de surveillance, afin d'assurer l'adaptation et l'adéquation au contexte?	2.2.5.1. Points de vue des intervenants sur la surveillance des risques d'intervention et ajustements apportés	<ul style="list-style-type: none"> Entrevues avec des informateurs clés avec des intervenants nationaux, de district et locaux; EIC Personnel du bureau de pays de l'UNICEF 	Guides thématiques Entrevues d'informateurs clés avec des intervenants du gouvernement nationaux, de district et locaux, Guides thématiques Personnel du bureau de pays	
2.3 Dans quelle mesure la conception et la mise en œuvre de l'intervention étaient-elles globalement conformes aux normes et aux principes internationaux ?	2.3.1. Dans quelle mesure le CRVS - y compris les cadres juridiques sur l'enregistrement des naissances - était-elle conforme aux normes et principes régionaux et internationaux, y compris ceux énoncés dans les manuels de l'ONU et les recommandations de l'APAI-CRVS?	2.3.1.1. Les cadres juridiques existants du CRVS et sur l'enregistrement des naissances des entreprises alignés sur les normes et principes internationaux, y compris ceux énoncés dans les manuels de l'ONU et les recommandations de l'APAI-CRVS?	<ul style="list-style-type: none"> Revue documentaire Entretiens avec des informateurs clés avec les parties prenantes concernées au sein du Bureau régional de l'UNICEF; bureau de pays de l'UNICEF; Ministères et institutions gouvernementales; Partenaires techniques et financiers du développement; Partenaires de mise en œuvre, y compris les OSC, les ONG, etc. Dialogues multipartites 	Documents et rapports du programme de pays et des projets spécifiques, rapports annuels de l'UNICEF sur le pays; - Rapports des donateurs sur les interventions sur l'enregistrement des naissances - Rapports de suivi et d'évaluation; Données de suivi sur l'enregistrement des naissances - Littérature nationale et internationale - Guides thématiques des rapports de l'UA sur les CRVS Guides d'informateurs clés avec le gouvernement national, l'UNICEF et les partenaires techniques/ de mise en œuvre / de développement	Analyse descriptive Analyse thématique Triangulation de différentes sources de données
	2.3.2. Dans quelle mesure les conceptions et les implémentations d'interventions sur l'enregistrement des naissances étaient-elles alignées sur les normes et principes internationaux, y compris ceux énoncés dans les manuels de l'ONU et les recommandations de l'APAI-CRVS?	2.3.2.1. Conceptions d'intervention, COT et cadres logiques alignés sur les normes et principes internationaux, y compris ceux énoncés dans les manuels de l'ONU et les recommandations de l'APAI-CRVS?	<ul style="list-style-type: none"> Revue documentaire Entretiens avec des informateurs clés avec les parties prenantes concernées au bureau régional de l'UNICEF; bureau de pays de l'UNICEF; Ministères et institutions gouvernementales; Partenaires techniques et financiers du développement; Partenaires de mise en œuvre, y compris les OSC, les ONG, etc. Dialogues multipartites 	Documents et rapports du programme de pays et des projets spécifiques, rapports annuels de l'UNICEF sur le pays; Rapports de suivi et d'évaluation; Données de suivi sur l'enregistrement des naissances - Littérature nationale et internationale - Guides thématiques des rapports de l'UA sur les CRVS Guides d'informateurs clés avec le gouvernement national, l'UNICEF et les partenaires techniques/ de mise en œuvre / de développement	Analyse descriptive Analyse thématique Triangulation de différentes sources de données

<p>2.3.3. Comment les interventions de l'UNICEF en matière d'enregistrement des naissances se sont-elles alignées sur celles mises en œuvre par le gouvernement et d'autres partenaires ?</p>	<p>2.3.3.1. Alignement des stratégies, des interventions et de l'exécution des programmes sur les orientations/orientations de l'UA</p>	<p>Revue documentaire Entretiens avec des informateurs clés avec les parties prenantes concernées au bureau régional de l'UNICEF; bureau de pays de l'UNICEF; Ministères et institutions gouvernementales; Partenaires techniques et financiers du développement; Partenaires de mise en œuvre, y compris les OSC, les ONG, etc. • Dialogues multipartites</p>	<p>Documents et rapports du programme de pays et des projets spécifiques, rapports annuels de l'UNICEF sur le pays; - Rapports des donateurs sur les interventions sur l'enregistrement des naissances - Littérature nationale et internationale - Guides thématiques des rapports de l'UA sur les CRVS Guides d'informateurs clés avec le gouvernement national (Q9), l'UNICEF et les partenaires techniques / de mise en œuvre / de développement</p>	<p>Analyse descriptive Analyse thématique Triangulation de différentes sources de données</p>
<p>2.3.4. Dans quelle mesure les interventions sont-elles conformes aux orientations du programme APAl-CRVS de l'Union africaine ?</p>	<p>2.3.4.1. Alignement des stratégies, des interventions et de l'exécution du programme sur les orientations/orientations du programme APAl-CRVS de l'Union africaine</p>	<p>Revue documentaire Entretiens avec des informateurs clés avec les parties prenantes concernées au bureau régional de l'UNICEF; bureau de pays de l'UNICEF; Ministères et institutions gouvernementales; Partenaires techniques et financiers du développement; Partenaires de mise en œuvre, y compris les OSC, les ONG, etc. • Dialogues multipartites</p>	<p>Documents et rapports du programme de pays et des projets spécifiques, rapports annuels de l'UNICEF sur le pays; - Rapports des donateurs sur les interventions sur l'enregistrement des naissances - Littérature nationale et internationale - Guides thématiques des rapports de l'UA sur les CRVS Guides d'informateurs clés avec le gouvernement national (Q9), l'UNICEF et les partenaires techniques / de mise en œuvre / de développement (Q9)</p>	<p>Analyse descriptive Analyse thématique Triangulation de différentes sources de données</p>
<p>2.3.5. Dans quelle mesure les interventions sur l'enregistrement des naissances s'alignent-t-elles sur les recommandations des conférences des ministères en charge de l'état civil organisées depuis 2011 ?</p>	<p>2.3.5.1. Alignement des stratégies du programme, des interventions et de la mise en œuvre sur les recommandations des conférences des ministères en charge de l'état civil organisées depuis 2011</p>	<p>Revue documentaire</p>	<p>Documents et rapports du programme de pays et des projets spécifiques, rapports annuels de l'UNICEF sur le pays; - Rapports des donateurs sur les interventions sur l'enregistrement des naissances - Rapports de suivi et d'évaluation; Données de suivi sur l'enregistrement des naissances - Littérature nationale et internationale - Rapports de l'UA CRVS Interviewés principaux intervenants Guides d'informateurs</p>	<p>Analyse descriptive Analyse thématique Triangulation de différentes sources de données</p>

				clés avec le gouvernement national (Q9a)	
3. EFFICACITÉ: Évaluer l'efficacité des interventions sur l'enregistrement des naissances par rapport aux résultats escomptés du programme					
3.1 Dans quelle mesure les interventions en matière d'enregistrement des naissances ont-elles atteint les objectifs escomptés par rapport aux résultats escomptés dans le Bureau pays et par le Bureau régional ? Quelles ont été les pratiques prometteuses, émergentes et bonnes qui ont été identifiées aux niveaux national et régional ?	3.1.1. Dans quelle mesure les interventions sur l'enregistrement des naissances ont-elles atteint les résultats escomptés?	3.1.1.1. % d'augmentation des naissances enregistrées dans les zones d'intervention 3.1.1.2. Proportion d'enfants ayant un certificat d'enregistrement des naissances dans les zones d'intervention 3.1.1.3. Nombre de naissances de filles enregistrées avant et après les interventions sur l'enregistrement des naissances 3.1.1.4. Nombre de naissances de garçons enregistrées avant et après les interventions sur l'enregistrement des naissances 3.1.1.5. Perceptions des intervenants à l'égard des réussites des interventions	Revue documentaire Entretiens d'informateurs clés avec les parties prenantes concernées au bureau régional de l'UNICEF; bureau de pays de l'UNICEF; Ministères et institutions gouvernementales; Partenaires techniques et financiers du développement; Institutions locales de développement Partenaires de mise en œuvre, y compris les OSC, les ONG, etc. • Dialogues multipartites et ateliers avec les parties prenantes	- Documents et rapports sur les programmes de pays et les projets spécifiques, rapports annuels de pays de l'UNICEF; - Rapports des donateurs sur les interventions sur l'enregistrement des naissances - Rapports de suivi et d'évaluation; Données de suivi sur l'enregistrement des naissances - Littérature nationale et internationale (manuels de l'ONU et recommandations des normes CRVS de l'APAI)- Études disponibles et rapports d'évaluation sur la CRVS ou l'enregistrement des naissances, y compris- analyses de situation, rapports d'enquête sur les événements liés à l'état civil, y compris l'enregistrement des naissances dans les pays EIC avec les parties prenantes du gouvernement (Q14) Entretiens avec les communautés Contribution des dialogues multipartites et des ateliers des parties prenantes	Analyse descriptive Analyse thématique Analyse causale contributive
	3.1.2. Les activités prévues par le gouvernement ont-elles été suffisantes (en quantité et en qualité) pour atteindre les résultats et y a-t-il des lacunes qui n'ont pas été comblées par l'UNICEF et d'autres partenaires?	3.1.2.1. Perceptions des intervenants quant à la pertinence des activités prévues	Revue documentaire Entretiens d'informateurs clés avec les parties prenantes concernées au bureau régional de l'UNICEF; bureau de pays de l'UNICEF; Ministères et institutions gouvernementales; Partenaires techniques et financiers du développement; Partenaires de mise en œuvre, y compris les OSC, les ONG, etc.	- Documents et rapports sur les programmes de pays et les projets spécifiques, rapports annuels de pays de l'UNICEF; - Rapports des donateurs sur les interventions sur l'enregistrement des naissances - Rapports de suivi et d'évaluation; Données de suivi sur l'enregistrement des naissances - Littérature nationale et internationale (manuels de l'ONU et recommandations des normes CRVS de l'APAI)- Études	Analyse descriptive Analyse thématique Analyse causale contributive

				disponibles et rapports d'évaluation sur la CRVS ou l'enregistrement des naissances, y compris- analyses de situation, rapports d'enquête sur les événements d'état civil, y compris l'enregistrement des naissances dans le pays, Guides thématiques Interrogés sur les principales parties prenantes (Gouvernement (Q25)	
3.1.3. Dans quelle mesure l'intervention sur l'enregistrement des naissances a-t-elle atteint les bénéficiaires visés?	<p>3.1.3.1. Nombre de bénéficiaires de l'intervention sur l'enregistrement des naissances ciblés et nombre réel de bénéficiaires</p> <p>3.1.3.2. Points de vue des parties prenantes communautaires sur le programme d'enregistrement des naissances s'ameblant les communautés, y compris les pauvres, les analphabètes et les personnes éloignées, et celles qui ne sont pas ciblées</p>	Revue documentaire Discussions de groupe (FGD) - Adolescentes et garçons / enfants (12-18 ans) Jeunes adultes (18-24ans); Parents adolescents (15-18 ans); Les femmes et les hommes de la communauté (parents / soignants, y compris les oncles, les tantes, les sœurs, les frères); y compris les dirigeants communautaires et religieux Facilitateurs du dialogue communautaire; Facilitateurs de l'éducation par les pairs	Rapports de suivi et d'évaluation; Données de suivi sur l'enregistrement des naissances Le guide sur les leaders communautaire/chefs traditionnels/religieux (Q	Analyse descriptive Analyse thématique Analyse causale contributive	
3.1.4. Dans quelle mesure les interventions ont-elles contribué à l'amélioration du taux d'enregistrement des naissances au niveau national?	3.1.4.3. Perceptions des intervenants sur les contributions au taux sur l'enregistrement des naissances en raison des interventions sur l'enregistrement des naissances	Revue documentaire Entretiens d'informateurs clés avec les parties prenantes concernées au bureau régional de l'UNICEF; bureau de pays de l'UNICEF; Ministères et institutions gouvernementales; Partenaires techniques et financiers du développement; Les institutions locales de développement; Partenaires de mise en œuvre, y compris les OSC, les ONG, etc.	- Documents et rapports sur les programmes de pays et les projets spécifiques, rapports annuels de pays de l'UNICEF; - Rapports des donateurs sur les interventions sur l'enregistrement des naissances - Rapports de suivi et d'évaluation; Données de suivi sur l'enregistrement des naissances - Littérature nationale et internationale (manuels de l'ONU et recommandations des normes CRVS de l'APAI)- Études disponibles et rapports d'évaluation sur la CRVS ou l'enregistrement des naissances, y compris- analyses de situation,	Analyse descriptive Analyse thématique Analyse causale contributive	

				rapports d'enquête sur les événements liés à l'état civil, y compris l'enregistrement des naissances dans le pays EIC avec les parties prenantes Discussions avec les communautés Contribution des dialogues multipartites et des ateliers des parties prenantes	
3.1.5. Dans quelle mesure la décision des fournisseurs de soins ou des parents d'enregistrer les naissances de leurs enfants a-t-elle été influencée par l'engagement communautaire et les activités de sensibilisation?	3.1.5.1. Perceptions des collectivités quant à l'utilité des stratégies sur l'enregistrement des naissances (y compris tout changement apporté au cours de la mise en œuvre) concernant la communication pour un changement de comportement – stratégies d'engagement communautaire	Discussions de groupe (FGD) - Adolescents et garçons / enfants (12-18 ans) Jeunes adultes (18-24ans); Parents adolescents (15-18 ans); Les femmes et les hommes de la communauté (parents / soignants, y compris les oncles, les tantes, les sœurs, les frères); y compris les dirigeants communautaires et religieux Facilitateurs du dialogue communautaire; Facilitateurs de l'éducation par les pairs	Guides thématiques FGDs	Analyse descriptive Analyse thématique, Analyse causale contributive	
3.1.6. Comment a fonctionné le soutien fourni à la mise en œuvre gouvernementale par les AC? Qu'est-ce qui a bien fonctionné et quelles ont été les principales pratiques et/ou initiatives prometteuses, émergentes et bonnes?	3.1.6.1. Points de vue et données probantes des parties prenantes (par le public, l'UNICEF, les organisations de la société civile et les communautés) sur l'efficacité des stratégies sur l'enregistrement des naissances (y compris tout changement apporté au cours de la mise en œuvre) par rapport aux résultats escomptés/réels en particulier les caractéristiques et les résultats clés de (et pour qui y compris les pauvres)1. Plaidoyer en faveur de réformes juridiques et politiques2. Partenariats pour une couverture élargie 3. Surveillance de l'utilisation des technologies novatrices, production de rapports et responsabilisation et développement des capacités4. Communication pour un	Revue documentaire Entretiens d'informateurs clés avec les parties prenantes concernées au bureau régional de l'UNICEF; bureau de pays de l'UNICEF; Ministères et institutions gouvernementales; Partenaires techniques et financiers du développement; Les institutions locales de développement; Partenaires de mise en œuvre, y compris les OSC, les ONG, etc. Dialogues multipartites	Documents examinés : - documents et rapports sur les programmes de pays et les projets spécifiques, - rapports annuels de pays de l'UNICEF; - Rapports des donateurs sur les interventions sur l'enregistrement des naissances - Rapports de suivi et d'évaluation; Données de suivi sur l'enregistrement des naissances - Littérature nationale et internationale (manuels de l'ONU et recommandations de normes CRVS de l'APAI)- Études et rapports d'évaluation disponibles sur la CRVS ou l'enregistrement des naissances, y compris- analyses de situation, rapports d'enquête sur les événements d'état civil, y compris l'enregistrement des naissances dans le pays - Guide Des principales parties prenantes interrogées (Gouvernement (Q10)	Analyse descriptive Analyse thématique, Analyse causale contributive	

		<p>changement de comportement – stratégies d'engagement communautaire 5. Approche de la programmation de convergence (intégration des interventions d'enregistrement des naissances dans les programmes de santé, d'éducation et de l'UNICEF) Points de vue des parties prenantes sur les stratégies et les interventions qui n'ont pas fonctionné et pourquoi, et enseignements tirés pour une éventuelle correction/reproduction</p> <p>3.1.6.2. Perceptions des intervenants à l'égard des moteurs du changement</p>		Dialogues multipartites et des ateliers avec les parties prenantes	
<p>3.2 Dans quelle mesure les approches d'enregistrement des naissances ont-elles contribué à atteindre le RCE#7 ?</p>	<p>3.2.1. Quelle différence réelle les interventions sur l'enregistrement des naissances ont-t-elles apportées à la vie des bénéficiaires par rapport à d'autres interventions dans le cadre de la réforme du CRVS ?</p>	<p>3.2.1.1. Perceptions des parties prenantes et preuves des changements apportés à la vie des bénéficiaires par les interventions sur l'enregistrement des naissances Perceptions des Communautés quant à l'utilité des activités sur l'enregistrement des naissances et à leur effet sur leur vie.</p>	<ul style="list-style-type: none"> Revue documentaire Entretiens avec des informateurs clés avec les parties prenantes concernées au sein du Bureau régional de l'UNICEF; Bureaux de pays de l'UNICEF; Ministères et institutions gouvernementales; Partenaires techniques et financiers du développement; Les institutions de développement local, y compris les dirigeants communautaires et religieux; Partenaires de mise en œuvre, y compris les OSC, les ONG, etc. Discussions de groupe (FGD) - Adolescents et garçons / Femmes et hommes communautaires Facilitateurs de dialogue communautaire; Facilitateurs de l'éducation par les pairs, dirigeants communautaires et religieux Dialogues multipartites et ateliers avec les parties prenantes 	<p>Documents examinés : - Documents et rapports sur les programmes de pays et les projets spécifiques de l'UNICEF; - Rapports des donateurs sur les interventions sur l'enregistrement des naissances - Rapports de suivi et d'évaluation; Données de suivi sur l'enregistrement des naissances Interviewé principaux intervenants</p> <p>Guides thématiques FGD Guides thématiques EIC (Gouvernement (Q10,14,</p>	<p>Analyse descriptive Analyse thématique Analyse causale contributive Triangulation de différentes sources de données</p>
	<p>3.2.2. Dans quelle mesure et de quelle manière les approches sur l'enregistrement des naissances ont-elles contribué à l'atteinte globale des objectifs du RCE#7?</p>	<p>3.2.2.1. Perceptions des intervenants sur la contribution des interventions sur l'enregistrement des naissances à la réalisation globale du RCE#7</p>	<ul style="list-style-type: none"> Revue documentaire Entrevues avec des informateurs clés avec des intervenants du gouvernement national; 	<p>Rapports annuels du pays; - Rapports des donateurs sur les interventions sur l'enregistrement des naissances Guides thématiques EIC Gouvernement (Q11,11a,</p>	<p>Analyse descriptive Analyse thématique Analyse causale contributive</p>

			<ul style="list-style-type: none"> • EIC UNICEF WCARO et personnel du bureau de pays • EIC Partenaires techniques / de développement 	Guides FGD	Triangulation de différentes sources de données
	3.2.3. Dans quelle mesure les approches d'engagement des parties prenantes, y compris le plaidoyer, la communication pour le développement et la mobilisation sociale, ont-elles contribué à la réalisation des objectifs du RCE#7?	3.2.3.1. Perceptions des intervenants quant à l'utilité des approches gouvernementales et d'engagement communautaire	<ul style="list-style-type: none"> • Revue documentaire • Entrevues d'informateurs clés avec des intervenants du gouvernement nationaux, de district et locaux; • EIC Personnel du bureau de pays de l'UNICEF • FGD Communauté hommes/femmes/garçons/filles • FGD Dirigeants communautaires et religieux • Facilitateurs du dialogue communautaire de la FGD et facilitateurs de l'éducation par les pairs 	Rapports annuels du pays; - Rapports des donateurs sur les interventions sur l'enregistrement des naissances Guides thématiques EIC (gouvernement (Q4c,10) Guides FGD	Analyse descriptive Analyse thématique Analyse causale contributive Triangulation de différentes sources de données
3.3 Quels sont les facteurs (internes et externes à l'UNICEF), y compris ceux liés à la crise de la COVID-19 qui ont le plus entravé la réalisation des objectifs envisagés par les interventions sur l'enregistrement des naissances ?	3.3.1. Quels sont les facteurs (internes et externes à l'UNICEF) qui ont le plus entravé l'atteinte des résultats souhaités par les interventions sur l'enregistrement des naissances ?	3.3.1.1. Perceptions des parties prenantes des obstacles à la réalisation des objectifs du programme, y compris la COVID-19 et l'insécurité Le nombre de jours au cours des années d'intervention sur l'enregistrement des naissances a été bloqué pendant la pandémie 3.3.1.2. Le nombre de jours au cours des années d'intervention sur l'enregistrement des naissances a été bloqué pendant d'autres situations d'urgence ou insécurités	<ul style="list-style-type: none"> • Revue documentaire • Entretiens avec des informateurs clefs avec les parties prenantes concernées au sein du bureau régional de l'UNICEF; • bureau de pays de l'UNICEF; Ministères et institutions gouvernementales; Partenaires techniques et financiers du développement; Les institutions de développement local, y compris les dirigeants communautaires et religieux; Partenaires de mise en œuvre, y compris les OSC, les ONG, etc. 	<ul style="list-style-type: none"> • Documents et rapports sur les programmes de pays et les projets spécifiques de l'UNICEF; • Rapports des donateurs sur les interventions sur l'enregistrement des naissances • Rapports de suivi et d'évaluation; Données de suivi sur l'enregistrement des naissances • Interviewé les principales parties prenantes • Registres des risques des projets, • Plans et réponses d'urgence • Rapports d'incidence • Rapports nationaux et préfectoraux; Guides thématiques EIC (gouvernement (Q11c,30) Guides FGD 	Analyse secondaire des données Analyse descriptive Analyse thématique Analyse causale contributive Triangulation de différentes sources de données
	3.3.2. Comment la pandémie de COVID-19 a-t-elle affecté les interventions sur l'enregistrement des naissances au niveau du pays? Dans quelle mesure le	3.3.2.1. Perceptions des parties prenantes des effets de la COVID-19 sur les interventions sur	<ul style="list-style-type: none"> • Revue documentaire • Entretiens avec des informateurs clés avec les parties prenantes concernées au bureau régional de l'UNICEF; 	Documents et rapports de programme de pays et de projets spécifiques rapports annuels de l'UNICEF; • Rapports des donateurs sur les interventions sur	Analyse descriptive Analyse thématique Triangulation de différentes sources de données

	<p>programme a-t-il réagi en temps opportun et de manière pertinente aux crises de la COVID-19?</p>	<p>l'enregistrement des naissances dans le pays</p> <p>3.3.2.2. Nombre de centres d'enregistrement de l'état civil mettant en œuvre des protocoles sécuritaires (prévention et contrôle de la COVID-19)</p> <p>3.3.2.3. Nombre de soignants qui sont retournés pour l'enregistrement de la naissance de leurs enfants après le confinement lié à la COVID-19</p>	<p>bureau de pays de l'UNICEF; Ministères et institutions gouvernementales; Partenaires techniques et financiers du développement; Les institutions locales de développement; Partenaires de mise en œuvre, y compris les OSC, les ONG, etc.</p> <ul style="list-style-type: none"> • FGD Communauté hommes/femmes/garçons/filles • FGD Dirigeants communautaires et religieux • Facilitateurs du dialogue communautaire de la FGD et facilitateurs de l'éducation par les pairs 	<p>l'enregistrement des naissances • Rapports de suivi et d'évaluation; Données de suivi sur l'enregistrement des naissances • Interviewé les principales parties prenantes • Registres des risques des projets, • Plans et réponses d'urgence • Rapports d'incidence • Rapports nationaux et préfectoraux;</p> <p>Guides thématiques EIC(gouvernement (Q30) Guides FGD,</p>	
	<p>3.3.3. Quelle a été la nature des ajustements effectués pour tenir compte des mesures imposées par le contexte de la COVID-19?</p>	<p>3.3.3.1. Nombre de données probantes sur les pratiques de mise en œuvre efficaces des plans d'intervention d'urgence disponibles</p> <p>3.3.3.2. Ajustements apportés pour tenir compte des mesures liées à la COVID</p>	<p>Revue documentaire Entretiens avec des informateurs clés avec les parties prenantes concernées au bureau régional de l'UNICEF; bureau de pays de l'UNICEF; Ministères et institutions gouvernementales; Partenaires techniques et financiers du développement; Institutions locales de développement Partenaires de mise en œuvre, y compris les OSC, les ONG, etc.</p>	<p>Documents et rapports de programme de pays et de projets spécifiques rapports annuels de l'UNICEF; • Rapports des donateurs sur les interventions sur l'enregistrement des naissances • Rapports de suivi et d'évaluation; Données de suivi sur l'enregistrement des naissances • Interviewé les principales parties prenantes • Registres des risques des projets, • Plans et réponses d'urgence • Rapports d'incidence • Rapports nationaux et préfectoraux;</p> <p>Guides thématiques EIC (gouvernement (Q430)</p>	<p>Analyse descriptive Analyse thématique Analyse causale contributive Triangulation de différentes sources de données</p>
<p>3.4 Quels sont les facteurs (internes et externes à l'UNICEF) y compris ceux liés à la crise de la COVID-19 qui ont le plus contribué à la réalisation des objectifs</p>	<p>3.4.1. Quels sont les facteurs internes et externes à l'UNICEF qui ont contribué au succès du suivi et de l'évaluation, du plaidoyer et de la coordination des activités?</p>	<p>3.4.1.1. Perceptions des parties prenantes à l'égard des facilitateurs de l'atteinte des objectifs de S&E et de plaidoyer</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Entretiens avec des informateurs clefs avec les parties prenantes concernées au sein du Bureau régional de l'UNICEF; • Bureaux de pays de l'UNICEF; Ministères et institutions gouvernementales (Q12); Partenaires techniques et financiers du développement; Les institutions locales de 	<p>Guides thématiques EIC</p>	<p>Analyse de contenu Analyse thématique Analyse causale contributive Triangulation de différentes sources de données</p>

<p>envisagés par les interventions sur l'enregistrement des naissances ?</p>	<p>3.4.2. Quels sont les facteurs (internes et externes à l'UNICEF) qui ont le plus contribué à l'atteinte des résultats souhaités par les interventions sur l'enregistrement des naissances?</p>	<p>3.4.2.1. Perceptions des intervenants à l'égard des facilitateurs de l'atteinte des objectifs des interventions sur l'enregistrement des naissances</p> <p>3.4.2.2. Perceptions des parties prenantes des possibilités qui se sont dégagées dans le programme de pays pendant la pandémie</p>	<p>développement; Partenaires de mise en œuvre, y compris les OSC, les ONG, etc.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Revue documentaire • Entretiens avec des informateurs clés avec les parties prenantes concernées au sein du bureau régional de l'UNICEF; • bureau de pays de l'UNICEF; Ministères et institutions gouvernementales; Partenaires techniques et financiers du développement; Les institutions locales de développement; Partenaires de mise en œuvre, y compris les OSC, les ONG, etc. 	<p>Documents et rapports de programme de pays et de projets spécifiques rapports annuels de l'UNICEF; • Rapports des donateurs sur les interventions sur l'enregistrement des naissances • Rapports de suivi et d'évaluation; Données de suivi sur l'enregistrement des naissances Le sujet Guide EIC</p>	<p>Analyse de contenu Analyse thématique Analyse causale contributive Triangulation de différentes sources de données</p>
	<p>3.4.3. Comment la pandémie de COVID-19 a-t-elle affecté l'intervention sur l'enregistrement des naissances ? Comment le risque a-t-il été géré?</p>	<p>3.4.3.1. Modes alternatifs des processus sur l'enregistrement des naissances mis en œuvre pendant la pandémie</p> <p>3.4.3.2. Risques identifiés</p> <p>3.4.3.3. Stratégies qui ont fait face aux risques</p> <p>3.4.3.4. Nouvelles possibilités</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Revue documentaire • Entretiens avec des informateurs clés avec les parties prenantes concernées au sein du bureau régional de l'UNICEF; • bureau de pays de l'UNICEF; Ministères et institutions gouvernementales (Q30); Partenaires techniques et financiers du développement; Institutions locales de développement Partenaires de mise en œuvre, y compris les OSC, les ONG, etc. 	<p>Documents et rapports de programme de pays et de projets spécifiques rapports annuels de l'UNICEF; • Rapports des donateurs sur les interventions sur l'enregistrement des naissances • Rapports de suivi et d'évaluation; Données de suivi sur l'enregistrement des naissances • Registres des risques des projets, • Plans et réponses d'urgence • Rapports d'incidence • Rapports du pays et préfectorales; Guides thématiques EIC</p>	<p>Analyse de contenu Analyse thématique Triangulation de différentes sources de données</p>
<p>3.5 Quels sont les résultats inattendus (positifs et négatifs) produits par les interventions en matière d'enregistrement des naissances ?</p>	<p>3.5.1. Quels sont les effets involontaires ou indésirables (positifs et/ou négatifs) des interventions?</p>	<p>3.5.1.1. Perceptions des parties prenantes et preuves des effets non voulus du programme Perceptions des parties prenantes à l'égard des pratiques prometteuses, émergentes et bonnes</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Entretiens avec des informateurs clés avec les parties prenantes concernées au sein du Bureau régional de l'UNICEF; • Bureaux de pays de l'UNICEF; Ministères et institutions gouvernementales (Q17); Partenaires techniques et financiers du développement; Les institutions de développement local, y compris les dirigeants communautaires et religieux; Partenaires de mise en œuvre, y compris les OSC, les ONG, etc. 	<p>Documents examinés : • documents et rapports sur les programmes de pays et les projets spécifiques, • rapports annuels de pays de l'UNICEF; • Rapports des donateurs sur les interventions sur l'enregistrement des naissances • Rapports de suivi et d'évaluation; Données de suivi sur l'enregistrement des naissances Interviewé principaux intervenants</p>	<p>Analyse descriptive Analyse thématique Analyse causale contributive Triangulation de différentes sources de données</p>
<p>3.6 Dans quelle mesure les interventions ont-elles répondu aux attentes de la</p>	<p>3.6.1. Dans quelle mesure la coordination des interventions a-t-elle été couronnée de succès</p>	<p>3.6.1.1. Perceptions d'une coordination réussie des interventions aux niveaux national, de district et local</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Entretiens avec des informateurs clés avec les parties prenantes concernées au bureau régional de l'UNICEF; bureau de pays de l'UNICEF; 	<p>Le sujet guide les contributions du EIC et du FGD dans le cadre de dialogues multipartites et</p>	<p>Analyse descriptive Analyse thématique</p>

communauté et des partenaires ?	aux niveaux central, de district et local?	<p>3.6.1.2. Perceptions de la pertinence des canaux de communication utilisés pour les collectivités</p> <p>3.6.1.3. Points de vue des intervenants sur les défis liés à la coordination</p>	<p>Ministères et institutions gouvernementales; Partenaires techniques et financiers du développement; Les institutions locales de développement; Partenaires de mise en œuvre, y compris les OSC, les ONG, etc.</p> <ul style="list-style-type: none"> • FGD Communauté hommes/femmes/garçons/filles • FGD Dirigeants communautaires et religieux • Facilitateurs du dialogue communautaire de la FGD et facilitateurs de l'éducation par les pairs • Dialogues multipartites 	d'ateliers avec les parties prenantes	Triangulation de différentes sources de données
	3.6.2. Dans quelle mesure les besoins et les attentes des communautés ont-ils été pris en compte et pris en compte par le programme?	<p>3.6.2.1. Preuve d'analyses de la situation ou d'ateliers à l'intention des intervenants pour saisir les besoins et les attentes des collectivités (et des partenaires)</p> <p>3.6.2.2. Satisfaction des collectivités à l'égard des méthodes de ciblage utilisées pour la sélection des bénéficiaires des interventions sur l'enregistrement des naissances</p> <p>3.6.2.3. Perceptions de l'acceptabilité et de la pertinence des interventions</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Entretiens avec des informateurs clés avec les parties prenantes concernées au bureau régional de l'UNICEF; bureau de pays de l'UNICEF; Ministères et institutions gouvernementales; Partenaires techniques et financiers du développement; Les institutions locales de développement; Partenaires de mise en œuvre, y compris les OSC, les ONG, etc. • FGD Communauté hommes/femmes/garçons/filles • FGD Dirigeants communautaires et religieux • Facilitateurs du dialogue communautaire de la FGD et facilitateurs de l'éducation par les pairs 	Guides thématiques EIC et FGD	Analyse descriptive Analyse thématique, Triangulation de différentes sources de données
	3.6.3. Dans quelle mesure les interventions ont-elles maximisé les efforts conjoints des	3.6.3.1. Perceptions de la mesure dans laquelle les partenariats et les collaborations ont été mis à profit par le programme	<ul style="list-style-type: none"> • Entretiens avec des informateurs clés avec les parties prenantes concernées au bureau régional de l'UNICEF; bureau de pays de l'UNICEF; 	Guides thématiques EIC	Analyse descriptive Analyse thématique, Triangulation de

	partenaires et des intervenants communautaires?		Ministères et institutions gouvernementales;		différentes sources de données
4. EFFICIENCE : La mesure dans laquelle les résultats des interventions sur l'enregistrement des naissances ont été obtenus de façon rentable en utilisant les ressources disponibles					
4.1 Pour chacune des interventions relatives à l'enregistrement des naissances, dans quelle mesure les ressources financières, les ressources humaines et les fournitures ont-elles été: - suffisantes (quantité) par rapport aux besoins identifiés et aux résultats escomptés? - adéquates (qualité) par rapport aux résultats escomptés? - distribuées/déployées en temps opportun	4.1.1. Dans quelle mesure les interventions sur l'enregistrement des naissances ont-t-elles produit des résultats de façon économique et en temps opportun (dans quelle mesure les ressources ont-elles été utilisées?)?	4.1.1.1. Total des affectations budgétaires et des dépenses; 4.1.1.2. Coût unitaire par résultat atteint; 4.1.1.3. Économies de coûts en % des dépenses du projet 4.1.1.4. Points de vue des intervenants et preuves de la pertinence et des lacunes (le cas échéant) des ressources humaines, financières et matérielles fournies dans le cadre des interventions sur l'enregistrement des naissances (affectations fondées sur les composantes/résultats escomptés et dépenses/résultats réels produits)	• Revue documentaire • Entretiens avec des informateurs clés avec les parties prenantes concernées au sein du Bureau régional de l'UNICEF; bureau de pays de l'UNICEF;	• Données de suivi des interventions dans les projets• Rapports des donateurs• Rapports financiers sur les interventions sur l'enregistrement des naissances • Rapports des interventions sur l'enregistrement des naissances au niveau du pays; • Rapports d'examen annuels des interventions sur l'enregistrement des naissances; • Coûts opérationnels du programme de données Guide thématique EIC (gouvernement (Q12)	Optimisation des ressources / Analyse coût-efficacité
	4.1.2. Dans quelle mesure les résultats attendus (extrants) ont-ils été produits dans les limites du budget?	4.1.2.1. Évaluation du programme en termes de réalisations prévues par rapport aux réalisations et de résultats par rapport aux allocations/dépenses (pour chaque élément de programme)	Revue documentaire ;	• Données de suivi des interventions dans les projets• Rapports des donateurs• Rapports financiers sur les interventions sur l'enregistrement des naissances • Rapports des interventions sur l'enregistrement des naissances au niveau du pays; • Rapports d'examen annuels des interventions sur l'enregistrement des naissances; • Dépenses opérationnelles du programme de données	Optimisation des ressources / Analyse coût-efficacité
	4.1.3. Dans quelle mesure les ressources (financières et humaines) étaient-elles disponibles pour répondre au besoin d'obtenir des résultats et d'appuyer efficacement les efforts	4.1.3.1. Points de vue du Comité des Nations Unies sur les droits de l'homme et des parties prenantes gouvernementales sur la communication des résultats	• Revue documentaire • Entretiens avec des informateurs clés avec les parties prenantes concernées au sein du Bureau régional de l'UNICEF; bureau de pays de l'UNICEF;	Guides thématiques EIC	Analyse descriptive Analyse thématique

	du gouvernement dans le temps imparti?	des interventions sur l'enregistrement des naissances 4.1.3.2. Perceptions des parties prenantes gouvernementales quant à la rapidité de l'appui de l'UNICEF	Parties prenantes du gouvernement national		
4.2 Comment le montant du financement disponible a-t-il influé sur la nature et le type (et pas seulement la quantité) des stratégies mises en place dans le pays ?	4.2.1. Y a-t-il eu des activités qui ont dépassé l'allocation budgétaire? Quelles stratégies ont été utilisées pour obtenir des résultats sans compromettre la qualité?	4.2.1.1. Montant des ressources financières allouées par rapport au nombre d'activités à mettre en œuvre 4.2.1.2. Non. des ressources humaines fournies 4.2.1.3. Vues de l'UNICEF et évaluation des éléments de preuve quant à l'exactitude et à l'exhaustivité des informations financières partagées.	• Revue documentaire • Entretiens avec des informateurs clefs avec les parties prenantes concernées au sein du Bureau régional de l'UNICEF; bureau de pays de l'UNICEF;	• Données de suivi des interventions dans les projets • Rapports des donateurs • Rapports financiers sur les interventions sur l'enregistrement des naissances • Rapports des interventions sur l'enregistrement des naissances au niveau du pays; • Rapports d'examen annuels des interventions sur l'enregistrement des naissances; • Coûts opérationnels du programme de données Guides thématiques EIC	Optimisation des ressources / Analyse coût-efficacité
4.3 Quels ont été les principaux facteurs qui ont influé sur la mise en œuvre en termes d'optimisation des ressources ?	4.3.1. Comment les ressources allouées aux projets sur l'enregistrement des naissances ont-elles été gérées de manière à permettre l'atteinte des résultats?	4.3.1.1. Points de vue des intervenants sur l'utilisation efficace des ressources allouées à l'enregistrement des naissances pour les résultats produits par les projets sur l'enregistrement des naissances. 4.3.1.2. Preuves documentées de l'utilisation efficace des ressources allouées aux interventions sur l'enregistrement des naissances pour les résultats produits.	• Revue documentaire • Entretiens avec des informateurs clefs avec les parties prenantes concernées au sein du Bureau régional de l'UNICEF; bureau de pays de l'UNICEF;	• Données de suivi des interventions dans les projets • Rapports des donateurs • Rapports financiers sur les interventions sur l'enregistrement des naissances • Rapports des interventions sur l'enregistrement des naissances au niveau du pays; • Rapports d'examen annuels des interventions sur l'enregistrement des naissances; • Coûts opérationnels du programme de données Guides thématiques EIC (gouvernement (Q11,20	Analyse descriptive Analyse thématique
	4.3.2. Comment le suivi et l'évaluation ont-ils été effectués pour suivre les résultats avec compétence?	4.3.2.1. Points de vue des parties prenantes sur la qualité du suivi et de l'évaluation effectués pour obtenir des résultats	• Entretiens avec des informateurs clefs avec les parties prenantes concernées au bureau régional de l'UNICEF; bureau de pays de l'UNICEF;	• Données de suivi des interventions du projet Guides thématiques EIC	

<p>4.4 Dans quelle mesure d'autres stratégies auraient-elles dû être mises en œuvre afin d'atteindre les résultats attendus des interventions sur l'enregistrement des naissances avec le même niveau de réalisation, mais à moindre coût ?</p>	<p>4.4.1. Le projet aurait-il pu obtenir de meilleurs résultats avec moins de ressources financières et humaines?</p>	<p>4.4.1.1. Vues des parties prenantes de l'UNICEF sur les stratégies appliquées et les résultats obtenus pour améliorer l'efficacité.</p> <p>4.4.1.2. Preuves documentées des stratégies appliquées et des résultats permettant d'améliorer l'efficacité.</p>	<p>• Revue documentaire • Entretiens avec des informateurs clefs avec les parties prenantes concernées au sein du Bureau régional de l'UNICEF; bureau de pays de l'UNICEF;</p>	<p>• Données de suivi des interventions dans les projets • Rapports des donateurs • Rapports financiers sur les interventions sur l'enregistrement des naissances • Rapports des interventions sur l'enregistrement des naissances au niveau du pays • Rapports d'examen annuels des interventions sur l'enregistrement des naissances au niveau du pays; • Coûts opérationnels du programme de données Guides thématiques EIC</p>	<p>Optimisation des ressources / Analyse coût-efficacité</p>
	<p>4.4.2. Y a-t-il eu des programmes/projets similaires mis en œuvre dans des domaines où les interventions sur l'enregistrement des naissances étaient mises en œuvre? Dans l'affirmative, comment les interventions sur l'enregistrement des naissances se sont-elles coordonnées avec ces programmes/projets afin d'assurer une synergie et d'éviter les chevauchements ?</p>	<p>4.4.2.1. Points de vue des parties prenantes sur la coordination des interventions sur l'enregistrement des naissances avec d'autres projets visant à améliorer la gestion des ressources</p>	<p>• Entretiens avec des informateurs clefs avec les parties prenantes concernées au bureau régional de l'UNICEF; bureau de pays de l'UNICEF;</p>	<p>Guides thématiques EIC</p>	<p>Analyse de contenu Analyse thématique</p>
	<p>4.4.3. Quelles étaient les options les plus rentables du programme?</p>	<p>4.4.3.1. Evidences des options les plus économiques pour l'utilisation des ressources humaines, financières et matérielles fournies dans le cadre des interventions sur l'enregistrement des naissances (allocations basées sur les composantes/résultats escomptés et dépenses/résultats réels produits)</p>	<p>Revue documentaire</p>	<p>• Données de suivi des interventions dans les projets • Rapports des donateurs • Rapports financiers sur les interventions sur l'enregistrement des naissances • des interventions sur l'enregistrement des naissances au niveau du pays ; • Rapports d'examen annuels des interventions sur l'enregistrement des naissances au niveau du pays;; • Dépenses opérationnelles du programme de données</p>	<p>Optimisation des ressources / Analyse coût-efficacité</p>
<p>4.5 Quelles ont été les stratégies et les interventions les plus</p>	<p>4.5.1. Dans quelle mesure le réseau de partenariats établi par l'UNICEF dans le cadre des</p>	<p>4.5.1.1. Perceptions des intervenants quant à l'utilité des réseaux de partenariat établis</p>	<p>• Revue documentaire • Entretiens avec des informateurs clefs avec les parties prenantes concernées au sein du Bureau</p>	<p>• Données de suivi des interventions dans les projets • Rapports des donateurs • Rapports</p>	<p>Analyse descriptive Analyse thématique</p>

<p>efficaces et les plus novatrices qui ont contribué à accélérer l'atteinte du RCE#7?</p>	<p>interventions sur l'enregistrement des naissances et des stratégies de partenariat a-t-il contribué à l'atteinte des résultats escomptés?</p>	<p>4.5.1.2. Perceptions des intervenants à l'égard de la valeur des stratégies de partenariat</p>	<p>régional de l'UNICEF; bureau de pays de l'UNICEF;</p>	<p>financiers sur les interventions sur l'enregistrement des naissances • Rapports des interventions sur l'enregistrement des naissances au niveau du pays ; • Rapports d'examen annuels des interventions sur l'enregistrement des naissances; • Coûts opérationnels du programme de données Interviewed key stakeholders</p>	<p>Analyse de contenu</p>
<p>5. DURABILITÉ – Évaluer la durabilité des interventions sur l'enregistrement des naissances</p>					
<p>5.1 Dans quelle mesure l'UNICEF a-t-il pris des mesures pour faire en sorte que les activités financées par le programme d'enregistrement des naissances se poursuivent à l'avenir sans l'appui de l'UNICEF ?</p>	<p>5.1.1. Quels éléments (intrinsèques et/ou extrinsèques) suggèrent que les avantages des interventions sur l'enregistrement des naissances dureront?</p>	<p>5.1.1.1. Mécanismes en place pour assurer le maintien des gains réalisés</p> <p>5.1.1.2. Nombre de bureaux d'enregistrement des naissances mis en place et fonctionnels</p> <p>5.1.1.3. Disponibilité de personnel qualifié pour procéder à l'enregistrement des naissances</p> <p>5.1.1.4. des comités directeurs fonctionnels de CRVS à tous les niveaux; commémoration de la semaine du CRVS à tous les niveaux</p> <p>5.1.1.5. Toute influence des interventions sur l'enregistrement des naissances sur l'orientation de la politique de protection de l'enfance</p>	<p>• Revue documentaire• Entretiens avec des informateurs clés avec les parties prenantes concernées au sein du Bureau régional de l'UNICEF; bureau de pays de l'UNICEF; Ministères et institutions gouvernementales; Partenaires techniques et financiers du développement; Les institutions de développement local, y compris les dirigeants communautaires et religieux; Partenaires de mise en œuvre, y compris les OSC, les ONG, etc.</p>	<p>Documents examinés : - Documents et rapports sur les programmes de pays et les projets spécifiques de l'UNICEF; - Rapports des donateurs sur les interventions sur l'enregistrement des naissances - Rapports de suivi et d'évaluation; Données de suivi sur l'enregistrement des naissances - Littérature nationale et internationale (manuels de l'ONU et recommandations de normes CRVS de l'APAI)- Études disponibles et rapports d'évaluation sur la CRVS ou l'enregistrement des naissances, y compris- analyses de situation, rapports d'enquête sur les événements d'état civil, y compris l'enregistrement des naissances dans le pays</p>	<p>Analyse descriptive, Analyse thématique, A analysée par les éléments</p>
	<p>5.1.2. Quels aspects des interventions sur l'enregistrement des naissances les parties prenantes gouvernementales sont-elles mieux placées que les autres acteurs pour mettre en œuvre et suivre?</p>	<p>5.1.2.1. Perceptions des parties prenantes à l'égard des capacités aux niveaux national, des districts et des administrations locales dans l'enregistrement des naissances</p>	<p>• Entretiens avec des informateurs clefs avec les parties prenantes concernées au bureau régional de l'UNICEF; bureau de pays de l'UNICEF; Ministères et institutions gouvernementales; Partenaires techniques et financiers du développement; Partenaires de mise en œuvre, y compris les OSC, les ONG, etc.</p>	<p>Guide thématique EIC</p>	<p>Analyse descriptive, Analyse thématique, Analyse de contenu</p>

	<p>5.1.3. Dans quelle mesure les avantages nets des interventions sont-ils susceptibles de se poursuivre après l'arrêt du soutien de l'UNICEF? Quelle est la probabilité que les prestations durent et dans quelles conditions?</p>	<p>5.1.3.1. Preuve de l'engagement financier du gouvernement (national, de district et local) – allocations budgétaires, etc.</p> <p>5.1.3.2. Preuve de l'identification et des interactions avec les sources de financement externes (secteur privé, donateurs, etc.) pour soutenir les programmes – parties prenantes gouvernementales recherchant, trouvant et identifiant des synergies pour fournir un soutien</p> <p>5.1.3.3. Points de vue des intervenants sur la durée des avantages nets</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Revue documentaire • Entretiens avec des informateurs clés avec les parties prenantes concernées au sein du Bureau régional de l'UNICEF; bureau de pays de l'UNICEF; Ministères et institutions gouvernementales; Partenaires techniques et financiers du développement; Partenaires de mise en œuvre, y compris les OSC, les ONG, etc. 	<p>Documents examinés : - Documents et rapports sur les programmes de pays et les projets spécifiques de l'UNICEF; rapports financiers - rapports de suivi et d'évaluation; Données de suivi sur l'enregistrement des naissances Guides thématiques EIC (gouvernement (Q24,</p>	<p>Analyse descriptive, Analyse thématique</p>
	<p>5.1.5. Dans quelle mesure les interventions sur l'enregistrement des naissances de l'UNICEF soutiennent-elles des procédures adaptées pour soutenir les partenaires et assurer un transfert de compétences, permettant ainsi l'appropriation des réformes du CRVS par le gouvernement ?</p>	<p>5.1.5.1. Points de vue des intervenants et preuves de ce qui suit :</p> <ul style="list-style-type: none"> - l'appropriation nationale/locale - l'utilisation de la capacité locale, etc. <p>5.1.5.2. Les capacités liées au genre et à l'équité de ceux qui ont connu l'intervention</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Revue documentaire • Entretiens avec des informateurs clés avec les parties prenantes concernées au sein du Bureau régional de l'UNICEF; bureau de pays de l'UNICEF; Ministères et institutions gouvernementales; Institutions locales de développement Partenaires de mise en œuvre, y compris les OSC, les ONG, etc. 	<p>Documents et rapports de programme de pays et de projets spécifiques rapports annuels de l'UNICEF; rapports financiers - rapports de suivi et d'évaluation; Données de suivi sur l'enregistrement des naissances Guides thématiques EIC</p>	<p>Analyse descriptive, Analyse thématique, A analysée par les éléments</p>
	<p>5.1.6. Les ministères ont-ils intégré l'appui à l'enregistrement des naissances dans les budgets locaux et nationaux?</p>	<p>5.1.6.1. Preuve de l'intégration de l'appui sur l'enregistrement des naissances dans les budgets locaux et nationaux</p>	<p>Revue documentaire</p>	<p>Documents et rapports de programme de pays et de projets spécifiques rapports annuels de l'UNICEF; rapports financiers; Les budgets</p>	<p>Analyse descriptive, Analyse thématique, A analysée par les éléments</p>
<p>5.2 Dans quelle mesure les communautés et les partenaires institutionnels (qui sont censés être servis par les interventions sur l'enregistrement des naissances) se sont-ils appropriés les</p>	<p>5.2.1. Dans quelle mesure les interventions ont-elles facilité l'engagement et l'appropriation de la communauté ou des communautés locales?</p>	<p>5.2.1.1. Proportion de parents qui demandent des services d'enregistrement des naissances</p> <p>5.2.1.2. Parents démontrant des connaissances sur : l'importance,</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Revue documentaire • EIC avec le gouvernement locaux et les partenaires de mise en œuvre, y compris les OSC, les ONG, etc. • Discussions de groupes de discussion Femmes et hommes/ garçons et filles communautaires • Facilitateurs du dialogue communautaire; Facilitateurs de l'éducation par les pairs 	<p>Données de surveillance de routine Guides thématiques EIC et FGD</p>	<p>Analyse descriptive, Analyse thématique, A analysée par les éléments</p>

<p>approches et les résultats ?</p>		<p>la procédure et les exigences de l'enregistrement des naissances</p> <p>5.2.1.3. Perceptions de la collectivité à l'égard des avantages associés à l'enregistrement des naissances</p>	<ul style="list-style-type: none"> • 		
<p>5.3 Dans quelle mesure les activités des interventions d'enregistrement des naissances sont-elles reproduites/intensifiées par le Gouvernement et d'autres partenaires ?</p>	<p>5.2.2. À quelles activités des interventions SUR l'enregistrement des naissances a-t-il participé (y compris des activités spécifiques au cours de la planification et de la mise en œuvre)?</p>	<p>5.2.2.1. Participation des autorités locales à la planification et à la mise en œuvre des activités identifiées sur les interventions sur l'enregistrement des naissances</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Entretiens avec des informateurs clés avec les parties prenantes concernées dans les ministères et institutions des administrations de district et locales; 	<p>Guides thématiques EIC</p>	<p>Analyse descriptive, Analyse abondante</p>
<p>5.3 Dans quelle mesure les activités des interventions d'enregistrement des naissances sont-elles reproduites/intensifiées par le Gouvernement et d'autres partenaires ?</p>	<p>5.3.1. Dans quelle mesure la mise en œuvre du programme s'est-elle intégrée dans une vision à long terme pour le CRVS?</p>	<p>5.3.1.1. Intégration de l'enregistrement des naissances dans les programmes gouvernementaux pertinents (par exemple, santé maternelle et infantile, scolarisation et programmes scolaires)</p> <p>5.3.1.2. Participation des ministères et départements gouvernementaux compétents aux interventions sur l'enregistrement des naissances</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Revue documentaire • Entretiens avec des informateurs clés avec les parties prenantes concernées au sein du Bureau régional de l'UNICEF; bureau de pays de l'UNICEF; Ministères et institutions gouvernementales; Partenaires techniques et financiers du développement; Institutions locales de développement • Partenaires de mise en œuvre, y compris les OSC, les ONG, etc. 	<p>Documents et rapports du programme de pays et de projets spécifiques, rapports annuels de pays de l'UNICEF; - Rapports de suivi et d'évaluation; Données de suivi sur l'enregistrement des naissances - Littérature nationale et internationale (manuels de l'ONU et recommandations des normes CRVS de l'APAI) Guide thématique EIC</p>	<p>Analyse descriptive, Analyse thématique, A analysée par les éléments</p>
<p>5.4 Dans quelle mesure la partie nationale a-t-elle pris des initiatives et investi dans les systèmes</p>	<p>5.3.2. Les messages d'enregistrement des naissances ont-ils été incorporés dans les programmes gouvernementaux tels que les activités de santé maternelle et infantile?</p> <p>5.4.1. Dans quelle mesure les conditions nécessaires à l'appropriation des interventions par le gouvernement national et les collectivités locales</p>	<p>5.3.2.1. Les messages d'enregistrement des naissances ont-ils été incorporés dans les programmes gouvernementaux tels que les activités de santé maternelle et infantile?</p> <p>5.4.1.1. % de l'allocation du gouvernement aux CRVSS perceptions et preuves des parties prenantes concernant le respect des conditions gouvernementales</p>	<ul style="list-style-type: none"> • EIC – parties prenantes du district et du gouvernement local Discussions de groupe communautaires femmes et hommes / garçons et filles • Facilitateurs du dialogue communautaire; Facilitateurs de l'éducation par les pairs <ul style="list-style-type: none"> • Revue documentaire • Entretiens avec des informateurs clés avec les parties prenantes concernées au sein du Bureau régional de l'UNICEF; bureau de pays de l'UNICEF; Ministères et institutions 	<p>Guides thématiques EIC et FGD</p> <p>Documents examinés : - Documents et rapports sur les programmes de pays et les projets spécifiques de l'UNICEF; - Rapports des donateurs sur les</p>	<p>Analyse descriptive, Analyse thématique, A analysée par les éléments</p> <p>Analyse descriptive, Analyse thématique, Analyse auriculaire Analyse statistique</p>

<p>d'enregistrement des naissances ?</p>	<p>(municipalités et mairies) sont-elles remplies ?</p>	<p>nécessaires à l'affectation des interventions Déclarations sur l'investissement continu du gouvernement dans le CRVS L'allocation budgétaire accrue à l'enregistrement des naissances, ressources humaines disponibles</p>	<p>gouvernementales; Partenaires techniques et financiers du développement; Représentant de l'UA</p>	<p>interventions sur l'enregistrement des naissances - Rapports de suivi et d'évaluation; Données de suivi sur l'enregistrement des naissances - Littérature nationale et internationale (manuels de l'ONU et recommandations de normes CRVS de l'APAI)- Études disponibles et rapports d'évaluation sur la CRVS ou l'enregistrement des naissances, y compris des analyse situationnelles, des rapports d'enquête sur les événements d'état civil, y compris l'enregistrement des naissances dans le pays, Entretien avec les parties prenantes</p>	
	<p>5.4.2. Le gouvernement a-t-il formé des partenariats pour renforcer le système de surveillance des données à l'échelle du pays? Quels sont-ils et comment ont-ils fonctionné?</p>	<p>5.4.2.1. Partenariats pour renforcer le S&E 5.4.2.2. Perceptions des intervenants sur la façon dont ce qui a bien fonctionné avec les partenariats pour renforcer le S&E 5.4.2.3. Perceptions des intervenants à l'égard des défis</p>	<p>• Revue documentaire• Entretiens avec des informateurs clés avec les parties prenantes concernées au sein du Bureau régional de l'UNICEF; bureau de pays de l'UNICEF; Ministères et institutions gouvernementales;</p>	<p>Guides thématiques EIC</p>	<p>Analyse thématique, A analyser par rapport à l'article</p>
	<p>5.4.3. Quelles innovations et technologies ont été mises à profit pour renforcer les systèmes d'enregistrement des naissances et de surveillance des données? Qu'est-ce qui a bien fonctionné? Quelles sont les contraintes ?</p>	<p>5.4.3.1. Innovations et technologies visant à renforcer l'enregistrement des naissances et les systèmes de surveillance 5.4.3.2. Perceptions des intervenants sur la façon dont ce qui a bien fonctionné avec les innovations et la technologie 5.4.3.3. Perceptions des intervenants à l'égard des défis</p>	<p>• Revue documentaire• Entretiens avec des informateurs clés avec les parties prenantes concernées au sein du Bureau régional de l'UNICEF; bureau de pays de l'UNICEF; Ministères et institutions gouvernementales</p>	<p>Guides thématiques EIC</p>	<p>Analyse thématique, A analysée par rapport à l'article</p>

<p>5.5 Dans quelle mesure les mécanismes institutionnels et de prestation de services mis en place (par exemple, coordination aux niveaux régional, préfectoral et communautaire, partenariat avec les ONG pour la mise en œuvre) ont-ils permis d'atteindre et de maintenir (ou non) les résultats ?</p>	<p>5.5.1. Quels sont les mécanismes institutionnels et de prestation de services en place dans le pays concernés par cette évaluation?</p>	<p>5.5.1.1. Preuves documentées de la contribution des mécanismes institutionnels et de prestation de services mis en place par interventions sur l'enregistrement des naissances appuyés par l'UNICEF</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Revue documentaire • Entretiens avec des informateurs clés avec les parties prenantes concernées dans • Le bureau de pays de l'UNICEF; Ministères et institutions gouvernementales; Partenaires techniques et financiers du développement; Les institutions de développement local, y compris les dirigeants communautaires et religieux; Partenaires de mise en œuvre, y compris les OSC, les ONG, etc. 	<p>Documents examinés : - Documents et rapports sur les programmes de pays et les projets spécifiques de l'UNICEF; - Rapports des donateurs sur les interventions sur l'enregistrement des naissances - Rapports de suivi et d'évaluation; Données de suivi sur l'enregistrement des naissances - Littérature nationale et internationale (manuels de l'ONU et recommandations de normes CRVS de l'APAI)- Études et rapports d'évaluation disponibles sur CRVS ou interventions sur l'enregistrement des naissances, y compris des analyse, situationnelles, des rapports d'enquête sur les événements d'état civil, y compris l'enregistrement des naissances dans le pays Guide thématique EIC</p>	<p>Analyse descriptive, Analyse thématique, A analysée par les éléments</p>
<p>5.6 De quelle manière les activités du programme d'enregistrement des naissances ont-elles eu des effets positifs ou négatifs sur l'environnement au niveau communautaire ?</p>	<p>5.6.1. Les interventions du Registre d'entreprises appuyées par l'UNICEF ont-elles une stratégie de protection de l'environnement? Quels mécanismes ont été mis en place pour protéger les différents domaines d'intervention sur l'enregistrement des naissances?</p>	<p>5.6.1.1. Points de vue et preuves des parties prenantes sur les questions environnementales - disponibilité des programmes de recyclage, réduction de l'utilisation du papier, protocoles en place pour la gestion des déchets, etc.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Revue documentaire • Entretiens avec des informateurs clés avec les parties prenantes concernées au sein du Bureau régional de l'UNICEF; • Bureaux de pays de l'UNICEF; Ministères et institutions gouvernementales; Partenaires techniques et financiers du développement; Les institutions de développement local, y compris les dirigeants communautaires et religieux; Partenaires de mise en œuvre, y compris les OSC, les ONG, etc. 	<p>- Documents et rapports des programmes de pays et des projets spécifiques de l'UNICEF; - Rapports des donateurs sur les interventions sur l'enregistrement des naissances Guide thématique EIC (gouvernement (Q40,</p>	<p>Analyse descriptive, Analyse thématique, A analysée par les éléments</p>
<p>7. ÉQUITÉ ET ÉGALITÉ DES SEXES</p>					
<p>7.1 Dans quelle mesure les principes relatifs au genre, aux droits de la personne et à l'équité ont-ils été dûment intégrés dans : - La conception ;</p>	<p>7.1.1. Dans quelle mesure le programme a-t-il intégré l'approche genre dans la conception, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation de ses interventions?</p>	<p>7.1.1.1. Nombre d'évaluations des besoins tenant compte des sexes/pécificités en matière d'enregistrement des naissances au niveau du pays. 7.1.1.2. Points de vue des parties</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Revue documentaire • Entretiens avec des informateurs clés avec les parties prenantes concernées au bureau régional de l'UNICEF; bureau de pays de l'UNICEF; Ministères et institutions gouvernementales (Q9d,34); FGD 	<p>Documents examinés : documents et rapports du programme de pays et de projets spécifiques, rapports annuels de pays de l'UNICEF; Rapports des donateurs sur les interventions sur l'enregistrement des naissances - Rapports de suivi</p>	<p>Analyse descriptive, Analyse thématique, analyse statistique</p>

<p>- La planification ; - Et la mise en œuvre des programmes d'enregistrement des naissances ?</p>		<p>prenantes et preuves de la conformité aux obligations nationales et internationales concernant les enfants et les droits de l'homme Les parties prenantes ont des points de vue et des preuves d'une orientation et d'une allocation équilibrée des ressources pour les responsables (renforcement de la prestation de services) vis-à-vis des détenteurs de droits (création de la demande communautaire) et de la participation des OSC en tant que facilitateurs/ facilitateurs</p>	<p>Communauté hommes/femmes/garçons/filles</p> <ul style="list-style-type: none"> • FGD Dirigeants communautaires et religieux • Facilitateurs du dialogue communautaire de la FGD et facilitateurs de l'éducation par les pairs; organisations de femmes • Dialogues multipartites et ateliers avec les parties prenantes; 	<p>et d'évaluation; Données de suivi sur l'enregistrement des naissances Littérature nationale et internationale Guides thématiques EIC et FGD Contribution des dialogues multipartites et des ateliers des parties prenantes</p>	
	<p>7.1.2. Dans quelle mesure les interventions sur l'enregistrement des naissances ont-t-elles tenu compte d'une approche fondée sur les droits de la personne dans sa stratégie et son approche?</p>	<p>7.1.2.1. Nombre d'organisations de femmes et de militantes des droits de l'homme qui ont été consultées et ont participé à la phase de conception, de mise en œuvre et d'évaluation.</p> <p>7.1.2.2. Mesure dans laquelle les organisations dirigées par des femmes et des militants des droits de l'homme sont à l'origine du changement social lié à l'enregistrement des naissances.</p> <p>7.1.2.3. Niveau de participation des autorités nationales (liées aux affaires sociales, à la promotion de l'égalité des sexes, à l'éducation, à la justice et aux statistiques nationales) dans les interventions nationales sur l'enregistrement des naissances</p> <p>7.1.2.4. Mesure dans laquelle les données sur les modèles d'enregistrement des naissances</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Revue documentaire • Entretiens avec des informateurs clés avec les parties prenantes concernées au bureau régional de l'UNICEF; bureau de pays de l'UNICEF; Ministères et institutions gouvernementales (Q9d); FGD Communauté hommes/femmes/garçons/filles • FGD Dirigeants communautaires et religieux • Facilitateurs du dialogue communautaire de la FGD et facilitateurs de l'éducation par les pairs; organisations de femmes • Dialogues multipartites et ateliers avec les parties prenantes 	<p>Documents examinés : documents et rapports du programme de pays et de projets spécifiques, rapports annuels de pays de l'UNICEF; Rapports des donateurs sur les interventions sur l'enregistrement des naissances - Rapports de suivi et d'évaluation; Données de suivi sur l'enregistrement des naissances Littérature nationale et internationale Guides thématiques EIC et FGD Contribution des dialogues multipartites et des ateliers des parties prenantes</p>	

		<p>éclairer la prise de décisions et les politiques.</p> <p>7.1.2.5. Mesure dans laquelle les programmes d'égalité des genres comprennent des sujets liés à la naissance et à l'enregistrement des faits d'état civil.</p>			
<p>7.2 Dans quelle mesure les interventions ont-elles répondu aux besoins des groupes les plus vulnérables en termes d'accès aux services d'enregistrement?</p>	<p>7.2.1. Dans quelle mesure les interventions sur l'enregistrement des naissances ont-elles permis de corriger les iniquités dans la conception et la mise en œuvre de ses interventions?</p>	<p>7.2.1.1. Nombre et types de groupes qui ont été rejoints dans différents contextes (y compris les plus démunis et les plus susceptibles de manquer l'enregistrement des naissances)</p> <p>7.2.1.2. Points de vue et preuves des parties prenantes concernant la prise en compte des interventions sur l'enregistrement des naissances (par le biais de stratégies et d'interventions) qui ont tenu les plus démunis et les plus vulnérables à l'écart pour obtenir l'enregistrement de la naissance de l'enfant (c'est-à-dire les plus pauvres ou ceux des quintiles de revenu les plus bas, les analphabètes, les zones rurales et éloignées, les mères célibataires, les minorités ethniques, les personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays, les enfants handicapés, les personnes vivant dans les régions touchées par le conflit; les groupes nomades)</p> <p>7.2.1.3. Points de vue des parties prenantes, y compris la</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Revue documentaire • Entretiens avec des informateurs clés avec les parties prenantes concernées au bureau régional de l'UNICEF ; bureau de pays de l'UNICEF; Ministères et institutions gouvernementales (Q38,38a,38b); • FGD Communauté hommes/femmes/garçons/filles • FGD Dirigeants communautaires et religieux • Facilitateurs du dialogue communautaire de la FGD et facilitateurs de l'éducation par les pairs • Dialogues multipartites et ateliers avec les parties prenantes 	<p>Documents examinés : documents et rapports du programme de pays et de projets spécifiques, rapports annuels de pays de l'UNICEF; Rapports des donateurs sur les interventions sur l'enregistrement des naissances - Rapports de suivi et d'évaluation; Données de suivi sur l'enregistrement des naissances Littérature nationale et internationale Guides thématiques EIC et FGD Contribution des dialogues multipartites et des ateliers des parties prenantes</p>	<p>Analyse descriptive Analyse thématique Analyse causale contributive, Triangulation de différentes sources de données</p>

		communauté des défis continus (problèmes que les interventions sur l'enregistrement des naissances n'ont pas résolus) pour les pauvres et les plus démunis pour obtenir l'enregistrement des enfants et des solutions locales possibles.			
7.2.2. Dans quelle mesure les interventions des programmes ciblent-elles les plus défavorisés/vulnérables ainsi que les réfugiés et réduisent-elles les inégalités entre les groupes les plus riches et les groupes les plus défavorisés?	<p>7.2.2.1. Rapport entre les filles et les garçons dont les naissances ont été enregistrées avant et après les interventions.</p> <p>7.2.2.2. Nombre d'enregistrements de naissance triés par lieu de résidence, origine ethnique et niveau de scolarité du parent entre 2018 et 2021.</p> <p>7.2.2.3. Nombre d'enregistrements de naissances d'enfants handicapés, ventilés par sexe et lieu de résidence, entre 2018 et 2021.</p> <p>7.2.2.4. Perceptions des intervenants à l'égard de la cible des groupes marginalisés par les interventions</p>	<p>Revue documentaire</p> <ul style="list-style-type: none"> • Entretiens avec des informateurs clés avec les parties prenantes concernées au bureau régional de l'UNICEF; bureau de pays de l'UNICEF; Ministères et institutions gouvernementales Q38,38a,38b); • FGD Communauté hommes/femmes/garçons/filles • FGD Dirigeants communautaires et religieux • Facilitateurs du dialogue communautaire de la FGD et facilitateurs de l'éducation par les pairs • Dialogues multipartites et ateliers avec les parties prenantes 	<p>Documents et rapports de programme de pays et de projets spécifiques rapports annuels de l'UNICEF; - Rapports des donateurs sur les interventions sur l'enregistrement des naissances - Rapports de suivi et d'évaluation; Données de suivi sur l'enregistrement des naissances DHS/MICS</p> <p>- Littérature nationale et internationale</p> <p>Guides thématiques EIC (Gouvernement (Q38), Guides FGD</p> <p>Contribution des dialogues multipartites et des ateliers avec les parties prenantes</p>	<p>Analyse descriptive, Analyse thématique, Triangulation de différentes sources de données</p>	
7.2.3. Dans quelle mesure le système de suivi et d'évaluation a-t-il permis d'identifier et de suivre les groupes vulnérables et marginalisés?	<p>7.2.3.1. Nombre de mères célibataires et/ou de mères handicapées qui ont enregistré la naissance de leur enfant entre 2018 et 2021.</p> <p>7.2.3.2. Nombre de systèmes de suivi et d'évaluation qui comportent des questions et des indicateurs sexospécifiques.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Revue documentaire • FGD Communauté hommes/femmes/garçons/filles • FGD Dirigeants communautaires et religieux • Facilitateurs du dialogue communautaire de la FGD et facilitateurs de l'éducation par les pairs • Dialogues multipartites et ateliers avec les parties prenantes 	<p>Documents et rapports de programme de pays et de projets spécifiques rapports annuels de l'UNICEF; - Rapports des donateurs sur les interventions sur l'enregistrement des naissances - Rapports de suivi et d'évaluation; Données de suivi sur l'enregistrement des naissances</p>	<p>Analyse descriptive, Analyse thématique, Triangulation de différentes sources de données</p>	

		<p>7.2.3.3. Nombre de naissances enregistrées de familles ayant le statut de réfugié ou vivant dans des camps de personnes déplacées, avant et après l'intervention.</p> <p>7.2.3.4. Les perceptions des communautés quant à la satisfaction des besoins des femmes et des filles en matière de registre.</p> <p>7.2.3.5. Perceptions des communautés quant à la satisfaction des besoins des populations démunies</p>		<p>DHS/MICS - Littérature nationale et internationale Guides thématiques EIC et FGD Contribution des dialogues multipartites et des ateliers avec les parties prenantes</p>	
	<p>7.2.4. Quelles ont été les réalisations et les défis dans la fourniture de services des interventions relatives à l'enregistrement des naissances d'urgence dans les camps de réfugiés, les camps de personnes déplacées et les milieux nomades?</p>	<p>7.2.4.1. Perceptions des parties prenantes des réalisations et des défis dans la fourniture de services aux populations déplacées et aux nomades</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Revue documentaire • Entretiens avec des informateurs clés avec les parties prenantes concernées au sein du Bureau régional de l'UNICEF; bureau de pays de l'UNICEF; Parties prenantes gouvernementales (nationales, de district et locales) (Q38b FGD avec les personnes déplacées et les communautés nomades hommes / femmes / filles / garçons / organisations de femmes / dirigeants communautaires et religieux 	<p>Documents et rapports de programme de pays et de projets spécifiques rapports annuels de l'UNICEF; - Rapports des donateurs sur les interventions sur l'enregistrement des naissances - Rapports de suivi et d'évaluation; Données de surveillance sur l'enregistrement des naissances - Littérature nationale et internationale Guides thématiques EIC et FGD Contribution des dialogues multipartites et des ateliers avec les parties prenantes</p>	<p>Analyse descriptive, Analyse thématique, Triangulation de différentes sources de données</p>
<p>7.3 Dans quelle mesure les interventions ont-elles permis de surmonter les obstacles qui empêchent les filles et les femmes d'obtenir des actes naissances et d'avoir accès aux</p>	<p>7.3.1. Par quels mécanismes et dans quelle mesure les filles et les garçons ont-ils bénéficié équitablement des activités d'intervention tout au long de la chaîne de résultats?</p>	<p>7.3.1.1. Proportion de filles de moins d'un an dont la naissance a été enregistrée entre 2018 et 2021 dans les zones d'intervention Changements dans la perception de l'égalité des sexes en ce qui concerne les interventions sur l'enregistrement</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Revue documentaire • Entretiens avec des informateurs clés avec les parties prenantes concernées au sein du Bureau régional de l'UNICEF; • Bureaux de pays de l'UNICEF; Ministères et institutions gouvernementales; Partenaires techniques et financiers du développement; Les institutions de développement local, y 	<p>Documents et rapports de programme de pays et de projets spécifiques rapports annuels de l'UNICEF; - Rapports des donateurs sur les interventions sur l'enregistrement des naissances - Rapports de suivi et d'évaluation;</p>	<p>Analyse descriptive Analyse thématique Analyse auriculaire Analyse statistique</p>

<p>services de base (par conséquent) dans les communautés ciblées ?</p>		<p>des naissances – comment les filles sont perçues par les communautés, en particulier par les hommes</p> <p>7.3.1.2.Perceptions de la satisfaction des besoins des femmes et des filles en ce qui concerne l'enregistrement des naissances.</p>	<p>compris les dirigeants communautaires et religieux; Partenaires de mise en œuvre, y compris les OSC, les ONG, etc. • Discussions de groupe (FGD) - Adolescents et garçons / enfants (12-18 ans) Jeunes adultes (18-24ans); Parents adolescents (15-18 ans); Les femmes et les hommes de la communauté (parents / soignants, y compris les oncles, les tantes, les sœurs, les frères); Facilitateurs du dialogue communautaire; Facilitateurs de l'éducation par les pairs • Dialogues multipartites et ateliers avec les parties prenantes</p>	<p>Données de suivi sur l'enregistrement des naissances DHS/MICS - Littérature nationale et internationale Guides thématiques EIC et FGD Contribution des dialogues multipartites et des ateliers avec les parties prenantes</p>	
	<p>7.3.2. Quels sont les obstacles à l'accès pour l'enregistrement des naissances des femmes/filles et d'autres services de base? Dans quelle mesure l'intervention sur l'enregistrement des naissances a-t-elle permis de surmonter ces obstacles? Quelles sont les lacunes qui subsistent? Comment peut-on s'y attaquer?</p>	<p>7.3.2.1. Perceptions des parties prenantes concernant les obstacles à l'accès des femmes et efforts déployés pour les surmonter</p>	<p>• Entretiens avec des informateurs clefs avec les parties prenantes concernées au bureau régional de l'UNICEF; bureau de pays de l'UNICEF; gouvernement (national, de district et local) FGD avec les hommes/ femmes / filles / garçons / organisations de femmes / dirigeants communautaires et religieux</p>	<p>Guides thématiques EIC et FGD</p>	<p>Analyse descriptive Analyse thématique Triangulation de différentes sources de données</p>
	<p>7.3.3. Dans quelle mesure les femmes et les filles ont-elles été prises en compte dans la mobilisation, la mise en œuvre ou le suivi des activités sur l'enregistrement des naissances?</p>	<p>7.3.3.1. Niveau de participation des femmes et des filles aux activités d'engagement communautaire sur l'enregistrement des naissances / mise en œuvre et suivi sur l'enregistrement des naissances</p>	<p>• Entretiens avec des informateurs clefs avec les parties prenantes concernées dans le bureau de pays de l'UNICEF; gouvernement (national, de district et local) (Q33,34) FGD avec les hommes/ femmes / filles / garçons / organisations de femmes / dirigeants communautaires et religieux</p>	<p>Guides thématiques EIC et FGD</p>	<p>Analyse descriptive Analyse thématique Triangulation de différentes sources de données</p>
<p>7.4 S'il y a eu des obstacles politiques, pratiques ou administratifs pour intégrer adéquatement les principes de genre, de droits de l'homme et d'équité lors de la mise en œuvre des interventions, quel a été le niveau d'effort déployé pour</p>	<p>7.4.1. Dans quelle mesure les défis en matière de genre et d'équité auxquels le pays est confronté ont-ils été évalués et analysés pour justifier les choix des priorités stratégiques du programme?</p>	<p>7.4.1.1. Nombre et nature (communication, administration, politique et législative, sociale, recherche) des initiatives nationales visant à promouvoir le Registre.</p>	<p>• Revue documentaire • Entretiens avec des informateurs clés avec les parties prenantes concernées au sein du Bureau régional de l'UNICEF; bureau de pays de l'UNICEF; Parties prenantes gouvernementales (nationales, de district et locales)</p>	<p>Documents et rapports de programme de pays et de projets spécifiques rapports annuels de l'UNICEF; - Rapports des donateurs sur les interventions sur l'enregistrement des naissances - Rapports de suivi et d'évaluation; Données de suivi sur l'enregistrement des naissances DHS/MICS - Littérature nationale et internationale Guides thématiques EIC</p>	<p>Analyse descriptive, analyse thématique</p>

<p>surmonter ces difficultés ?</p>	<p>7.4.2. Quels sont les obstacles (politiques, pratiques ou administratifs) qui empêchent les interventions d'intégrer efficacement les principes de genre, de droits de l'homme et d'équité lors de la mise en œuvre ?</p>	<p>7.4.2.1. Perceptions des parties prenantes quant aux défis liés à l'intégration efficace des principes du genre, des droits de la personne et de l'équité au cours de la mise en œuvre des interventions</p>	<p>• Revue documentaire • Entretiens avec des informateurs clés avec les parties prenantes concernées au sein du Bureau régional de l'UNICEF; bureau de pays de l'UNICEF;</p>	<p>Documents et rapports de programme de pays et de projets spécifiques rapports annuels de l'UNICEF; - Rapports des donateurs sur les interventions sur l'enregistrement des naissances - Rapports de suivi et d'évaluation; Données de suivi sur l'enregistrement des naissances DHS/MICS - Littérature nationale et internationale Guides thématiques EIC</p>	<p>Analyse descriptive, Analyse thématique Triangulation de différentes sources de données</p>
	<p>7.4.3. Qu'a-t-on fait pour s'attaquer efficacement aux goulets d'étranglement et aux difficultés liées à l'intégration efficace des principes de genre, de droits de l'homme et d'équité dans la mise en œuvre des interventions? Comment cela a-t-il fonctionné?</p>	<p>7.4.3.1. Perceptions des parties prenantes sur les mesures visant à intégrer les principes du genre, des droits de l'homme et de l'équité lors de la mise en œuvre des interventions</p>	<p>• Revue documentaire • Entretiens avec des informateurs clés avec les parties prenantes concernées au sein du Bureau régional de l'UNICEF; bureau de pays de l'UNICEF; Parties prenantes gouvernementales (nationales, de district et locales) (Q33</p>		<p>Analyse descriptive Analyse thématique Triangulation de différentes sources de données</p>
<p>7.5 Dans quelle mesure le système de suivi, d'évaluation et d'établissement de rapports a-t-il tenu compte des principes relatifs à l'égalité des sexes, aux droits de la personne et à l'équité ?</p>	<p>7.5.1. Les indicateurs sélectionnés tiennent-ils compte des spécificités des filles/femmes et des garçons/hommes? Si oui, comment ?</p>	<p>7.5.1.1. Dest l'agrégation des données de suivi par sexe et des indicateurs indirects liés au statut socio-économique (zone de résidence, profession, niveau d'éducation, etc.)</p> <p>7.5.1.2. Niveau de prise en compte du genre et de l'équité dans le cadre du programme, la Catégorie de travail et la chaîne de résultats</p>	<p>• Revue documentaire • Entretiens avec des informateurs clés avec les parties prenantes concernées au sein du Bureau régional de l'UNICEF; bureau de pays de l'UNICEF;</p>	<p>Documents examinés : - documents et rapports sur les programmes de pays et les projets spécifiques, - rapports annuels de pays de l'UNICEF; - Rapports des donateurs sur les interventions sur l'enregistrement des naissances - Rapports de suivi et d'évaluation; Données de suivi sur l'enregistrement des naissances - Littérature nationale et internationale (manuels de l'ONU et recommandations de normes CRVS de l'APAI)- Études disponibles et rapports d'évaluation sur la CRVS ou l'enregistrement des naissances, y compris des analyses situationnelles, des rapports d'enquête sur les événements d'état civil, y compris</p>	<p>Analyse descriptive, analyse thématique</p>

				l'enregistrement des naissances dans le pays EIC avec les parties prenantes	
	7.5.2. Comment et dans quelle mesure les différents intérêts des filles/ femmes et garçons/ hommes de différentes tranches d'âge ont-ils été intégrés dans la conception des interventions, sa gouvernance et ses systèmes de suivi	7.5.2.1. Perceptions des parties prenantes des considérations relatives aux principes du genre, des droits de la personne et de l'équité dans le système de S&E	<ul style="list-style-type: none"> • Revue documentaire • Entretiens avec des informateurs clés avec les parties prenantes concernées au sein du Bureau régional de l'UNICEF; bureau de pays de l'UNICEF; Parties prenantes gouvernementales (nationales, de district et locales) (Q35) 		Analyse descriptive Analyse thématique Triangulation de différentes sources de données

Annexe 5 : Formulaires de consentement éclairé -EIC**Formulaire de consentement éclairé – Entretien avec des informateurs clés – Intervenants gouvernementaux**

Oversee Advising Group mène une évaluation des interventions liées à l'enregistrement des naissances soutenues par l'UNICEF pour la période 2018-2021 (y compris pendant la pandémie de COVID-19).

Ce formulaire de consentement explique l'évaluation et le rôle des participants à celle-ci. Veuillez tenir compte de ces informations et prendre autant de temps que nécessaire. Si vous avez des questions à une date ultérieure, vous pouvez demander à n'importe lequel des membres de l'équipe nationale d'évaluation.

L'évaluation vise à évaluer dans quelle mesure les interventions sur l'enregistrement des naissances au Tchad a atteint les objectifs envisagés et à éclairer les stratégies de mise en œuvre des interventions dans les années à venir, en vue de mettre les stratégies à l'échelle.

Pour ce faire, l'évaluation mettra l'accent sur les objectifs suivants :

1. Déterminer la pertinence, l'efficacité, la cohérence, l'impact et la durabilité des stratégies appuyées par l'UNICEF qui visent à améliorer les taux d'enregistrement des naissances dans le pays ;
2. Identifier les enseignements tirés sur ce qui a fonctionné et ce qui n'a pas fonctionné sur les stratégies de mise en œuvre des interventions sur l'enregistrement des naissances, en tant que interventions autonomes, mais aussi en ce qui concerne la convergence multisectorielle, y compris les résultats inattendus (positifs et négatifs) ;
3. Déterminer dans quelle mesure les innovations et les nouvelles technologies ont été mises à profit grâce à des partenariats nouveaux ou existants (secteur privé, ONG) et ont contribué à l'atteinte du RCE#7 ;
4. Formuler des recommandations clés sur la manière d'améliorer les processus de mise en œuvre et les performances des stratégies régionales en vue de leur transposition à plus grande échelle et des interventions clés dans le cadre du processus d'apprentissage continu ;
5. Contribuer à l'amélioration des stratégies de programme et de la théorie du changement pour RCE#7 dans WCAR ;
6. Évaluer dans quelle mesure les stratégies nationales d'enregistrement des naissances et les interventions clés ont intégré l'équité et l'égalité des sexes dans leur conception, leur mise en œuvre et leur suivi.

Participation volontaire

Nous vous invitons à participer à cette étude parce que vous êtes un intervenant clé du Programme gouvernemental d'enregistrement des naissances.

Votre participation à cette évaluation est entièrement volontaire. C'est à vous de décider de participer ou non. Vous pouvez changer d'avis et cesser de participer à tout moment.

Procédures

Nous aimerions vous poser quelques questions relatives aux interventions sur l'enregistrement des naissances. Nous vous poserons des questions concernant les stratégies qui visent à améliorer les taux d'enregistrement des naissances dans le pays ; votre perception des réalisations et des résultats des interventions sur l'enregistrement des naissances ; comment les choses se sont déroulées – qu'est-ce qui a facilité les changements et comment ? Quels ont été les obstacles rencontrés ? Et des domaines à améliorer.

Pour m'assurer que je n'oublie pas ou ne change pas ce que vous me dites, je vous demande la permission d'enregistrer et d'écrire la conversation. Tout ce qui sera enregistré et écrit sera confidentiel. Veuillez noter que vous pouvez refuser de donner votre autorisation à cela.

Durée

L'entrevue durera environ 60 à 90 minutes.

Avantages

Il n'y a pas d'avantages directs pour vous d'être dans l'évaluation.

Risques, malaises et droits de rétractation

Il n'y a pas de risques physiques, psychologiques, sociaux, économiques, juridiques et émotionnels évidents à participer à cette évaluation. La participation à cette évaluation est volontaire. Pendant l'entretien, vous êtes autorisé à refuser de répondre à toute question et vous êtes autorisé à arrêter l'entretien à tout moment. Il n'y a aucune conséquence si vous décidez de ne pas poursuivre l'entretien.

Confidentialité et vie privée

Les informations que vous nous fournissez sont totalement confidentielles. Nous n'associerons pas votre nom avec tout ce que vous dites. Nous n'utiliserons pas d'identifiants personnels pour les informations obtenues.

La confidentialité sera assurée au cours de cette entrevue en l'ayant ici (ou virtuellement).

Consentement et contact

Avez-vous des questions que vous aimeriez poser ?

Acceptez-vous de répondre aux questions maintenant ?

Si vous avez d'autres questions sur cette évaluation plus tard, vous pouvez contacter le superviseur principal sur (téléphone *portable no*) :

Si vous acceptez de participer après avoir reçu les informations ci-dessus, veuillez signer ci-dessous.

Vérifier le consentement verbal

Lu par l'intimé [] intervieweur []

D'accord [] Refusé []

Partie défenderesse : _____

Intervieweur : _____ Date : __/__/__

En cas de refus, l'intervieweur doit en informer le chef d'équipe.

Formulaire de consentement éclairé – Entrevues avec des informateurs clés – Intervenants de l'UNICEF

Oversee Advising Group mène une évaluation des interventions liées à l'enregistrement des naissances soutenues par l'UNICEF pour la période 2018-2021 (y compris pendant la pandémie de COVID-19).

Ce formulaire de consentement explique l'évaluation et le rôle des participants à celle-ci. Veuillez tenir compte de ces informations et prendre autant de temps que nécessaire. Si vous avez des questions à une date ultérieure, vous pouvez demander à n'importe lequel des membres de l'équipe nationale d'évaluation.

L'évaluation vise à évaluer dans quelle mesure les interventions sur l'enregistrement des naissances au Tchad ont atteint les objectifs envisagés et à éclairer les stratégies de mise en œuvre des interventions dans les années à venir, en vue de mettre les stratégies à l'échelle.

Pour ce faire, l'évaluation mettra l'accent sur les objectifs suivants :

1. Déterminer la pertinence, l'efficacité, la cohérence, l'impact et la durabilité des stratégies appuyées par l'UNICEF qui visent à améliorer les taux d'enregistrement des naissances dans le pays ;
2. Identifier les enseignements tirés sur ce qui a fonctionné et ce qui n'a pas fonctionné sur les stratégies de mise en œuvre des interventions sur l'enregistrement des naissances, en tant que interventions autonomes, mais aussi en ce qui concerne la convergence multisectorielle, y compris les résultats inattendus (positifs et négatifs) ;
3. Déterminer dans quelle mesure les innovations et les nouvelles technologies ont été mises à profit grâce à des partenariats nouveaux ou existants (secteur privé, ONG) et ont contribué à l'atteinte du RCE#7 ;
4. Formuler des recommandations clés sur la manière d'améliorer les processus de mise en œuvre et les performances des stratégies régionales en vue de leur transposition à plus grande échelle et des interventions clés dans le cadre du processus d'apprentissage continu ;
5. Contribuer à l'amélioration des stratégies de programme et de la théorie du changement pour RCE#7 dans WCAR ;
6. Évaluer dans quelle mesure les stratégies nationales d'enregistrement des naissances et les interventions clés ont intégré l'équité et l'égalité des sexes dans leur conception, leur mise en œuvre et leur suivi.

Participation volontaire

Nous vous invitons à participer à cette évaluation parce que vous êtes un intervenant clé du Programme gouvernemental d'enregistrement des naissances.

Votre participation à cette évaluation est entièrement volontaire. C'est à vous de décider de participer ou non. Vous pouvez changer d'avis et cesser de participer à tout moment.

Procédures

Nous aimerions vous poser quelques questions relatives aux interventions sur l'enregistrement des naissances. Nous vous poserons des questions concernant les stratégies qui visent à améliorer les taux d'enregistrement des naissances dans le pays ; votre perception des réalisations et des résultats des interventions sur l'enregistrement des naissances ; comment les choses se sont déroulées – qu'est-ce qui a facilité les changements et comment ? Quels ont été les obstacles rencontrés ? Et des domaines à améliorer.

Pour m'assurer que je n'oublie pas ou ne change pas ce que vous me dites, je vous demande la permission d'enregistrer et d'écrire la conversation. Tout ce qui sera enregistré et écrit sera confidentiel. Veuillez noter que vous pouvez refuser de donner votre autorisation à cela.

Durée

L'entrevue durera environ 60 à 90 minutes.

Avantages

Il n'y a pas d'avantages directs pour vous d'être dans l'évaluation.

Risques, malaises et droits de rétractation

Il n'y a pas de risques physiques, psychologiques, sociaux, économiques, juridiques et émotionnels évidents à participer à cette évaluation. La participation à cette évaluation est volontaire. Pendant l'entretien, vous êtes autorisé à refuser de répondre à toute question et vous êtes autorisé à arrêter l'entretien à tout moment. Il n'y a aucune conséquence si vous décidez de ne pas poursuivre l'entretien.

Confidentialité et vie privée

Les informations que vous nous fournissez sont totalement confidentielles. Nous n'associerons pas votre nom à quoi que ce soit que vous dites. Nous n'utiliserons pas d'identifiants personnels pour les informations obtenues. La confidentialité sera assurée au cours de cette entrevue en l'ayant ici (ou virtuellement).

Consentement et contact

Avez-vous des questions que vous aimeriez poser?

Acceptez-vous de répondre aux questions maintenant?

Si vous avez d'autres questions sur cette évaluation plus tard, vous pouvez contacter le superviseur principal sur (téléphone *portable no*) :

Si vous acceptez de participer après avoir reçu les informations ci-dessus, veuillez signer ci-dessous.

Vérifier le consentement verbal

Lu par l'intimé [] intervieweur []

D'accord [] Refusé []

Partie défenderesse : _____

Intervieweur : _____ Date : __/__/__

En cas de refus, l'intervieweur doit en informer le chef d'équipe.

Formulaire de consentement éclairé – Entrevues avec des informateurs clés – Partenaires techniques et de développement

Oversee Advising Group mène une évaluation des interventions liées à l'enregistrement des naissances soutenues par l'UNICEF pour la période 2018-2021 (y compris pendant la pandémie de COVID-19).

Ce formulaire de consentement explique l'évaluation et le rôle des participants à celle-ci. Veuillez tenir compte de ces informations et prendre autant de temps que nécessaire. Si vous avez des questions à une date ultérieure, vous pouvez demander à n'importe lequel des membres de l'équipe nationale d'évaluation.

L'évaluation vise à évaluer dans quelle mesure les interventions sur l'enregistrement des naissances au Tchad a atteint les objectifs envisagés et à éclairer les stratégies de mise en œuvre des interventions dans les années à venir, en vue de mettre les stratégies à l'échelle.

Pour ce faire, l'évaluation mettra l'accent sur les objectifs suivants :

1. Déterminer la pertinence, l'efficacité, la cohérence, l'impact et la durabilité des stratégies appuyées par l'UNICEF qui visent à améliorer les taux d'enregistrement des naissances dans le pays ;
2. Identifier les enseignements tirés sur ce qui a fonctionné et ce qui n'a pas fonctionné sur les stratégies de mise en œuvre des interventions sur l'enregistrement des naissances, en tant que interventions autonomes, mais aussi en ce qui concerne la convergence multisectorielle, y compris les résultats inattendus (positifs et négatifs) ;
3. Déterminer dans quelle mesure les innovations et les nouvelles technologies ont été mises à profit grâce à des partenariats nouveaux ou existants (secteur privé, ONG) et ont contribué à l'atteinte du RCE#7 ;
4. Formuler des recommandations clés sur la manière d'améliorer les processus de mise en œuvre et les performances des stratégies régionales en vue de leur transposition à plus grande échelle et des interventions clés dans le cadre du processus d'apprentissage continu ;
5. Contribuer à l'amélioration des stratégies de programme et de la théorie du changement pour RCE#7 dans WCAR ;
6. Évaluer dans quelle mesure les stratégies nationales d'enregistrement des naissances et les interventions clés ont intégré l'équité et l'égalité des sexes dans leur conception, leur mise en œuvre et leur suivi.

Participation volontaire

Nous vous invitons à participer à cette évaluation parce que vous êtes un intervenant clé du Programme gouvernemental d'enregistrement des naissances.

Votre participation à cette évaluation est entièrement volontaire. C'est à vous de décider de participer ou non. Vous pouvez changer d'avis et cesser de participer à tout moment.

Procédures

Nous aimerions vous poser quelques questions relatives aux interventions sur l'enregistrement des naissances. Nous vous poserons des questions concernant les stratégies qui visent à améliorer les taux d'enregistrement des naissances dans le pays ; votre perception des réalisations et des résultats des interventions sur l'enregistrement des naissances ; comment les choses se sont déroulées – qu'est-ce qui a facilité les changements et comment ? Quels ont été les obstacles rencontrés ? Et des domaines à améliorer.

Pour m'assurer que je n'oublie pas ou ne change pas ce que vous me dites, je vous demande la permission d'enregistrer et d'écrire la conversation. Tout ce qui sera enregistré et écrit sera confidentiel. Veuillez noter que vous pouvez refuser de donner votre autorisation à cela.

Durée

L'entrevue durera environ 60 à 90 minutes.

Avantages

Il n'y a pas d'avantages directs pour vous d'être dans l'évaluation.

Risques, malaises et droits de rétractation

Il n'y a pas de risques physiques, psychologiques, sociaux, économiques, juridiques et émotionnels évidents à participer à cette évaluation. La participation à cette évaluation est volontaire. Pendant l'entretien, vous êtes autorisé à refuser de répondre à toute question et vous êtes autorisé à arrêter l'entretien à tout moment. Il n'y a aucune conséquence si vous décidez de ne pas poursuivre l'entretien.

Confidentialité et vie privée

Les informations que vous nous fournissez sont totalement confidentielles. Nous n'associerons pas votre nom avec tout ce que vous dites. Nous n'utiliserons pas d'identifiants personnels pour les informations obtenues.

La confidentialité sera assurée au cours de cette entrevue en l'ayant ici (ou virtuellement).

Consentement et contact

Avez-vous des questions que vous aimeriez poser ?

Acceptez-vous de répondre aux questions maintenant ?

Si vous avez d'autres questions sur cette évaluation plus tard, vous pouvez contacter le superviseur principal sur (téléphone portable no) :

Si vous acceptez de participer après avoir reçu les informations ci-dessus, veuillez signer ci-dessous.

Vérifier le consentement verbal

Lu par l'intimé [] intervieweur []

D'accord [] Refusé []

Partie défenderesse : _____

Intervieweur : _____ Date : __/__/__

En cas de refus, l'intervieweur doit en informer le chef d'équipe pour obtenir la documentation appropriée.

Formulaire de consentement éclairé – Entretiens avec des informateurs clés – Facilitateurs de dialogue communautaire, chefs traditionnels et religieux

Oversee Advising Group mène une évaluation des interventions liées à l'enregistrement des naissances soutenues par l'UNICEF pour la période 2018-2021 (y compris pendant la pandémie de COVID-19).

Ce formulaire de consentement explique l'évaluation et le rôle des participants à celle-ci. Veuillez tenir compte de ces informations et prendre autant de temps que nécessaire. Si vous avez des questions à une date ultérieure, vous pouvez demander à n'importe lequel des membres de l'équipe nationale d'évaluation.

L'évaluation vise à évaluer dans quelle mesure les interventions sur l'enregistrement des naissances au Tchad a atteint les objectifs envisagés et à éclairer les stratégies de mise en œuvre des interventions dans les années à venir, en vue de mettre les stratégies à l'échelle.

Pour ce faire, l'évaluation mettra l'accent sur les objectifs suivants :

7. Déterminer la pertinence, l'efficacité, la cohérence, l'impact et la durabilité des stratégies appuyées par l'UNICEF qui visent à améliorer les taux d'enregistrement des naissances dans le pays ;
8. Identifier les enseignements tirés sur ce qui a fonctionné et ce qui n'a pas fonctionné sur les stratégies de mise en œuvre des interventions sur l'enregistrement des naissances, en tant que interventions autonomes, mais aussi en ce qui concerne la convergence multisectorielle, y compris les résultats inattendus (positifs et négatifs) ;
9. Déterminer dans quelle mesure les innovations et les nouvelles technologies ont été mises à profit grâce à des partenariats nouveaux ou existants (secteur privé, ONG) et ont contribué à l'atteinte du RCE#7 ;
10. Formuler des recommandations clés sur la manière d'améliorer les processus de mise en œuvre et les performances des stratégies régionales en vue de leur transposition à plus grande échelle et des interventions clés dans le cadre du processus d'apprentissage continu ;
11. Contribuer à l'amélioration des stratégies de programme et de la théorie du changement pour RCE#7 dans WCAR ;
12. Évaluer dans quelle mesure les stratégies nationales d'enregistrement des naissances et les interventions clés ont intégré l'équité et l'égalité des sexes dans leur conception, leur mise en œuvre et leur suivi.

Participation volontaire

Nous vous invitons à participer à cette évaluation parce que vous êtes un intervenant clé du Programme gouvernemental d'enregistrement des naissances.

Votre participation à cette évaluation est entièrement volontaire. C'est à vous de décider de participer ou non. Vous pouvez changer d'avis et cesser de participer à tout moment.

Procédures

Nous aimerions vous poser quelques questions relatives aux interventions sur l'enregistrement des naissances. Nous vous poserons des questions concernant les stratégies qui visent à améliorer les taux d'enregistrement des naissances dans le pays ; votre perception des réalisations et des résultats des interventions sur l'enregistrement des naissances ; comment les choses se sont déroulées – qu'est-ce qui a facilité les changements et comment ? Quels ont été les obstacles rencontrés ? Et des domaines à améliorer.

Pour m'assurer que je n'oublie pas ou ne change pas ce que vous me dites, je vous demande la permission d'enregistrer et d'écrire la conversation. Tout ce qui sera enregistré et écrit sera confidentiel. Veuillez noter que vous pouvez refuser de donner votre autorisation à cela.

Durée

L'entrevue durera environ 60 à 90 minutes.

Avantages

Il n'y a pas d'avantages directs pour vous d'être dans l'évaluation.

Risques, malaises et droits de rétractation

Il n'y a pas de risques physiques, psychologiques, sociaux, économiques, juridiques et émotionnels évidents à participer à cette évaluation. La participation à cette évaluation est volontaire. Pendant l'entretien, vous êtes autorisé à refuser de répondre à toute question et vous êtes autorisé à arrêter l'entretien à tout moment. Il n'y a aucune conséquence si vous décidez de ne pas poursuivre l'entretien.

Confidentialité et vie privée

Les informations que vous nous fournissez sont totalement confidentielles. Nous n'associerons pas votre nom avec tout ce que vous dites. Nous n'utiliserons pas d'identifiants personnels pour les informations obtenues.

La confidentialité sera assurée au cours de cette entrevue en l'ayant ici (ou virtuellement).

Consentement et contact

Avez-vous des questions que vous aimeriez poser ?

Acceptez-vous de répondre aux questions maintenant ?

Si vous avez d'autres questions sur cette évaluation plus tard, vous pouvez contacter le superviseur principal sur (téléphone portable no) :

Si vous acceptez de participer après avoir reçu les informations ci-dessus, veuillez signer ci-dessous.

Vérifier le consentement verbal

Lu par l'intimé [] intervieweur []

D'accord [] Refusé []

Partie défenderesse : _____

Intervieweur : _____ Date : __/__/__

En cas de refus, l'intervieweur doit en informer le chef d'équipe pour obtenir la documentation appropriée.

Annexe 6 : Guides thématiques pour les entretiens avec les informateurs clés

Guide thématique – Intervenants du gouvernement de l'enregistrement des naissances aux niveaux central, régional et local

Renseignements généraux

- Lieu de collecte
- Sexe du répondant
- Poste occupé
- Activités menées dans le cadre des interventions sur l'enregistrement des naissances
- Années d'expérience
- Types d'interventions

Rôle du répondant - J'aimerais tout d'abord vous demander de décrire brièvement votre rôle et vos responsabilités au sein des interventions sur l'enregistrement des naissances en tant que partie prenante du gouvernement.

Contexte de la mise en œuvre du projet

1. Quelles sont les principales interventions que le gouvernement met en œuvre dans le domaine de l'enregistrement des naissances ?
 - a. Quelles activités ont été menées dans le cadre des interventions relatives à l'enregistrement des naissances? Veuillez partager plus de détails sur les projets et leurs interventions. Pourriez-vous également partager les propositions de projet, les budgets et les rapports disponibles ?
 - b. Êtes-vous au courant des interventions menées avec le soutien de l'UNICEF ? Si oui, pouvez-vous en dire plus à ce sujet ?
 - c. Pouvez-vous décrire le Système d'enregistrement des faits d'état civil et des statistiques de l'état civil (CRVS) dans le pays ?
 - d. Quelles ont été les principales menaces (stabilité politique/instabilité, mouvements de population, contexte d'urgence, etc.) auxquelles le pays a été confronté et qui ont influencé le système CRVS ?
 - e. À votre avis, dans quelle mesure ces menaces ont-elles influencé la conception et la mise en œuvre du programme d'enregistrement des naissances? (**Sondez** chaque menace séparément) Comment les interventions sur l'enregistrement des naissances s'y sont-elles adaptées ?
 - f. Comment pensez-vous que les interventions sur l'enregistrement des naissances ont été /ont pu s'adapter au contexte du pays afin d'atteindre ses objectifs ?
 - i. Quelles ont été les opportunités ? Comment ont-ils influencé la mise en œuvre des interventions sur l'enregistrement des naissances ?

Pertinence et cohérence

2. Quelles sont les priorités nationales en matière d'enregistrement des naissances ?
3. Connaissez-vous les stratégies d'intervention de l'UNICEF sur l'enregistrement des naissances ? Comment ces stratégies sont-elles utilisées dans le contexte de la mise en œuvre des activités d'enregistrement des naissances ?
4. Pensez-vous que les activités soutenues par l'UNICEF sont alignées sur les priorités nationales, y compris aux niveaux décentralisés/déconcentrés ? Si oui, de quelle manière ?
5.
 - a. Comment décririez-vous la manière dont l'enregistrement des naissances d'enfants de moins d'un an a été abordé par les interventions soutenues par l'UNICEF ?

- c. Diriez-vous que les objectifs d'engagement communautaire ; de réformes du CRVS, y compris d'utilisation d'innovations et de technologies (etc.), ont été clairement identifiés, définis et réalisés ? Comment ? Pourquoi? *Sondez pour :*
 - ii. *l'utilisation des TIC et des innovations technologiques*
 - d. Quelles parties prenantes sont impliquées dans les interventions d'enregistrement des naissances aux différents niveaux (gouvernement, non gouvernemental, secteur privé – organisations à but lucratif, leaders/groupes communautaires, inclusion des femmes), que font-elles ? quelles sont leurs fonctions et leur mandat, comment se rapportent-ils ? Comment sont-elles tenues responsables des résultats et des finances ?
 - e. Outre l'UNICEF, qui sont les autres partenaires ou institutions impliqués dans le domaine de l'état civil et, plus précisément, de l'enregistrement des naissances dans le pays ?
 - i. Comment évaluez-vous la complémentarité entre ces interventions et celles menées par l'UNICEF ?
 - ii. Quels sont leurs domaines d'intervention? Quelles stratégies utilisent-ils ?
 - iii. Quels types d'interventions mettent-ils en œuvre? À quel niveau (national, régional, local) ?
 - iv. Ces interventions menées par d'autres partenaires que l'UNICEF tiennent-elles compte ou incluent-elles i) l'engagement communautaire? ii) Réformes du CRVS iii) l'utilisation des innovations et de la technologie ? De quelle manière ?
 - v. Existe-t-il un mécanisme ou un système de coordination entre l'UNICEF et d'autres partenaires impliqués dans l'enregistrement des naissances ? Quels sont-ils ? Pourriez-vous, s'il vous plaît, décrire et donner quelques exemples ?
 - vi. Etes-vous satisfait du soutien ? Qu'est-ce qui fonctionne bien ? Qu'est-ce qui pourrait être amélioré ?
 - f. Dans quelle mesure les interventions ont-elles contribué à renforcer le système CRVS et plus particulièrement le système d'enregistrement des naissances dans le pays ?
6. Dans quelle mesure les interventions sélectionnées s'attaquent-elles clairement aux goulots d'étranglement dans le secteur du CRVS, y compris l'enregistrement des naissances au niveau national ?
 - a. Quels sont les goulots d'étranglement qui ont été identifiés ?
 - b. Comment le projet a-t-il essayé de les aborder ?
 - c. Dans quelle mesure les interventions ont-elles appuyé le système d'enregistrement civil ?
 8. Connaissez-vous les normes et principes internationaux concernant le CRVS en général ? Quelles sont-elles ?
 9. Comment évaluez-vous dans quelle mesure les normes internationales et les principes en matière d'enregistrement de l'état civil et d'enregistrement des naissances en particulier ont été pris en compte dans la conception et la mise en œuvre des interventions dans le pays ?
 - a. Comment les recommandations des différentes conférences des ministres responsables de l'état civil ont-elles été prises en compte ?
 - b. Comment les principes de l'ONU concernant l'enregistrement des faits d'état civil ont-ils été pris en compte ?
 - c. Quelles lacunes avez-vous relevées ?
 - d. Comment les principes internationaux relatifs aux droits de l'homme ont-ils été pris en compte ?

L'efficacité des interventions de l'enregistrement des naissances pour atteindre les résultats escomptés (extrants, résultats et impact)

10. Comment décririez-vous les résultats atteints grâce aux interventions sur l'enregistrement des naissances aux niveaux national, régional, local et communautaire, en particulier depuis 2018 ? (Enquête sur les changements dans l'enregistrement des naissances d'enfants de moins d'un an ; l'accès de la population aux services de base ; l'engagement communautaire, l'amélioration de la sensibilisation et du changement de comportement à l'égard de l'enregistrement des naissances ; le suivi favorable ; la production et l'utilisation de données ; la numérisation ; d'autres aspects spécifiques à chaque pays de la réforme du CRVS).
11. Comment expliquer ces résultats ? Qu'est-ce qui, selon vous, a rendu cela possible ? Pourquoi ? Quoi d'autre ?
 - a. Quelles ont été, selon vous, les interventions les plus efficaces ? Quels facteurs expliquent les succès ?
 - b. Quelles ont été les interventions les moins efficaces ? Quels facteurs expliquent cet échec ?
 - c. Quelles sont les principales contraintes liées à la demande au niveau de la population ? Selon vous, qu'est-ce qui a rendu difficile la mise en œuvre ? Pourquoi ? Quoi d'autre ?
12. Quelles sont les forces et les faiblesses des interventions sur l'enregistrement des naissances au niveau du pays (examiner les lacunes en matière d'enregistrement des naissances ; engagement communautaire ; réformes pertinentes du CRVS ; mécanismes de coordination ; suivi des interventions, numérisation, utilisation des données ; gouvernance ; à différents niveaux - gouvernement national, régional et local et au niveau communautaire). Qu'est-ce qui pourrait être amélioré ?
13. Quels facteurs contextuels externes (nationaux, provinciaux, de district, communautaires) et internes (UNICEF) ont influé sur les interventions d'enregistrement des naissances (positives et négatives) ?
14. Selon vous, quel est le changement le plus important qui a eu lieu à la suite des interventions sur l'enregistrement des naissances ?
15. Quels ont été les moteurs du changement (institutions, personnes, événements) qui ont causé des changements et des résultats ?
16. Que pensez-vous de la contribution des interventions sur l'enregistrement des naissances soutenue par l'UNICEF à l'ensemble de l'état civil national, y compris le système d'enregistrement des naissances ?
17. Quels effets imprévus (positifs ou négatifs) les interventions sur l'enregistrement des naissances ont-ils généré aux niveaux communautaire, locale, régionale et nationale ? Veuillez donner des exemples.
18. Quels sont les deux ou trois changements majeurs que les interventions sur l'enregistrement des naissances dans le pays ont permis aux bénéficiaires d'apporter dans leur vie ? Sondes les changements dans le CRVS et plus particulièrement dans l'enregistrement des naissances ; propriété communautaire – demandez des exemples
19. Quelle est votre perception de la différence réelle que les interventions d'enregistrement des naissances ont faite aux bénéficiaires par rapport à d'autres interventions dans le CRVS ?

Efficiences (les rôles et les responsabilités détaillés au début de l'entretien détermineront le ou les intervenants à qui seront posées certaines des questions)

20. Quel financement est disponible dans le pays pour l'enregistrement des naissances ?
 - a. Du niveau central, du national, du district, du local, de l'UNICEF et d'autres sources ?

- b. quel est le changement dans le financement des interventions sur l'enregistrement des naissances depuis 2018 - et dans quelle mesure est-ce le résultat des interventions d'enregistrement des naissances soutenues par l'UNICEF?
 - c. y a-t-il un déficit de financement? Comment résoudre ce problème?
21. Dans quelle mesure les dépenses des interventions d'enregistrement des naissances sont-elles conformes au critère d'efficacité? Quels facteurs influencent les différences?
 22. Comment vous assurez-vous que les fonds destinés aux interventions sur l'enregistrement des naissances sont utilisés comme prévu ?
 23. La structure de gestion de projet était-elle adéquate pour permettre l'atteinte des résultats ? Veuillez expliquer. Y a-t-il eu des faiblesses observées et comment ont-elles influencé la mise en œuvre du projet ainsi que sur l'atteinte des résultats escomptés ?
 24. Existe-t-il des alternatives moins chères qui auraient permis d'obtenir les mêmes résultats avec les bénéficiaires finaux ? Si oui, quels sont-ils? Ces solutions de rechange ont-elles été explorées et utilisées ?
 25. Comment décririez-vous la capacité au niveau national/ du district/ du gouvernement local/ des micro-niveaux d'atteindre les extrants attendus/ attendus/ prévus concernant les interventions sur l'enregistrement des naissances ? (**Enquête sur** les compétences, les ressources - ressources financières et humaines ; pour les centres d'état civil, enquête également **sur** la dotation en personnel et la formation, pour les ateliers ou les séminaires de renforcement des capacités liés aux interventions sur l'enregistrement des naissances soutenues par l'UNICEF ; infrastructure, ressources ; sensibilisation et engagement communautaire ; utilisation des systèmes de gestion de l'information et numérisation)
 26. Les activités prévues sont-elles suffisantes (en quantité et en qualité) pour atteindre les résultats ou y a-t-il des lacunes qui ne sont pas comblées par d'autres partenaires ou par le gouvernement ?
 27. Comment suivez-vous les interventions sur l'enregistrement des naissances au niveau des districts et des collectivités locales ? Le Cadre de suivi et d'évaluation est-il opérationnel? Avez-vous un système MIS et comment utilisez-vous les résultats de la surveillance et du système MIS? Comment analysé? Utilisé pour les mécanismes de responsabilisation? Traduit en action ?

Durabilité

Dans cette section, demandez spécifiquement les changements positifs résultant des interventions sur l'enregistrement des naissances qui ont été décrites par les répondants dans les sections précédentes.

28. Quelles mesures ont été prises dans la conception et la mise en œuvre du programme pour assurer sa durabilité et son appropriation par les bénéficiaires ainsi que par les entités nationales ?
29. Dans quelle mesure le gouvernement est en capacité de mettre en œuvre et surveiller une intervention sur l'enregistrement des naissances ? Veuillez expliquer
 - a. Dans quelle mesure les fonds associés à la mise en œuvre des interventions d'enregistrement des naissances sont-ils pleinement ou partiellement intégrés dans les budgets nationaux, régionaux ou locaux ?
 - b. Quels autres partenariats le pays a-t-il mobilisés pour promouvoir l'enregistrement des naissances? Quelles ressources supplémentaires ?
 - c. Quel mécanisme a été mis en place pour assurer le financement durable des activités liées à l'enregistrement des naissances?
30. Quelles interventions ou types d'interventions faudrait-il intensifier pour accélérer l'atteinte des résultats ? Quels aspects opérationnels doivent être modifiés et renforcés pour un fonctionnement

- plus efficace aux niveaux régional et local ? Quels aspects des interventions relatives à l'enregistrement des naissances devraient rester les mêmes ?
31. Comment la situation COVID-19 a-t-elle affecté les interventions sur l'enregistrement des naissances (sondez sur la durée de fermeture des installations, la demande d'intervention sur l'enregistrement des naissances, participations de la population aux interventions) ? Comment cela vous a-t-il affecté ? Pensez-vous qu'il y a eu des conséquences? Comment les choses ont-elles été gérées? Veuillez expliquer
 32. Comment les différentes situations contextuelles qui ont pu surgir au niveau du pays (enquête sur les aspects pertinents : insécurité ; situations de réfugiés ; déplacements internes ; statut nomade ; zones difficiles d'accès ; etc.) ont-elles influencé la mise en œuvre et les activités dans le cadre des interventions sur l'enregistrement des naissances ? Comment les choses ont-elles été gérées? Sondez les protocoles en place et demandez des exemples
 33. À votre avis, quelles sont les choses qui peuvent faire en sorte que ces réalisations continuent de fonctionner même s'il n'y a pas d'aide extérieure ?
 - a. (Rechercher des éléments intrinsèques et extrinsèques - exemples de changement d'état d'esprit ; l'utilisation de ressources/capacités et/ou de réseaux locaux qui sont (ou peuvent être) efficacement appliqués pour soutenir les réalisations de la riposte.
 - b. Demandez des exemples de la façon dont le gouvernement et les communautés nationaux, régionaux et locaux ont démontré leur appropriation et leur capacité à s'auto-soutenir dans les interventions d'enregistrement des naissances).

Questions de genre et groupes vulnérables

34. Dans quelle mesure le programme de pays a-t-il intégré une démarche soucieuse d'équité entre les sexes dans la conception, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation des interventions ? Comment et dans quelle mesure les différents intérêts des femmes et des hommes des différents groupes d'âge ont-ils été intégrés dans la conception et la mise en œuvre du programme, y compris ses systèmes de gouvernance et de suivi ?
35. Dans quelle mesure les organisations de femmes et les militants des droits de l'homme ont-ils été consultés et dans quelle mesure ont-ils participé aux phases de conception, de mise en œuvre et d'évaluation des interventions sur l'enregistrement des naissances?
36. Les indicateurs de suivi retenus tiennent-ils compte des spécificités des femmes et des hommes ? Si oui, de quelle manière?
37. Quelle est votre perception des changements dans la perception de l'égalité des sexes – comment les filles sont perçues par les communautés et par les garçons dans les écoles? Niveau de sensibilisation à la valeur de l'enregistrement des naissances pour les filles et les garçons dans les communautés? Dans quelle mesure diriez-vous que les activités d'engagement communautaire dans le cadre des interventions sur l'enregistrement des naissances ont contribué aux changements survenus/constatés? ? De quelle manière ?
38. Dans quelle mesure les structures de prestation de services atteignent-elles les groupes les plus vulnérables et marginalisés?
 - a. La conception et la mise en œuvre du programme ont-ils tenu compte de l'équité? De quelle manière ?
 - b. Dans quelle mesure les interventions du programme ciblent-elles les réfugiés les plus pauvres/ vulnérables ainsi que les réfugiés les plus pauvres ? les personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays ; nomades ; et aider à réduire les inégalités entre les plus riches et les plus démunis ?
39. Dans quelle mesure les problèmes d'équité auxquels le pays est confronté dans l'accès aux services d'enregistrement des états d'état civil ont-ils été analysés et utilisés pour justifier le choix des

priorités stratégiques du programme ? Qu'est-ce qui aurait pu être fait différemment pour obtenir de meilleurs résultats ?

40. Le programme de pays appuyé par l'UNICEF a-t-il une stratégie de viabilité environnementale? Dans l'affirmative, pourriez-vous nous la décrire? Quels mécanismes ont été mis en place pour protéger les différents domaines d'intervention sur l'enregistrement des naissances ? (enquête sur les programmes de recyclage, la réduction de l'utilisation du papier, les protocoles en place pour la gestion des déchets, etc.)

Leçons apprises et suggestions d'amélioration

41. Quelles ont été, le cas échéant, les bonnes pratiques prometteuses, émergentes et bonnes qui ont été identifiées aux niveaux national et régional? **Étude des** principaux enseignements tirés de la mise en œuvre du programme de pays et des interventions appuyées par l'UNICEF
42. À votre avis, quelle devrait être l'attention accordée à l'aide future de l'UNICEF en matière d'enregistrement des naissances et comment cela contribuerait-il à améliorer l'enregistrement des naissances et à réaliser les gains connexes en ce qui concerne l'amélioration des services de développement et de protection de l'enfance? Veuillez donner des précisions et s'enquérir des éléments « quoi » et « comment » des recommandations proposées.

Guide thématique – Personnel de l'UNICEF WCARO

Renseignements généraux

- Sexe du répondant
- Poste occupé
- Activités menées dans le cadre des interventions sur l'enregistrement des naissances
- Années d'expérience
- Types d'interventions

Rôle du répondant - J'aimerais commencer par vous demander de décrire brièvement votre rôle et vos responsabilités dans le cadre des interventions d'enregistrement des naissances en tant que partie prenante régionale de l'UNICEF

- a. Depuis combien de temps participez au RCE#7 dans la région?

Contexte des interventions du RCE#7

1. Comment décririez-vous le contexte dans lequel l'UNICEF a soutenu le RCE#7 ? **Recherche d'un contexte spécifique au niveau régional**
 - a. Quelles étaient les principales menaces (stabilité / instabilité politique, mouvements de population, contexte d'urgence, etc.) auxquelles la région africaine et en particulier de la WCARO ont été confrontées ; et qui ont influencé le Système d'enregistrement des faits d'état civil et des statistiques de l'état civil (CRVS) au niveau des pays ?
 - b. Comment pensez-vous que les interventions du RCE#7 sur l'enregistrement des naissances ont pris en compte ces menaces lors de la conception des interventions ?
 - c. Quels changements se sont produits aux niveaux régional ou national qui ont influé sur la mise en œuvre des interventions relatives à l'enregistrement des naissances?
 - d. Quelles sont les politiques régionales mises en œuvre dans le cadre des interventions relatives à l'enregistrement des naissances?
 - e. Comment pensez-vous que les interventions d'enregistrement des naissances ont été / ont pu s'adapter au contexte du pays lors de sa mise en œuvre afin d'atteindre les objectifs?
 - i. Quelles ont été les opportunités? Comment ont-elles influencé la mise en œuvre des interventions relatives à l'enregistrement des naissances ?
 - ii. Quelles étaient les menaces? Comment ont-elles influencé la mise en œuvre des interventions relatives à l'enregistrement des naissances? Comment les interventions d'enregistrement des naissances s'y sont-elles adaptées ?

Pertinence et cohérence

2. Veuillez partager votre compréhension des priorités de l'UNICEF en matière de protection de l'enfance et en particulier sur l'enregistrement des naissances dans la Région? Quelles étaient les priorités et les stratégies pour faire face aux faibles taux d'enregistrement des naissances et comment celles-ci ont-elles été établies (au début du RCE#7) ? **Demandez des preuves et des exemples, le cas échéant.**
3. Pourriez-vous décrire les interventions menées avec le soutien de l'UNICEF dans le domaine de l'enregistrement des naissances (y compris depuis 2018) dans la région ?
4. Comment les stratégies sont-elles utilisées dans le contexte de la mise en œuvre des activités RCE#7 sélectionnées et comment sont-elles alignées sur les objectifs nationaux en termes de CRVS et d'enregistrement des naissances spécifiquement ?
5. Comment décririez-vous l'alignement global des programmations d'interventions des Bureaux Pays de l'UNICEF sur l'enregistrement des naissances vers l'atteinte du RCE#7 ?
 - a. Une analyse de la situation a-t-elle été effectuée dans tous les pays de la WCARO et dans les zones d'intervention avant la mise en œuvre ? Si non, pourquoi pas ? **Demandez concernant des pays spécifiques** Si oui.

- b. Les principaux défis et goulots d'étranglement en matière d'enregistrement des naissances ont-ils été identifiés ?
 - c. Comment les interventions relatives à l'enregistrement des naissances ont-elles pris en compte ces défis lors de la conception de la mise en œuvre des activités ?
 - d. Comment pensez-vous que les interventions de l'UNICEF ont été alignées sur ces priorités et défis ?
6. Dans quelle mesure les interventions du RCE#7 (c'est-à-dire interventions de l'UNICEF sur l'enregistrement des naissances au niveau de chacun des pays) sont-elles alignées sur les priorités gouvernementales et les demandes des partenaires nationaux, en termes d'enregistrement des naissances – dans la région ? Pourriez-vous, s'il vous plaît, donner les raisons de votre réponse? Autres exemples?
- a. Comment décririez-vous la manière dont l'enregistrement des naissances d'enfants de moins d'un an a été abordé par les interventions du RCE#7 dans les pays bénéficiaires ?
 - b. Diriez-vous que les objectifs ; l'engagement communautaire ; Les réformes du CRVS, y compris l'utilisation d'innovations et de technologies (etc.), ont été clairement identifiées, définies et réalisées ? Comment? Pourquoi ? *Sondez pour :*
 - ii. l'utilisation des TIC et des innovations technologiques.
 - c. Quelles parties prenantes sont impliquées dans le RCE#7 aux *niveaux régionaux* (gouvernement, non-gouvernement, secteur privé - organisations à but lucratif, groupes de femmes, etc.), que font-elles ? Quelles sont leurs fonctions et leur mandat, comment se rapportent-elles ? Comment sont-ils tenus responsables des résultats et des finances?
 - d. En dehors de l'UNICEF, qui sont les autres partenaires ou institutions impliqués dans le domaine du RCE#7 ou concernant l'enregistrement des naissances ? **Sondez pour la région ou un pays spécifique, selon le cas**
 - i. Comment évaluez-vous l'alignement entre ces interventions et celles menées par l'UNICEF ?
 - ii. Quels sont leurs domaines d'intervention? Quelles stratégies utilisent-ils ?
 - iii. Quels types d'interventions mettent-ils en œuvre? À quel niveau (régional ou national) ?
 - iv. Ces interventions menées par d'autres partenaires que l'UNICEF tiennent-elles compte ou incluent-elles i) l'engagement communautaire ? ii) Les réformes du CRVS iii) l'utilisation des innovations et de la technologie ?
 - v. Existe-t-il un mécanisme ou un système de coordination entre l'UNICEF et d'autres partenaires impliqués dans l'enregistrement des naissances ? Quels sont-ils ? Pourriez-vous, s'il vous plaît, décrire et donner quelques exemples ? De quelle manière ?
 - e. Dans quelle mesure les interventions du RCE#7 ont-elles contribué à renforcer le système CRVS et plus particulièrement le système d'enregistrement des naissances dans les pays ?
7. Les interventions RCE#7 sélectionnées s'attaquent-elles clairement aux goulots d'étranglement dans le secteur du CRVS, y compris l'enregistrement des naissances au niveau national ?
- a. Quels sont les goulots d'étranglement qui ont été identifiés?
 - b. Comment le projet a-t-il essayé de les aborder ?

Appui fourni par le bureau régional

8. Pouvez-vous décrire l'appui apporté aux bureaux de pays de l'UNICEF par le Bureau?
 - a. Quelle a été l'assistance technique spécifique fournie par le bureau régional de l'UNICEF aux bureaux de pays?

- b. Qu'est-ce qui a bien fonctionné dans le rôle de coordination et d'assistance technique du bureau régional de l'UNICEF dans les pays ? Quelle est votre perception de ce qui a bien fonctionné ?
 - c. Dans quelle mesure l'appui technique fourni par le WCARO a-t-il été intégré ou adapté dans la programmation par pays ? Pourriez-vous nous donner quelques raisons de votre réponse ? pouvez-vous nous donner des exemples ?
 - d. Dans quelle mesure l'assistance technique du Bureau régional a-t-elle contribué à la réalisation des objectifs des interventions en matière d'enregistrement des naissances ?
 - e. Quels aspects de l'assistance technique fournie par le Bureau régional pourraient être améliorés et comment ?
 - f. Qu'est-ce qui aurait pu être mieux fait pour assurer une meilleure harmonisation/contribution des interventions d'enregistrement des naissances aux objectifs et priorités nationaux ?
 - g. Selon vous, quel aspect du soutien a le plus contribué à l'atteinte des objectifs et des résultats ?
 - h. Quels défis avez-vous rencontrés dans la fourniture d'une assistance technique aux différents pays ?
 - i. Comment recevez-vous les commentaires concernant l'utilisation de l'assistance technique fournie ? Quels types de commentaires avez-vous reçus sur l'utilité du support (en particulier depuis 2018) ?
 - j. Quelles sont les leçons tirées de cette assistance ?
9. Dans quelle mesure les normes internationales et les principes en matière d'enregistrement de l'état civil en général et d'enregistrement des naissances en particulier ont été pris en compte dans la conception et la mise en œuvre des interventions d'enregistrement des naissances dans les pays de la région ?
- a. Comment les recommandations des différentes conférences des ministres responsables de l'état civil ont-elles été prises en compte ?
 - b. Comment les principes de l'ONU concernant l'enregistrement des faits d'état civil ont-ils été pris en compte ?
 - c. Quelles lacunes avez-vous relevées ?
 - d. Comment les principes internationaux relatifs aux droits de l'homme ont-ils été pris en compte ?
 - e. Quelles lacunes avez-vous relevées ?

L'efficacité des interventions dans le cadre du RCE#7 pour atteindre les résultats escomptés (Extrants, résultats et impact)

10. Comment décririez-vous les changements dus au RCE#7 au niveau régional, en particulier depuis 2018 ? (Enquête sur les changements dans l'enregistrement des naissances d'enfants de moins d'un an; l'accès de la population aux services de base; l'engagement communautaire, l'amélioration de la sensibilisation et du changement de comportement à l'égard de l'enregistrement des naissances; le suivi favorable; la production et l'utilisation de données; la numérisation; d'autres aspects spécifiques à chaque pays de la réforme du CRVS)
11. Comment expliquer ces changements ? Qu'est-ce qui, selon vous, a rendu cela possible ? Pourquoi ? Quoi d'autre ?
12. Comment les méthodes d'enregistrement des naissances utilisées par l'UNICEF au niveau global ont-elles contribué à la réalisation des objectifs du RCE#7 ?

13. Quelles ont été, selon vous, les interventions les plus efficaces? Quels facteurs expliquent les succès?
14. Quelles ont été les interventions les moins efficaces? Quels facteurs expliquent cet échec ?
15. Quelles sont les principales contraintes liées à la demande au niveau de la population ? Selon vous, qu'est-ce qui a rendu difficile la mise en œuvre ? Pourquoi? Quoi d'autre ?
16. Quelles sont les forces et les faiblesses des approches régionales du RCE#7 régionales (examiner les lacunes en matière d'enregistrement des naissances ; l'engagement communautaire ; les réformes pertinentes du CRVS ; les mécanismes de coordination ; le suivi des interventions, la numérisation, l'utilisation des données ; la gouvernance) ? Qu'est-ce qui pourrait être amélioré ?
17. Quels facteurs contextuels externes (régionaux) et internes (UNICEF) ont eu une influence sur les interventions d'enregistrement des naissances (positifs et négatifs) ?
18. Selon vous, quel est le changement le plus important qui a eu lieu à la suite de la mise en œuvre des stratégies d'accélération du RCE#7 ?
19. Quels ont été les moteurs du changement (institutions, personnes, événements) qui ont causé des changements et des résultats?
20. Quels effets imprévus (positifs ou négatifs) les interventions du RCE#7 ont-ils générés aux niveaux régionale et nationale ? Veuillez donner des exemples.
21. Quels sont les deux ou trois changements majeurs que le RCE#7 a permis aux bénéficiaires d'apporter dans leur vie ? Sondez pour un changement dans le CRVS et plus particulièrement l'enregistrement des naissances; propriété communautaire – demandez des **exemples**
22. Quelle est votre perception de la différence réelle apportée par les stratégies d'accélération du RCE#7 aux bénéficiaires par rapport à d'autres interventions dans le CRVS ?

Efficiences (*les rôles et les responsabilités détaillés au début de l'entrevue détermineront le ou les intervenants à qui seront posées certaines des questions*)

23. Quel est le financement disponible dans la région pour l'enregistrement des naissances?
 - a. Au niveau régional?
 - b. quel est le changement dans le financement de l'enregistrement des naissances depuis 2018 - et dans quelle mesure est-ce le résultat du RCE#7 soutenu par l'UNICEF?
 - c. y a-t-il un déficit de financement? Comment résoudre ce problème?
24. Dans quelle mesure les dépenses d'intervention pour l'enregistrement des naissances sont-elles conformes au critère d'efficacité? Quels facteurs influencent les différences?
25. Comment vous assurez-vous que les fonds pour RCE#7 sont utilisés comme prévu?
26. Le projet aurait-il pu obtenir de meilleurs résultats avec moins de ressources? Comment?
27. La structure de gestion de projet était-elle adéquate pour permettre l'atteinte des résultats ? Veuillez expliquer. Y a-t-il eu des faiblesses observées et comment ont-elles influencé la mise en œuvre du projet ainsi que sur l'atteinte des résultats escomptés ?
28. Y a-t-il eu des faiblesses observées et comment ont-elles influencé la mise en œuvre du projet ainsi que l'atteinte des résultats escomptés ?
29. Existe-t-il des alternatives moins coûteuses qui auraient permis d'obtenir les mêmes résultats avec les bénéficiaires finaux ? Si oui, quels sont-ils ? Ces solutions de rechange ont-elles été explorées et utilisées?
30. Les activités prévues sont-elles suffisantes (en quantité et en qualité) pour atteindre les résultats ou y a-t-il des lacunes qui ne sont pas comblées par d'autres partenaires ou par le gouvernement?
31. Comment surveillez-vous le RCE#7 aux niveaux régional et national ?

Durabilité

Dans cette section, demandez spécifiquement les changements positifs résultant des stratégies d'accélération du RCE#7 qui ont été décrites par les répondants dans les sections précédentes

32. Quelles mesures ont été prises dans la conception et la mise en œuvre des interventions RCE#7 pour assurer sa durabilité et son appropriation par les bénéficiaires ainsi que par les entités nationales ?
33. Dans quelle mesure les gouvernements sont en capacité de mettre en œuvre et surveiller une intervention sur l'enregistrement des naissances ? Veuillez expliquer
 - a. Dans quelle mesure les fonds associés à la mise en œuvre des interventions d'enregistrement des naissances sont-ils pleinement ou partiellement intégrés dans les budgets nationaux, régionaux ou locaux?
 - b. Quels autres partenariats le pays a-t-il mobilisés pour promouvoir l'enregistrement des naissances? Quelles ressources supplémentaires ?
 - c. Quel mécanisme a été mis en place pour assurer le financement durable des activités liées à l'enregistrement des naissances?
 - d. Dans quelle mesure les résultats de l'intervention sont-ils susceptibles de continuer à être durables même lorsque le financement aura diminué ou cessé ?
34. Quelles interventions ou types d'interventions faudrait-il intensifier pour accélérer l'atteinte des résultats ? Quels aspects opérationnels doivent être modifiés et renforcés pour un fonctionnement plus efficace aux niveaux régional et local ? Quels aspects des interventions relatives à l'enregistrement des naissances devraient rester les mêmes ?
35. Comment la situation COVID-19 a-t-elle affecté le RCE#7 (**sondez sur la durée de fermeture des installations, demande d'interventions sur l'enregistrement des naissances, participations de la population aux interventions sur l'enregistrement des naissances**) ? Comment cela vous a-t-il affecté ? Pensez-vous qu'il y a eu des conséquences? Comment les choses ont-elles été gérées? Veuillez expliquer
36. Comment les différentes situations contextuelles qui ont pu surgir (**enquête sur les aspects pertinents** : insécurité ; situations de réfugiés ; déplacements internes ; statut nomade ; zones difficiles d'accès ; etc.) ont-elles influencé la mise en œuvre et les activités du RCE#7 ? Comment les choses ont-elles été gérées ? **Sondez les protocoles en place et demandez des exemples**
37. Le RCE#7 a-t-il une stratégie de durabilité environnementale ? Dans l'affirmative, pourriez-vous nous la décrire ? Quels mécanismes ont été mis en place pour protéger les différents domaines d'intervention sur l'enregistrement des naissances (enquête sur les programmes de recyclage, réduction de l'utilisation du papier, protocoles en place pour la gestion des déchets, etc.).
38. À votre avis, quelles sont les choses qui peuvent faire en sorte que ces réalisations continuent de fonctionner même s'il n'y a pas d'aide extérieure ?
 - a. (Rechercher des éléments intrinsèques et extrinsèques - exemples de changement d'état d'esprit ; l'utilisation de ressources/capacités et/ou de réseaux locaux qui sont (ou peuvent être) efficacement appliqués pour soutenir les réalisations de la riposte.
 - b. Demandez des exemples de la façon dont les gouvernements et les communautés du pays (nationaux, régionaux, locaux) ont démontré leur appropriation et leur capacité à s'auto-soutenir dans les interventions d'enregistrement des naissances.

Questions de genre et groupes vulnérables

39. Dans quelle mesure les interventions du RCE#7 ont-elles intégré l'approche genre dans la conception, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation des interventions ?
40. Les indicateurs de suivi retenus tiennent-ils compte des spécificités des femmes et des hommes ? Si oui, de quelle manière?

41. Comment et dans quelle mesure les différents intérêts des femmes et des hommes de différents groupes d'âge ont-ils été intégrés dans la conception et la mise en œuvre des interventions relatives à l'enregistrement des naissances, y compris ses systèmes de gouvernance et de suivi?
42. Par quels mécanismes et dans quelle mesure les activités ont-elles bénéficié aux femmes et aux hommes de manière équitable - tout au long de la chaîne de résultats?
43. Que pensez-vous du niveau de sensibilisation à la valeur de l'enregistrement des naissances pour les filles et les garçons dans les communautés?
44. Quelle est votre perception des changements dans la perception de l'égalité des sexes – comment les filles sont perçues par les communautés et par les garçons dans les écoles ? Dans quelle mesure diriez-vous que les activités d'engagement communautaire dans le cadre des interventions sur l'enregistrement des naissances ont contribué aux changements survenus/constatés ? De quelle manière ?
45. Dans quelle mesure les structures de prestation de services atteignent-elles les groupes les plus vulnérables et marginalisés ?
46. La conception et la mise en œuvre du programme ont-ils tenu compte de l'équité? De quelle manière ?
 - a. Dans quelle mesure les interventions du programme ciblent-elles les réfugiés les plus pauvres/ vulnérables ainsi que les réfugiés les plus pauvres? les personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays; nomades; et aider à réduire les inégalités entre les plus riches et les plus démunis?
47. Dans quelle mesure les problèmes d'équité auxquels le pays est confronté dans l'accès aux services d'enregistrement des états d'état civil ont-ils été analysés et utilisés pour justifier le choix des priorités stratégiques du programme? Qu'est-ce qui aurait pu être fait différemment pour obtenir de meilleurs résultats ?

Leçons tirées des interventions du RCE#7

48. Quelles ont été, le cas échéant, les bonnes pratiques prometteuses, émergentes et bonnes qui ont été identifiées aux niveaux national et régional? **Étude des** principaux enseignements tirés de la mise en œuvre du programme de pays et des interventions appuyées par l'UNICEF
49. À votre avis, quelle devrait être l'attention accordée à l'aide future de l'UNICEF en matière d'enregistrement des naissances et comment cela contribuerait-il à améliorer l'enregistrement des naissances et à réaliser les gains connexes en ce qui concerne l'amélioration des services de développement et de protection de l'enfance? Veuillez donner des précisions et s'enquérir des éléments « quoi » et « comment » des recommandations proposées.

Guide thématique – Parties prenantes de l'UNICEF - Bureau de pays

Renseignements généraux

- Lieu de collecte
- Sexe du répondant
- Poste occupé
- Activités menées dans le cadre des interventions sur l'enregistrement des naissances
- Années d'expérience
- Types d'interventions

Rôle du répondant - J'aimerais commencer par vous demander de décrire brièvement votre rôle et vos responsabilités dans le cadre des interventions sur l'enregistrement des naissances en tant que partie prenante de l'UNICEF

- a. Depuis combien de temps participe-t-on aux interventions sur l'enregistrement des naissances des pays ?

Contexte de la mise en œuvre des interventions en cas d'enregistrement des naissances

1. Comment décririez-vous le contexte dans lequel les interventions d'enregistrement des naissances appuyées par l'UNICEF ont été mises en œuvre? **Enquête sur le contexte spécifique du pays**
 - a. Quelles ont été les principales menaces (stabilité politique / instabilité, mouvements de population, contexte d'urgence, etc.) auxquelles le pays a été confronté et qui ont influencé le Système d'enregistrement des faits d'état civil et des statistiques de l'état civil (CRVS) ?
 - b. Comment pensez-vous que ces menaces ont été prises en compte lors de la conception des interventions sur l'enregistrement des naissances ?
 - c. Quels changements se sont produits aux niveaux régional ou national qui ont influé sur la mise en œuvre des interventions relatives à l'enregistrement des naissances?
 - d. Quelles sont les politiques régionales ou nationales mises en œuvre dans le cadre des interventions relatives à l'enregistrement des naissances?
 - e. Comment pensez-vous que les interventions d'enregistrement des naissances ont été /ont pu s'adapter au contexte du pays lors de sa mise en œuvre afin d'atteindre ses objectifs?
 - i. Quelles ont été les opportunités? Comment ont-elles influencé la mise en œuvre des interventions relatives à l'enregistrement des naissances?
 - ii. Quelles étaient les menaces? Comment ont-elles influencé la mise en œuvre des interventions relatives à l'enregistrement des naissances? Comment les interventions d'enregistrement des naissances s'y sont-elles adaptées ?

Pertinence et cohérence

2. Veuillez nous faire part de votre compréhension des priorités de l'UNICEF en matière de protection de l'enfance et, en particulier, de l'enregistrement des naissances dans le pays. Quelles étaient les priorités et les stratégies pour remédier aux faibles taux d'enregistrement des naissances et comment celles-ci ont-elles été établies (au début des interventions sur l'enregistrement des naissances)? *Demandez des preuves et des exemples, le cas échéant.*
3. Pourriez-vous décrire les interventions menées avec le soutien de l'UNICEF dans le domaine de l'enregistrement des naissances (y compris depuis 2018) dans le pays ?
4. Comment les stratégies sont-elles utilisées dans le contexte de la mise en œuvre des activités d'enregistrement des naissances sélectionnées ?
5. Comment décririez-vous l'alignement global des programmations d'interventions du Bureau Pays sur l'enregistrement des naissances vers l'atteinte du RCE#7 ?
 - a. Une analyse de la situation a-t-elle été effectuée dans le pays et dans toutes les zones d'intervention avant la mise en œuvre ? Si non, pourquoi pas ?

- b. Les principaux défis et goulots d'étranglement en matière d'enregistrement des naissances ont-ils été identifiés ?
 - c. Comment les interventions relatives à l'enregistrement des naissances ont-elles pris en compte ces défis lors de la conception de la mise en œuvre des activités ?
 - d. Comment pensez-vous que les interventions de l'UNICEF ont été alignées sur ces priorités et défis ?
6. Dans quelle mesure les interventions en matière d'enregistrement des naissances sont-elles alignées sur les priorités gouvernementales et les demandes des partenaires nationaux, y compris aux niveaux décentralisés / déconcentrés, en termes d'état civil et d'enregistrement des naissances en particulier?
- a. Comment décririez-vous la façon dont l'enregistrement des naissances pour les enfants de moins d'un an a été abordé par les interventions d'enregistrement des naissances?
 - b. Diriez-vous que les objectifs des interventions sur l'enregistrement des naissances tels que l'engagement communautaire ; Les réformes du CRVS, y compris l'utilisation d'innovations et de technologies (etc.), ont été clairement identifiées, définies et réalisées ? Comment ? Pourquoi ? *Sondez pour :*
 - ii. l'utilisation des TIC et des innovations technologiques.
 - c. Quelles parties prenantes sont impliquées dans le cadre des interventions sur l'enregistrement des naissances aux différents niveaux - national, de district et local (gouvernement), non gouvernemental, secteur privé - organisations à but lucratif, dirigeants / groupes communautaires, inclusion des femmes), que font-elles? , quelles sont leurs fonctions et leur mandat, comment se rapportent-ils? Comment sont-ils tenus responsables des résultats et des finances?
 - d. En dehors de l'UNICEF, qui sont les autres partenaires ou institutions impliqués dans le domaine de l'état civil et plus particulièrement de l'enregistrement des naissances?
 - i. Comment évaluez-vous l'alignement entre ces interventions et celles menées par l'UNICEF ?
 - ii. Quels sont leurs domaines d'intervention? Quelles stratégies utilisent-ils?
 - iii. Quels types d'interventions mettent-ils en œuvre? À quel niveau (national, régional, local)?
 - iv. Ces interventions menées par d'autres partenaires que l'UNICEF tiennent-elles compte ou incluent-elles i) l'engagement communautaire? ii) Réformes du CRVS iii) l'utilisation des innovations et de la technologie ? De quelle manière ?
 - v. Existe-t-il un mécanisme ou un système de coordination entre l'UNICEF et d'autres partenaires impliqués dans l'enregistrement des naissances? Quels sont-ils ? Pourriez-vous, s'il vous plaît, décrire et donner quelques exemples?
 - e. Dans quelle mesure les interventions ont-elles contribué à renforcer le système CRVS et plus particulièrement le système d'enregistrement des naissances dans le pays?
7. Les interventions sélectionnées en matière d'enregistrement des naissances s'attaquent-elles clairement aux goulots d'étranglement dans le secteur du CRVS, y compris l'enregistrement des naissances au niveau national?
- a. Quels sont les goulots d'étranglement qui ont été identifiés?
 - b. Comment le projet a-t-il essayé de les aborder?

Soutien reçu du bureau régional

8. Pouvez-vous décrire l'appui reçu du Bureau régional de l'UNICEF ?

- a. Quelle a été l'assistance technique spécifique fournie par le bureau régional de l'UNICEF au bureau de pays ?
 - b. Qu'est-ce qui a bien fonctionné dans le rôle de coordination et d'assistance technique du bureau régional de l'UNICEF dans le pays ?
 - c. Dans quelle mesure l'appui technique fourni par le WCARO a-t-il été intégré ou adapté dans la programmation du pays ? Veuillez donner quelques exemples.
 - d. Dans quelle mesure l'assistance technique du Bureau régional a-t-elle contribué à la réalisation des objectifs des interventions en matière d'enregistrement des naissances ?
 - e. Quels aspects de l'assistance technique fournie par le Bureau régional pourraient être améliorés et comment ?
 - f. Qu'est-ce qui aurait pu être mieux fait pour assurer une meilleure harmonisation/contribution des interventions d'enregistrement des naissances aux objectifs et priorités nationaux ?
 - g. Selon vous, quel aspect du soutien a le plus contribué à l'atteinte des objectifs et des résultats ?
 - h. Quelles sont les leçons tirées de cette assistance ?
9. Dans quelle mesure les interventions d'enregistrement des naissances contribuent-elles à un programme d'intervention à fort impact pour les populations, y compris les plus vulnérables ?
10. Dans quelle mesure les normes internationales et les principes en matière d'enregistrement de l'état civil en général et d'enregistrement des naissances en particulier ont été prises en compte dans la conception et la mise en œuvre des interventions d'enregistrement des naissances dans le pays ?
- a. Comment les recommandations des différentes conférences des ministres responsables de l'état civil ont-elles été prises en compte ?
 - b. Comment les principes de l'ONU concernant l'enregistrement des faits d'état civil ont-ils été pris en compte ?
 - c. Quelles lacunes avez-vous relevées ?
 - d. Comment les principes internationaux relatifs aux droits de l'homme ont-ils été pris en compte ?
 - e. Quelles lacunes avez-vous relevées ?

L'efficacité des interventions sur l'enregistrement des naissances pour atteindre les résultats escomptés (Extrants, résultats et impact)

11. Comment décririez-vous les résultats atteints grâce aux interventions sur l'enregistrement des naissances soutenues par l'UNICEF aux niveaux national, régional, local et communautaire, en particulier depuis 2018? (**Enquête sur** les changements dans l'enregistrement des naissances des enfants de moins d'un an; l'accès de la population aux services de base; l'engagement communautaire, l'amélioration de la sensibilisation et du changement de comportement à l'égard de l'enregistrement des naissances; le suivi favorable; la production et l'utilisation de données; la numérisation; d'autres aspects spécifiques aux pays de la réforme du CRVS)
12. Comment expliquer ces résultats ? Qu'est-ce qui, selon vous, a rendu cela possible ? Pourquoi ? Quoi d'autre ?
13. Comment les méthodes d'enregistrement des naissances utilisées par l'UNICEF ont-elles contribué à la réalisation des objectifs du RCE#7 ?
14. Quelles ont été, selon vous, les interventions les plus efficaces ? Quels facteurs expliquent les succès ?
15. Quelles ont été les interventions les moins efficaces ? Quels facteurs expliquent cet échec ?

16. Quelles sont les principales contraintes liées à la demande au niveau de la population ? Selon vous, qu'est-ce qui a rendu difficile la mise en œuvre ? Pourquoi? Quoi d'autre ?
17. Quelles sont les forces et les faiblesses des interventions sur l'enregistrement des naissances (Examiner les lacunes en matière d'enregistrement des naissances ; engagement communautaire ; réformes pertinentes du CRVS ; mécanismes de coordination ; suivi du programme, numérisation, utilisation des données ; gouvernance ; à différents niveaux - (national, district, gouvernement local et communautaire). Qu'est-ce qui pourrait être amélioré ?
18. Quels facteurs contextuels externes (régionaux, nationaux, provinciaux, de district, communautaires) et internes (UNICEF) ont influé sur les interventions d'enregistrement des naissances (positifs et négatifs) ?
19. Selon vous, quel est le changement le plus important qui a eu lieu à la suite des interventions sur l'enregistrement des naissances ?
20. Quels ont été les moteurs du changement (institutions, personnes, événements) qui ont causé des changements et des résultats?
21. Que pensez-vous de la contribution du programme de pays appuyé par l'UNICEF à l'ensemble de l'état civil national, y compris le système d'enregistrement des naissances?
22. Quels effets imprévus (positifs ou négatifs) les interventions sur l'enregistrement des naissances ont-ils générés aux niveaux communautaire, locale, régionale et nationale ? Veuillez donner des exemples.
23. Quels sont les deux ou trois changements majeurs que les interventions sur l'enregistrement des naissances ont permis aux bénéficiaires d'apporter dans leur vie? **Sonde pour** change dans CRVS et plus particulièrement l'enregistrement des naissances; propriété communautaire – demandez des **exemples**
24. Quelle est votre perception de la différence réelle que les interventions sur l'enregistrement des naissances a faite aux bénéficiaires par rapport à d'autres interventions dans le CRVS ?

Efficience (les rôles et les responsabilités détaillés au début de l'entrevue détermineront le ou les intervenants à qui seront posées certaines des questions)

25. Quel financement est disponible dans le pays pour l'enregistrement des naissances ?
 - a. Au niveau régional ?
 - b. Du niveau national - central, des sources nationales, régionales, locales, de l'UNICEF et d'autres sources?
 - c. Quel est le changement dans le financement des interventions sur l'enregistrement des naissances depuis 2018 - et dans quelle mesure est-ce le résultat des interventions sur l'enregistrement des naissances soutenu par l'UNICEF ?
 - d. Y a-t-il un déficit de financement ? Comment résoudre ce problème ?
26. Dans quelle mesure les dépenses d'intervention pour l'enregistrement des naissances sont-elles conformes au critère d'efficience ? Quels facteurs influencent les différences ?
27. Comment vous assurez-vous que les fonds destinés aux interventions sur l'enregistrement des naissances sont utilisés comme prévu ?
28. Le projet aurait-il pu obtenir de meilleurs résultats avec moins de ressources ? Comment ?
29. La structure de gestion de projet était-elle adéquate pour permettre l'atteinte des résultats ? Veuillez expliquer.
30. Y a-t-il eu des faiblesses observées et comment ont-elles influencé la mise en œuvre du projet ainsi que l'atteinte des résultats escomptés ?
31. Existe-t-il des alternatives moins chères qui auraient permis d'obtenir les mêmes résultats avec les bénéficiaires finaux? Si oui, quels sont-ils? Ces solutions de rechange ont-elles été explorées et utilisées?

32. Y a-t-il eu des ateliers ou des séminaires de renforcement des capacités pour les interventions sur l'enregistrement des naissances organisés par l'UNICEF à l'intention des parties prenantes gouvernementales ? Quels sujets ont été abordés ? Où vous présentez-vous à ces événements ?
33. Comment décririez-vous la capacité aux niveaux national/ régional/ local/ micro-niveau de réaliser les extrants attendus/ attendus/ prévus concernant les interventions sur l'enregistrement des naissances? (Enquête sur les compétences, les ressources - ressources financières et humaines; pour les centres d'état civil, enquête également sur la dotation en personnel et la formation, l'infrastructure, les ressources; sensibilisation et engagement communautaire; utilisation des systèmes de gestion de l'information et numérisation)
34. Les activités prévues sont-elles suffisantes (en quantité et en qualité) pour atteindre les résultats ou y a-t-il des lacunes qui ne sont pas comblées par d'autres partenaires ou par le gouvernement?
35. Comment suivez-vous les interventions sur l'enregistrement des naissances aux niveaux régional et local ? Le Cadre de suivi et d'évaluation est-il opérationnel ? Avez-vous un système MIS et comment utilisez-vous les résultats de la surveillance et du système MIS? Comment analysé? Utilisé pour les mécanismes de responsabilisation? Traduit en action ?

Durabilité

Dans cette section, demandez spécifiquement les changements positifs résultant des interventions sur l'enregistrement des naissances qui ont été décrites par les répondants dans les sections précédentes.

36. Quelles mesures ont été prises dans la conception et la mise en œuvre du programme pour assurer sa durabilité et son appropriation par les bénéficiaires ainsi que par les entités nationales ?
37. Dans quelle mesure le gouvernement est en capacité de mettre en œuvre et surveiller une intervention sur l'enregistrement des naissances ? Veuillez expliquer
 - a. Dans quelle mesure les fonds associés à la mise en œuvre des interventions d'enregistrement des naissances sont-ils pleinement ou partiellement intégrés dans les budgets nationaux, régionaux ou locaux ?
 - b. Quels autres partenariats le pays a-t-il mobilisés pour promouvoir l'enregistrement des naissances? Quelles ressources supplémentaires ?
 - c. Quel mécanisme a été mis en place pour assurer le financement durable des activités liées à l'enregistrement des naissances?
 - d. Dans quelle mesure les résultats de l'intervention sont-ils susceptibles de continuer à être durables même lorsque le financement aura diminué ou cessé ?
38. Quelles interventions ou types d'interventions faudrait-il intensifier pour accélérer l'atteinte des résultats ? Quels aspects opérationnels doivent être modifiés et renforcés pour un fonctionnement plus efficace aux niveaux régional et local ? Quels aspects des interventions relatives à l'enregistrement des naissances devraient rester les mêmes ?
39. Comment la situation liée à la COVID-19 a-t-elle affecté les interventions sur l'enregistrement des naissances (**enquête sur** la durée de fermeture des installations, demande de registre, accès au registre pour la population) ? Comment cela vous a-t-il affecté ? Pensez-vous qu'il y a eu des conséquences? Comment les choses ont-elles été gérées? Veuillez expliquer
40. Comment les différentes situations contextuelles au niveau du pays qui ont pu surgir (**enquête sur les aspects pertinents**: insécurité ; situations de réfugiés ; déplacements internes ; statut nomade ; zones difficiles d'accès ; etc.) ont-elles influencé la mise en œuvre et les activités des interventions sur l'enregistrement des naissances ? Comment les choses ont-elles été gérées? **Sondez les protocoles en place et demandez des exemples**

41. Les interventions sur l'enregistrement des naissances appuyées par l'UNICEF ont-elles une stratégie de durabilité environnementale ? Dans l'affirmative, pourriez-vous nous la décrire ? Quels mécanismes ont été mis en place pour protéger les différents domaines d'intervention sur l'enregistrement des naissances ? (Enquête **pour les** programmes de recyclage, la réduction de l'utilisation du papier, les protocoles en place pour la gestion des déchets, etc.)
42. À votre avis, quelles sont les choses qui peuvent faire en sorte que ces réalisations continuent de fonctionner même s'il n'y a pas d'aide extérieure ?
 - a. (Rechercher des éléments intrinsèques et extrinsèques - exemples de changement d'état d'esprit ; l'utilisation de ressources/capacités et/ou de réseaux locaux qui sont (ou peuvent être) efficacement appliqués pour soutenir les réalisations de la riposte.
 - b. Demandez des exemples de la façon dont les gouvernements et les communautés du pays (nationaux, régionaux, locaux) ont démontré leur appropriation et leur capacité à s'auto-soutenir dans les interventions d'enregistrement des naissances.

Questions de genre et groupes vulnérables

43. Dans quelle mesure le programme de pays a-t-il intégré une démarche soucieuse d'équité entre les sexes dans la conception, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation des interventions? Comment et dans quelle mesure les différents intérêts des femmes et des hommes des différents groupes d'âge ont-ils été intégrés dans la conception et la mise en œuvre du programme, y compris ses systèmes de gouvernance et de suivi?
44. Dans quelle mesure les organisations de femmes et les militants des droits de l'homme ont-ils été consultés et dans quelle mesure ont-ils participé aux phases de conception, de mise en œuvre et d'évaluation des interventions sur l'enregistrement des naissances?
45. Les indicateurs de suivi retenus tiennent-ils compte des spécificités des femmes et des hommes ? Si oui, de quelle manière?
46. Par quels mécanismes et dans quelle mesure les activités ont-elles bénéficié aux femmes et aux hommes de manière équitable - tout au long de la chaîne de résultats?
47. Que pensez-vous des changements dans la perception de l'égalité des sexes – comment les filles sont perçues par les communautés et par les garçons dans les écoles ? Niveau de sensibilisation à la valeur de l'enregistrement des naissances pour les filles et les garçons dans les communautés? Dans quelle mesure diriez-vous que les activités d'engagement communautaire dans le cadre des interventions sur l'enregistrement des naissances ont contribué aux changements survenus/constatés ? De quelle manière ?
48. Dans quelle mesure les structures de prestation de services atteignent-elles les groupes les plus vulnérables et marginalisés?
 - a. La conception et la mise en œuvre du programme ont-ils tenu compte de l'équité? De quelle manière ?
 - b. Dans quelle mesure les interventions du programme ciblent-elles les réfugiés les plus pauvres/ vulnérables ainsi que les réfugiés les plus pauvres? les personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays; nomades; et aider à réduire les inégalités entre les plus riches et les plus démunis?
49. Dans quelle mesure les problèmes d'équité auxquels le pays est confronté dans l'accès aux services d'enregistrement des états d'état civil ont-ils été analysés et utilisés pour justifier le choix des priorités stratégiques du programme? Qu'est-ce qui aurait pu être fait différemment pour obtenir de meilleurs résultats?

Leçons apprises et suggestions d'amélioration

50. Quelles ont été, le cas échéant, les bonnes pratiques prometteuses, émergentes et bonnes qui ont été identifiées aux niveaux national et régional? **Étude des** principaux enseignements tirés de la mise en œuvre du programme de pays et des interventions appuyées par l'UNICEF
51. À votre avis, quelle devrait être l'attention accordée à l'aide future de l'UNICEF en matière d'enregistrement des naissances et comment cela contribuerait-il à améliorer l'enregistrement des naissances et à réaliser les gains connexes en ce qui concerne l'amélioration des services de développement et de protection de l'enfance? Veuillez donner des précisions et s'enquérir des éléments « quoi » et « comment » des recommandations proposées.

Guide thématique – Partenaires techniques et de développement

Veillez sonder les organisations spécifiques, le cas échéant, et noter qu'il existe des questions spécifiques qui ne s'appliquent qu'à un seul niveau.

Renseignements généraux

- Lieu de collecte
- Sexe du répondant
- Organisation et poste occupé
- Activités menées dans le cadre des interventions sur l'enregistrement des naissances
- Années d'expérience

Rôle du répondant - J'aimerais commencer par vous demander de décrire brièvement votre rôle et vos responsabilités dans le cadre des interventions d'enregistrement des naissances en tant que partenaire technique et de développement

- a. Depuis combien de temps participez-vous au programme national d'enregistrement des naissances?

Contexte de la mise en œuvre des interventions sur l'enregistrement des naissances

1. De quelle façon votre organisation fournit-elle un soutien à l'enregistrement des naissances ?
2. Connaissez-vous les interventions sur l'enregistrement des naissances soutenues par l'UNICEF [décrire les interventions sur l'enregistrement des naissances si nécessaire] ?
3. Comment décririez-vous le contexte dans lequel les interventions d'enregistrement des naissances appuyées par l'UNICEF ont été mises en œuvre?
 - a. Quelles ont été les principales menaces (stabilité politique / instabilité, mouvements de population, contexte d'urgence, etc.) auxquelles le pays a été confronté et qui ont influencé le Système d'enregistrement des faits d'état civil et des statistiques de l'état civil (CRVS) au niveau national ?
 - b. Comment pensez-vous que les interventions d'enregistrement des naissances ont pris en compte ces menaces lors de la conception des interventions?
 - c. Quels changements se sont produits au niveau national qui ont influencé la mise en œuvre des interventions d'enregistrement des naissances ?
 - d. Quelles sont les politiques régionales et nationales mises en œuvre dans le cadre des interventions d'enregistrement des naissances?
 - e. Comment pensez-vous que les interventions d'enregistrement des naissances ont été /ont pu s'adapter au contexte du pays lors de sa mise en œuvre afin d'atteindre ses objectifs?
 - i. Quelles ont été les opportunités? Comment ont-ils influencé la mise en œuvre des interventions d'enregistrement des naissances?
 - ii. Quelles étaient les menaces? Comment ont-ils influencé la mise en œuvre des interventions d'enregistrement des naissances? Comment les interventions d'enregistrement des naissances s'y sont-elles adaptées ?

Pertinence et cohérence

4. Pourriez-vous nous faire part de votre compréhension des priorités en matière de protection de l'enfance (y compris à partir de 2018) et en particulier de l'enregistrement des naissances au Tchad ? Quelles étaient les priorités et les stratégies pour faire face aux faibles taux d'enregistrement des naissances et comment celles-ci ont-elles été établies (au début des interventions au pays appuyées par l'UNICEF) ? **Demandez des exemples** le cas échéant.

5. Quelles sont les interventions spécifiques mises en œuvre ou soutenues par votre organisation dans le cadre du CRVS, en particulier l'enregistrement des naissances ? Quelles stratégies utilisez-vous en matière d'enregistrement des naissances ?
6. Diriez-vous que l'UNICEF a eu une influence sur l'élaboration des politiques relatives à l'enregistrement des naissances à quelque niveau que ce soit dans le pays? Que pensez-vous des stratégies utilisées par l'UNICEF pour soutenir les interventions sur l'enregistrement des naissances du pays ?
7. En dehors de l'UNICEF, quels autres partenaires ou institutions connaissez-vous qui sont impliqués dans le CRVS et plus particulièrement l'enregistrement des naissances (*(Enquête pour le gouvernemental, non-gouvernemental, secteur privé – organisations à but lucratif, dirigeants / groupes communautaires, inclusion des femmes, etc.)*), que font-ils?
8. Quels mécanismes de coordination multipartites ont été mis en place dans le cadre des interventions sur l'enregistrement des naissances ? Dans quelle mesure sont-ils fonctionnels ? Pourriez-vous, s'il vous plaît, décrire et donner quelques exemples?
 - i. Vos interventions tiennent-elles compte ou incluent-elles) l'engagement communautaire; ii) les réformes du CRVS iii) l'utilisation des innovations et de la technologie?
 - ii. Comment évaluez-vous l'alignement entre vos interventions et celles menées par l'UNICEF ? Si cela est complémentaire, pourriez-vous donner des exemples de la façon dont et dans quelle mesure? Si ce n'est pas complémentaire, pourquoi?
 - iii. Comment évaluez-vous l'alignement des interventions de l'UNICEF et de celles des autres partenaires dans le domaine de l'enregistrement des naissances dans le pays ?
 - iv. À votre avis, dans l'ensemble, comment les interventions de l'UNICEF en matière d'enregistrement des naissances se sont-elles alignées sur celles mises en œuvre par le gouvernement et d'autres partenaires ?
 - v. Y a-t-il eu des zones de discordance entre les interventions mises en œuvre par l'UNICEF et celles 1) votre organisation 2) par d'autres partenaires et le gouvernement? Dans l'affirmative, quels étaient ces domaines? Comment l'harmonisation peut-elle être réalisée?
 - vi. Dans quelle mesure les interventions ont-elles contribué à renforcer le système CRVS et plus particulièrement le système d'enregistrement des naissances dans le pays ?
9. À votre avis, dans quelle mesure les interventions des partenaires, y compris celles de l'UNICEF en matière d'enregistrement des naissances, sont-elles alignées sur les priorités régionales et mondiales, y compris l'APAI-CRVS et les normes des Nations Unies concernant l'enregistrement des faits d'état civil (continuité, exhaustivité, équité, etc.) ?

L'efficacité des interventions sur l'enregistrement des naissances pour atteindre les résultats escomptés (extrants, résultats et impact)

10. Comment décririez-vous les résultats atteints grâce aux interventions soutenues par l'UNICEF aux niveaux national, régionale, provincial, de district, local et communautaire, en particulier depuis 2018 ? (Enquête sur les changements dans l'enregistrement des naissances d'enfants de moins d'un an; l'accès aux services de base pour la population; l'engagement communautaire, l'amélioration de la

- sensibilisation et du changement de comportement à l'égard de l'enregistrement des naissances; le suivi de soutien; la production et l'utilisation de données; numérisation; autres aspects spécifiques à chaque pays de la réforme du CRVS)
11. Comment expliquer ces résultats ? Qu'est-ce qui, selon vous, a rendu cela possible ? Pourquoi ? Quoi d'autre ?
 12. À votre avis, comment les méthodes d'enregistrement des naissances utilisées par l'UNICEF ont-elles contribué à la réalisation des objectifs du RCE#7 ?
 13. Quelles ont été, selon vous, les interventions les plus efficaces? Quels facteurs expliquent les succès ?
 14. Quelles ont été les interventions les moins efficaces ? Quels facteurs expliquent cet échec ?
 15. Quelles sont les principales contraintes liées à la demande au niveau de la population ? Selon vous, qu'est-ce qui a rendu difficile la mise en œuvre ? Pourquoi ? Quoi d'autre ?
 16. Quelles sont les forces et les faiblesses des interventions sur l'enregistrement des naissances au niveau du pays (examiner les lacunes en matière d'enregistrement des naissances ; engagement communautaire ; réformes pertinentes de l'enquête sur les antirétroviraux ; mécanismes de coordination) ; suivi des programmes, numérisation, utilisation des programmes ; surabondance ; à différents niveaux – régional ou national (gouvernement national, régional et local et niveaux communautaire). Qu'est-ce qui pourrait être amélioré?
 17. Quels facteurs contextuels externes (régionaux, nationaux, provinciaux, de district, communautaires) et internes (UNICEF) ont eu une influence sur les interventions d'enregistrement des naissances (positifs et négatifs) ?
 18. Quel est selon vous le changement le plus significatif qui a eu lieu à la suite des interventions sur l'enregistrement des naissances?
 19. Quels ont été les moteurs du changement (institutions, personnes, événements) qui ont causé des changements et des résultats?
 20. Que pensez-vous de la contribution des interventions sur l'enregistrement des naissances soutenue par l'UNICEF à l'ensemble de l'état civil national, y compris le système d'enregistrement des naissances ?
 21. Quels effets imprévus (positifs ou négatifs) les interventions sur l'enregistrement des naissances ont-ils généré aux niveaux communautaire, locale, régionale et nationale ? Veuillez donner des exemples.
 22. Quels sont, selon vous, les deux ou trois changements majeurs que les interventions sur l'enregistrement des naissances a permis aux bénéficiaires d'apporter dans leurs vies ? Sonde pour voir les changements dans le CRVS et plus précisément l'enregistrement des naissances ; propriété communautaire – demandez des **exemples**
 23. Quelle est votre perception de la différence réelle que les interventions sur l'enregistrement des naissances ont faite aux bénéficiaires par rapport aux autres interventions du CRVS ?

Efficience (les rôles et les responsabilités détaillés au début de l'entrevue détermineront le ou les intervenants à qui seront posées certaines des questions)

24. Quel financement est disponible dans le Pays pour l'enregistrement des naissances ?
 - a. Au niveau régional?
 - b. Du niveau national - central, du niveau national, régional, local, de l'UNICEF et d'autres sources?

- c. Quel est le changement dans le financement des interventions sur l'enregistrement des naissances depuis 2018 - et dans quelle mesure est-ce le résultat des interventions sur l'enregistrement des naissances soutenu par l'UNICEF ?
 - d. Y a-t-il un déficit de financement ? Comment résoudre ce problème ?
25. Comment décririez-vous la capacité aux niveaux national/ régional/ local/ micro-niveau de réaliser les extrants attendus/ attendus/ prévus concernant les interventions sur l'enregistrement des naissances ? (Enquête sur les compétences, les ressources - ressources financières et humaines ; pour les centres d'état civil, enquête également sur la dotation en personnel et la formation, l'infrastructure, les ressources ; sensibilisation et engagement communautaire ; utilisation des systèmes de gestion de l'information et numérisation)

Durabilité

Dans cette section, demandez spécifiquement les changements positifs résultant des interventions sur l'enregistrement des naissances qui ont été décrites par les répondants dans les sections précédentes.

1. Dans quelle mesure le gouvernement est en capacité de mettre en œuvre et surveiller une intervention sur l'enregistrement des naissances ? Veuillez expliquer
 - a. Dans quelle mesure les fonds associés à la mise en œuvre des interventions d'enregistrement des naissances sont-ils pleinement ou partiellement intégrés dans les budgets nationaux, régionaux ou locaux ?
 - b. Connaissez-vous d'autres partenariats que le pays a mobilisés pour la promotion de l'enregistrement des naissances ? Quelles ressources supplémentaires ?
 - c. Quel mécanisme a été mis en place par le gouvernement pour assurer le financement durable des activités liées à l'enregistrement des naissances ?
 - d. À votre avis, dans quelle mesure les résultats de l'intervention sont-ils susceptibles de continuer à être durables même lorsque le financement aura diminué ou cessé ?

26. Comment la situation COVID-19 a-t-elle affecté les interventions sur l'enregistrement des naissances du pays (sondez sur la durée de fermeture des installations, demande d'interventions sur l'enregistrement des naissances, participation de la population aux interventions sur l'enregistrement des naissances) ? Comment cela a-t-il affecté votre organisation ? Pensez-vous qu'il y a eu des conséquences ? Comment les choses ont-elles été gérées ? Veuillez expliquer
27. Comment les différentes situations contextuelles au niveau du pays qui ont pu surgir (sondez sur les aspects pertinents : insécurité ; situations de réfugiés ; déplacements internes ; statut nomade ; zones difficiles d'accès ; etc.) ont influencé la mise en œuvre et les activités d'intervention sur l'enregistrement des naissances ? Comment les choses ont-elles été gérées ? Sondez les protocoles en place et demandez des exemples
28. À votre avis, quelles sont les choses qui peuvent faire en sorte que ces réalisations continuent de fonctionner même s'il n'y a pas d'aide extérieure ?
 - a. (Rechercher des éléments intrinsèques et extrinsèques - exemples de changement d'état d'esprit ; l'utilisation de ressources/capacités et/ou de réseaux locaux qui sont (ou peuvent être) efficacement appliqués pour soutenir les réalisations de la riposte.
 - b. Demandez des exemples de la façon dont le gouvernement et les communautés du pays (national, régional, local) ont démontré leur appropriation et leur capacité à s'auto-soutenir dans les interventions d'enregistrement des naissances.

Questions de genre et groupes vulnérables

29. Quelles sont les préoccupations potentielles de l'approche basée sur les droits humains (couvrant à la fois les obligations nationales et internationales en matière de droits de l'homme) concernant l'enregistrement des naissances?
30. Que pensez-vous du niveau de sensibilisation à la valeur de l'enregistrement des naissances pour les filles et les garçons dans les communautés?
31. Quels sont, selon vous, les deux ou trois changements majeurs que les interventions sur l'enregistrement des naissances a permis aux bénéficiaires d'apporter dans leurs vies ? Sonde pour voir les changements dans le CRVS et plus précisément l'enregistrement des naissances ; propriété communautaire – demandez des **exemples**
32. Que pensez-vous des changements à la perception de l'égalité des sexes – comment les filles sont perçues par les communautés et par les garçons dans les écoles ? Dans quelle mesure diriez-vous que les activités d'engagement communautaire dans le cadre des interventions sur l'enregistrement des naissances ont contribué aux changements survenus/constatés ? De quelle manière ?
33. À votre avis, dans quelle mesure les structures de prestation de services du programme de pays atteignent-elles les groupes les plus vulnérables et marginalisés ?

Leçons apprises et suggestions d'amélioration

34. Quelles ont été, le cas échéant, les bonnes pratiques prometteuses, émergentes et bonnes qui ont été identifiées aux niveaux national et régional? **Étude des** principaux enseignements tirés de la mise en œuvre des interventions sur l'enregistrement des naissances appuyées par l'UNICEF
35. À votre avis, quelle devrait être l'attention accordée à l'aide future de l'UNICEF en matière d'enregistrement des naissances et comment cela contribuerait-il à améliorer l'enregistrement des naissances et à réaliser les gains connexes en ce qui concerne l'amélioration des services de développement et de protection de l'enfance? Veuillez donner des précisions et s'enquérir des éléments « quoi » et « comment » des recommandations proposées.

Guide thématique - Facilitateurs de dialogue communautaire, chefs traditionnels et religieux**Sous-domaine : Contexte et engagement communautaire**

1. Savez-vous pourquoi est-ce qu'on enregistre les naissances à l'état civil ? Est-ce important ? Si oui en quoi ?
2. À votre avis, quels sont les besoins et les attentes de la collectivité à l'égard du processus d'enregistrement des naissances? (Également sonder pour d'autres processus d'enregistrement des faits d'état civil)
3. Quels sont vos rôles et activités en tant que facilitateurs de dialogue communautaire ou facilitateurs de l'éducation par les pairs?
 - a. Comment vous engagez-vous auprès des communautés? Comment les membres de la communauté / pairs pour les dialogues sont-ils sélectionnés?
 - b. Quels sont les sujets abordés ?
 - c. Où se déroulent les dialogues ? Combien de temps durent-ils? Quels sont les résultats des dialogues ou des discussions?
 - d. Qu'est-ce qui fonctionne bien? Quelles sont les difficultés rencontrées ?
4. Pouvez-vous nous en dire plus sur les discussions tenues au sujet de l'enregistrement des naissances? Pouvez-vous décrire une intervention sur l'enregistrement des naissances ? À quelles autres activités ou programmes d'enregistrement des faits d'état civil participez-vous ?
5. S'il vous plaît partager avec nous comment les interventions diffusent des messages sur l'enregistrement des naissances, cela a-t-il changé au cours des 3 dernières années? Que pensez-vous des campagnes d'engagement communautaire et de sensibilisation (y compris des éléments axés sur les hommes, les femmes, les adolescents et les jeunes)?
 - a. Y a-t-il eu des campagnes d'éducation et de sensibilisation du public menées avec le soutien des médias locaux (et de l'UNICEF) au cours des 3 dernières années?
 - b. À votre avis, dans quelle mesure ces campagnes ont-elles été couronnées de succès (en ce qui concerne l'éducation des parents sur les principaux fournisseurs de services, les procédures et les avantages pour les enfants) et qui en a bénéficié?
 - c. Les messages, le support et d'autres outils étaient-ils pertinents pour le contexte local, faut-il que quelque chose change (en termes de contexte local)?
 - d. À votre avis, l'accroissement des connaissances a-t-il contribué à accroître la demande et l'utilisation des services d'enregistrement des naissances, partagez-nous des cas ou des preuves où vous avez peut-être noté une augmentation de la demande ou de l'utilisation?
6. À votre avis, le programme d'enregistrement des naissances a-t-il répondu à tous les besoins et à toutes les attentes des communautés? Quelles sont les lacunes? Que peut faire différemment le programme pour améliorer les choses?

Sous-domaine : Efficacité - Demande, accès et enregistrement des naissances

7. Pensez-vous qu'au cours des trois dernières années, plus de parents ont commencé à enregistrer la naissance d'enfants ? Dans l'affirmative, quelle(s) raison(s) pourrait(nt) être cette augmentation? Dans la négative, quelle(s) raison(s) pourrait(nt) être cette diminution ?

Instructions: Sondez plus loin si c'est parce que les parents prennent conscience de son importance, pour la connaissance des processus et des exigences, l'augmentation des points de service ou des services mobiles (par des acteurs nationaux / préfectoraux / locaux ou autres comme l'éducation, etc.) d'autres et documenter tout (si nécessaire, **demandez-leur d'évaluer les 5 principales raisons**).

8. Comment les parents s'y parent-ils généralement pour établir un certificat de naissance pour un enfant?
 - a. La procédure d'enregistrement des naissances a-t-elle changé avec la mise en œuvre du projet?
9. Selon vous, l'enregistrement des naissances d'enfants de moins d'un an a-t-il augmenté? S'il vous plaît pouvez-vous donner les raisons de vos réponses (Demandez quelles preuves documentées existent)
10. À votre avis, combien de parents connaissent les prestations et la procédure, c'est-à-dire les exigences, l'agence, l'emplacement, le coût, etc., de l'enregistrement des naissances?

Instructions : Renseignez-vous davantage sur les connaissances sur le bureau ou le fonctionnaire responsable, le processus et les exigences en matière d'enregistrement des naissances

- a. À votre avis, comment les gens obtiennent-ils ces connaissances? **Demandez** si cette information a été fournie par le gouvernement, les services déconcentrés et décentralisés, les officiers de l'état civil, les voisins, les dirigeants communautaires ou religieux, le personnel d'éducation les plus proches, les médias, etc. (si le groupe fait référence aux médias, demandez-en davantage sur quels médias, quand, dans quelle mesure le message et le support étaient efficaces – et si ceux-ci doivent être améliorés).
11. Selon vous, qu'est-ce qui décourage les gens d'enregistrer la naissance de leurs enfants? Comment peut-on remédier à ce problème ?
12. Pouvez-vous expliquer comment les bénéficiaires des interventions du programme ont été identifiés et sélectionnés ? Les interventions ont-elles adressé les communautés réfractaires et ont pu atteindre les populations vulnérables et « hard to reach » (comme les populations retirées, migrantes ou nomades) ?
13. Veuillez décrire les différents types d'interventions dont les membres de la communauté ont bénéficié (enquête sur les programmes de transferts monétaires ou toute intervention spécifique pertinente).
14. Comment la situation de la COVID-19 a-t-elle affecté les dialogues communautaires ou l'éducation par les pairs dans le cadre des interventions sur l'enregistrement de naissances ?
15. Comment la situation COVID-19 a-t-elle affecté l'enregistrement des naissances des enfants (enquête sur la durée de fermeture des établissements)? Cela a-t-il affecté la demande de services d'enregistrement des naissances par les communautés? Pensez-vous qu'il y a eu des conséquences? Veuillez expliquer
16. Y a-t-il eu une autre crise (explorer la situation d'insécurité ; statut de réfugié; etc.)? Comment cela a-t-il influencé l'enregistrement des naissances des enfants?
17. Que pensez-vous de la façon dont les choses ont été gérées par le gouvernement et ses partenaires pendant COVID-19 et / ou pendant toute autre situation de crise? Pourriez-vous, s'il vous plaît, donner quelques exemples?
18. À votre avis, dans quelle mesure la décision relative à l'enregistrement des naissances a-t-elle été influencée par (i) les dialogues communautaires (ii) l'éducation par les pairs (iii) d'autres interventions? Veuillez donner les raisons de vos réponses et des exemples

Sous-domaine : Perception des changements – Veuillez utiliser la méthode d'empilement proportionnel

Discutez d'abord de chaque question et utilisez la méthode d'empilement proportionnel pour parvenir à un consensus

19. Changement dans l'enregistrement des naissances des filles au cours des trois (3) dernières années
 - a. Qu'est-ce qui fait que les parents enregistrent spécifiquement les naissances des filles? - Raisons pour lesquelles les changements se produisent
 - b. Difficultés à réaliser le changement
20. Changement dans l'enregistrement des naissances des garçons au cours des trois (3) dernières années
 - a. Qu'est-ce qui fait que les parents enregistrent spécifiquement les naissances de garçons? - Raisons pour lesquelles les changements se produisent
 - b. Difficultés à réaliser le changement
21. Quels sont les deux ou trois changements majeurs que les interventions sur l'enregistrement des naissances ont permis aux bénéficiaires d'apporter dans leurs vies? Discutez de tous les changements mentionnés par les participants au FGD et utilisez la méthode d'empilement proportionnel pour arriver au top 3
22. Changement dans les autres enregistrements d'état civil (mariage, décès, etc.) au cours des trois (3) dernières années
 - a. Qu'est-ce qui fait que les membres de la communauté effectuent les autres enregistrements d'état civil? - Raisons des changements qui se produisent
 - b. Difficultés à réaliser le changement

Sous-domaine: Égalité des genres et groupes vulnérables

23. Quelles sont, selon vous, les différences dans l'enregistrement des naissances pour les filles et les garçons dans les communautés? Pourriez-vous nous donner quelques exemples?
24. Diriez-vous que dans les communautés, les parents ont d'autres ambitions / perspectives pour leur fille en plus du mariage? Dans l'affirmative, quelles sont-elles? Diriez-vous que cela a changé avec les interventions sur l'enregistrement des naissances?
25. Avez-vous remarqué des changements dans l'opinion des membres de votre communauté concernant l'importance de l'enregistrement des naissances pour les filles et les garçons en raison des interventions sur l'enregistrement des naissances? L'importance d'inscrire les garçons? L'importance d'enregistrer les filles? Veuillez donner des précisions et des exemples.
26. À votre avis, dans quelle mesure les interventions du programme ont-elles également touché les plus pauvres / vulnérables dans les communautés? Pensez-vous qu'il y a des différences dans la façon dont il a atteint les plus riches et les plus démunis? Qu'en est-il des mères célibataires? Handicapées?
27. Selon vous, le programme a-t-il pris en compte les besoins des réfugiés, des nomades? Veuillez donner des exemples.

Annexe 7 Formulaire de consentement éclairé - Discussions de groupes de discussion**Formulaire de consentement éclairé – Parents (Hommes et femmes)**

Oversee Advising Group mène une évaluation des interventions liées à l'enregistrement des naissances soutenues par l'UNICEF pour la période 2018-2021 (y compris pendant la pandémie de COVID-19).

Ce formulaire de consentement explique l'évaluation et le rôle des participants à celle-ci. Veuillez tenir compte de ces informations et prendre autant de temps que nécessaire. Si vous avez des questions à une date ultérieure, vous pouvez demander à n'importe lequel des membres de l'équipe nationale d'évaluation.

L'évaluation vise à déterminer dans quelle mesure les interventions sur l'enregistrement des naissances ont atteint les objectifs envisagés et à éclairer les stratégies de mise en œuvre des interventions dans les années à venir, en vue de mettre les stratégies à l'échelle.

Cela impliquera de vous interviewer et / ou votre fille ou fils adolescent afin de savoir le type d'accès que vous et / ou elle / ou elle/ il a à l'enregistrement des naissances et de vérifier votre et / ou son accès aux services de base. L'entretien aura lieu en et prendra environ 60 à 90 minutes de votre temps ou du temps de votre fils / fille. Votre participation et/ou sa participation à cette recherche seront traitées de manière confidentielle et toutes les informations seront gardées anonymes, ce qui signifie que personne ne sera en mesure de comprendre ce que vous et / ou votre fils /fille avez dit et utilisé uniquement à des fins de recherche.

Participation volontaire

Nous vous invitons à participer à cette évaluation parce que vous êtes parent d'un ou de plusieurs enfants. Votre participation à cette évaluation est entièrement volontaire. C'est à vous de décider de participer ou non. Vous pouvez changer d'avis et cesser de participer à tout moment.

Procédures

Nous aimerions vous poser, à vous et/ou à votre fils/fille, quelques questions relatives au Programme d'enregistrement des naissances. Nous vous poserons des questions concernant les activités d'engagement communautaire, la prise de décision des ménages et le changement de comportement en ce qui concerne l'enregistrement des naissances; qu'est-ce qui a fonctionné et ce qui n'a pas fonctionné en termes d'engagement communautaire et comment? . ; votre perception de ce qui a facilité les changements et de la manière dont? Quels ont été les obstacles rencontrés? Et des suggestions d'amélioration.

Pour m'assurer que je n'oublie pas ou ne change pas ce que vous me dites, je vous demande la permission d'écrire la conversation. Tout ce qui sera écrit sera confidentiel. Veuillez noter que vous pouvez refuser de donner votre autorisation à cela.

Durée

La discussion du groupe de discussion durera environ 60 à 90 minutes

Avantages

Il n'y a pas d'avantages directs pour vous d'être dans l'évaluation.

Risques, malaises et droits de rétractation

Il n'y a pas de risques physiques, psychologiques, sociaux, économiques, juridiques et émotionnels évidents à participer à cette évaluation. La participation à cette évaluation est volontaire. Pendant l'entretien, vous et / ou votre fille êtes autorisés à refuser de répondre à toute question et vous êtes autorisé à arrêter l'entretien à tout moment. Il n'y a aucune conséquence si vous décidez de ne pas poursuivre l'entrevue.

Confidentialité et vie privée

Les informations que vous nous fournissez sont totalement confidentielles. Nous n'associerons pas votre nom à quoi que ce soit que vous dites. Nous n'utiliserons pas d'identifiants personnels pour les informations obtenues.

La confidentialité sera assurée au cours de cette entrevue en l'ayant ici.

Consentement et contact

Avez-vous des questions que vous aimeriez poser?

Acceptez-vous de répondre aux questions maintenant?

Si vous avez d'autres questions sur cette évaluation plus tard, vous pouvez contacter le superviseur principal sur (*téléphone mobile no*) :

Si vous acceptez que vous et / ou votre fille participiez après avoir reçu les informations ci-dessus, veuillez signer ci-dessous.

Vérifier le consentement verbal

Lu par l'intimé [] intervieweur []

D'accord [] Refusé []

Partie défenderesse : _____

Intervieweur : _____ Date : __/__/__

En cas de refus, l'intervieweur doit en informer le chef d'équipe pour obtenir la documentation appropriée.

Formulaire de consentement éclairé – Adolescents

Oversee Advising Group mène une évaluation des interventions liées à l'enregistrement des naissances soutenues par l'UNICEF pour la période 2018-2021 (y compris pendant la pandémie de COVID-19).

Ce formulaire de consentement explique l'évaluation et le rôle des participants à celle-ci. Veuillez tenir compte de ces informations et prendre autant de temps que nécessaire. Si vous avez des questions à une date ultérieure, vous pouvez demander à n'importe lequel des membres de l'équipe nationale d'évaluation.

L'évaluation vise à déterminer dans quelle mesure les interventions sur l'enregistrement des naissances ont atteint les objectifs envisagés et à éclairer les stratégies de mise en œuvre des interventions dans les années à venir, en vue de mettre les stratégies à l'échelle.

Cela impliquera des discussions de groupe avec vous et vos pairs afin de connaître le type d'accès que vous avez à l'enregistrement des naissances et de vérifier la qualité des services de base qui vous sont offerts. La discussion du groupe de discussion aurait lieu à et prendra environ 60 à 90 minutes de votre temps. Votre participation à cette recherche sera traitée de manière confidentielle et toutes les informations seront gardées anonymes, ce qui signifie que personne ne sera en mesure de comprendre ce que vous avez dit et utilisé uniquement à des fins de recherche.

Participation volontaire

Nous vous invitons à participer à cette évaluation parce que vous êtes un adolescent ou un jeune adulte. Votre participation à cette évaluation est entièrement volontaire. C'est à vous de décider de participer ou non. Vous pouvez changer d'avis et cesser de participer à tout moment.

Procédures

Nous aimerions vous poser quelques questions relatives au Programme d'enregistrement des naissances. Nous vous poserons des questions concernant les activités d'engagement communautaire, la prise de décisions au sein des ménages et le changement de comportement en ce qui concerne l'enregistrement des naissances; qu'est-ce qui a fonctionné et ce qui n'a pas fonctionné en termes d'engagement communautaire et comment? ; votre perception de ce qui a facilité les changements et de la manière dont? Quelles sont les difficultés rencontrées? Et des suggestions d'amélioration.

Pour m'assurer que je n'oublie pas ou ne change pas ce que vous me dites, je vous demande la permission d'enregistrer et d'écrire la conversation. Tout ce qui sera enregistré et écrit sera confidentiel. Veuillez noter que vous pouvez refuser de donner votre autorisation à cela.

Durée

La discussion du groupe de discussion durera environ 60 à 90 minutes.

Avantages

Il n'y a pas d'avantages directs pour vous d'être dans l'évaluation.

Risques, malaises et droits de rétractation

Il n'y a pas de risques physiques, psychologiques, sociaux, économiques, juridiques et émotionnels évidents à participer à cette évaluation. La participation à cette évaluation est volontaire. Pendant l'entretien, vous et / ou votre fille êtes autorisés à refuser de répondre à toute question et vous êtes autorisé à arrêter l'entretien à tout moment. Il n'y a aucune conséquence si vous décidez de ne pas poursuivre l'entrevue.

Confidentialité et vie privée

Les informations que vous nous fournissez sont totalement confidentielles. Nous n'associerons pas votre nom à quoi que ce soit que vous dites. Nous n'utiliserons pas d'identifiants personnels pour les informations obtenues.

La confidentialité sera assurée au cours de cette entrevue en l'ayant ici.

Consentement et contact

Avez-vous des questions que vous aimeriez poser?

Acceptez-vous de répondre aux questions maintenant?

Si vous avez d'autres questions au sujet de cette évaluation plus tard, vous pouvez contacter le superviseur principal au

Si vous acceptez de participer après avoir reçu les informations ci-dessus, veuillez signer ci-dessous.

Vérifier le consentement verbal

Lu par l'intimé [] intervieweur []

D'accord [] Refusé []

Partie défenderesse : _____

Intervieweur : _____ Date : __/__/__

En cas de refus, l'intervieweur doit en informer le chef d'équipe pour obtenir la documentation appropriée.

Formulaire de consentement éclairé – Discussions de groupe (généralités)

Oversee Advising Group mène une évaluation des interventions liées à l'enregistrement des naissances soutenues par l'UNICEF pour la période 2018-2021 (y compris pendant la pandémie de COVID-19).

Ce formulaire de consentement explique l'évaluation et le rôle des participants à celle-ci. Veuillez tenir compte de ces informations et prendre autant de temps que nécessaire. Si vous avez des questions à une date ultérieure, vous pouvez demander à n'importe lequel des membres de l'équipe nationale d'évaluation.

L'évaluation vise à déterminer dans quelle mesure les interventions sur l'enregistrement des naissances ont atteint les objectifs envisagés et à éclairer les stratégies de mise en œuvre des interventions dans les années à venir, en vue de mettre les stratégies à l'échelle.

Cela impliquera des discussions afin de savoir quel type d'accès les enfants de votre communauté ont à l'enregistrement des naissances et de vérifier la qualité des services de base disponibles pour vous et vos enfants. Nous menons cet exercice de groupe de discussion visant à discuter et à échanger des **opinions** sur un certain nombre de sujets concernant le Programme d'enregistrement des naissances.

Participation volontaire

Nous vous invitons à participer à cette évaluation parce que vous êtes un membre de la communauté (adolescents, jeunes adultes, parents / soignants, y compris des oncles, des tantes, des sœurs, des frères) ou un facilitateur de dialogue communautaire. Votre participation à cette évaluation est entièrement volontaire. C'est à vous de décider de participer ou non. Vous pouvez changer d'avis et cesser de participer à tout moment. N'hésitez pas à partager vos opinions sur les différents sujets proposés et soyez assurés que ces informations seront utilisées en toute confidentialité.

Procédures

Nous aimerions vous poser quelques questions concernant le Programme d'enregistrement des naissances. Nous vous poserons des questions concernant les activités d'engagement communautaire, la prise de décisions au sein des ménages et le changement de comportement en ce qui concerne l'enregistrement des naissances; qu'est-ce qui a fonctionné et ce qui n'a pas fonctionné en termes d'engagement communautaire et comment? ; votre perception de ce qui a facilité les changements et de la manière dont? Quelles sont les difficultés rencontrées? Et des suggestions d'amélioration.

Pour m'assurer que je n'oublie pas ou ne change pas ce que vous me dites, je vous demande la permission d'écrire la conversation. Tout ce qui sera écrit sera confidentiel. Veuillez noter que vous pouvez refuser de donner votre autorisation à cela.

Durée

Les discussions dureront environ 60 à 90 minutes

Avantages

Il n'y a pas d'avantages directs pour vous d'être dans l'évaluation.

Risques, malaises et droits de rétractation

Il n'y a pas de risques physiques, psychologiques, sociaux, économiques, juridiques et émotionnels évidents à participer à cette évaluation. La participation à cette évaluation est volontaire. Pendant l'entretien, vous êtes autorisé à refuser de répondre à toute question et vous êtes autorisé à arrêter l'entretien à tout moment. Il n'y a aucune conséquence si vous décidez de ne pas poursuivre l'entrevue.

Confidentialité et vie privée

Les informations que vous nous fournissez sont totalement confidentielles. Nous n'associerons pas votre nom à quoi que ce soit que vous dites. Nous n'utiliserons pas d'identifiants personnels pour les informations obtenues.

La confidentialité sera assurée au cours de cette entrevue en l'ayant ici.

Consentement et contact

Avez-vous des questions que vous aimeriez poser?

Acceptez-vous de répondre aux questions maintenant?

Si vous avez d'autres questions au sujet de cette évaluation plus tard, vous pouvez contacter le superviseur principal au

Si vous acceptez de participer après avoir reçu les informations ci-dessus, veuillez signer ci-dessous.

Vérifier le consentement verbal

Lu par l'intimé [] intervieweur []

D'accord [] Refusé []

Partie défenderesse : _____

Intervieweur : _____ Date : __/__/__

En cas de refus, l'intervieweur doit en informer le chef d'équipe pour obtenir la documentation appropriée.

Annexe 8 Guides thématiques pour les discussions des groupes de discussion

Note sur les FGD : Dans la mesure du possible, avoir des discussions de groupe avec les hommes/garçons et les femmes/ filles dans des groupes séparés. Visez environ 8-10 personnes par FGD.

Ces listes de questions sont des lignes directrices, vous êtes libre de poser des questions de suivi au cas où d'autres problèmes pertinents surviendront. Soyez flexible, mais gardez le temps à l'esprit.

Pour toutes les questions (le cas échéant), renseignez-vous sur la situation avant les interventions sur l'enregistrement des naissances (en particulier en 2018), après les interventions (2021) et la raison du changement.

Les FGD devraient durer environ une à une heure et demie. Il s'agit d'un temps limité pour les activités participatives. Toutefois, prévoir suffisamment de temps pour l'évaluation des tendances. Demandez aux participants à la FGD de réfléchir à la situation avant 2018 et à la situation actuelle (2021). Choisissez des thèmes pour l'évaluation des tendances qui sont conformes aux objectifs du programme. Donnez-leur 3 à 5 minutes pour discuter entre eux à ce sujet. Demandez-leur ensuite de décrire la situation d'avant et d'aujourd'hui. S'il y a des changements, sondez comment ces changements sont arrivés. Qu'est-ce qui a causé ces changements. S'il vous reste encore du temps, demandez-leur de décrire les autres changements auxquels ils s'attendent et pourquoi.

Les FGD comprendront l'utilisation de la « **Before and After Proportional Piling Method** ». Cet outil participatif de type jeu est très stimulant, en particulier lorsqu'il est utilisé avec des enfants / jeunes.

1. Commencez la procédure par une courte discussion / remue-méninges sur un sujet spécifique (les sous-domaines sont énumérés ci-dessous) et l'enregistrement des réponses.
2. Fournir aux participants un certain nombre de pierres (20 à 40) afin qu'ils puissent montrer les niveaux avant et après des questions discutées. *Il serait pragmatique de distribuer les pierres au début du FGD après avoir obtenu le consentement éclairé.*
3. Les participants devraient diminuer et augmenter le nombre de pieux de pierre au besoin jusqu'à ce que tous s'entendent sur les proportions pour chaque élément.
4. Utilisez également ceci pour indiquer la situation au départ (2018) et maintenant (2021) par une comparaison entre où nous étions avant l'intervention sur l'enregistrement des naissances et où nous en sommes maintenant après la mise en œuvre du programme. Mettre l'accent sur les résultats des interventions d'engagement communautaire sur l'enregistrement des naissances.

Pour découvrir le résultat / l'impact le plus important du programme pour ce groupe, utilisez l'outil Changement le plus **significatif (CPI)** et enregistrez et notez les histoires que les gens racontent.

Effectuer **seulement quatre (4) exercices CPI dans chaque pays :**

- Deux (2) exercices CPI avec des échantillons de groupes d'adolescents
- Deux (2) exercices CPI avec les parents (un groupe d'hommes et une femme)

Préparation de la FGD :

1. Critères de sélection des participants au FGD
2. Sélection des participants au FGD
3. Choix de l'emplacement pour le FGD (devrait permettre l'intimité, et pour la création d'une atmosphère qui favorise la discussion, la nourriture et les boissons peuvent être servies).
4. Une fois l'emplacement choisi, inviter les participants (par l'entremise de mobilisateurs communautaires) qui expliqueront le but du travail à tous les participants potentiels qu'ils

ont identifiés; ils insisteront sur le fait que la participation est volontaire et que toutes les discussions tenues seront

5. Faites une liste de contrôle des groupes de discussion :

Assurez-vous d'avoir :

- Prise d'arrangements pour les rafraîchissements
- Avoir tout votre équipement, et ils sont fonctionnels:
 - Enregistreur audio
 - Cahier et stylos
 - Cartes nominatives et marqueurs de pointe en feutre
- Ayez tout le matériel de votre groupe de discussion :
 - 1 grande enveloppe
 - 2 exemplaires de ce guide de groupe de discussion
 - Formulaire de consentement éclairé, si nécessaire (assez pour un nombre pouvant aller jusqu'à 10 participants)

6. À l'arrivée des participants, accueillez-les et obtenez un consentement éclairé. Cela pourrait être verbal et devrait être précédé d'une introduction générale à l'objet de la discussion. L'animateur est chargé de s'assurer que chaque participant :

- Sait que la participation est volontaire
- Sait qu'ils peuvent partir à tout moment sans aucune répercussion négative
- Sachez que toutes les discussions seront tenues confidentielles
- Sachez qu'ils se verront attribuer un pseudo-nom lors des discussions
- Sachez que les discussions de groupe seront enregistrées

Les participants devraient également être informés qu'ils ne devraient pas discuter de l'information qui est partagée par d'autres participants pendant le groupe de discussion une fois qu'ils quittent le site.

Renseignements généraux

N'oubliez pas de recueillir les caractéristiques de base de chaque répondant :

- Lieu de collecte
- Sexe du répondant
- Âge des répondants
- Professions
- Tout rôle dans les activités d'engagement communautaire sur l'enregistrement des naissances

Date		Commune/Village	
État		Milieu rural/urbain	
LGA			
Nom du modérateur FGD :			
Nom du facilitateur du FGD:			
Remarque Preneur :			
Autres détails :			

Introduction:

Il s'agit d'une évaluation visant à déterminer dans quelle mesure les interventions sur l'enregistrement des naissances ont permis d'apporter un changement dans la vie des enfants et comment utiliser ce qui fonctionne dans les programmes futurs.

Cela impliquera des discussions afin de savoir quel type d'accès les enfants de votre communauté ont à l'enregistrement des naissances et de vérifier la qualité des services de base disponibles pour vous et vos enfants. Nous menons cet exercice de groupe de discussion visant à discuter et à échanger des **opinions** sur un certain nombre de sujets concernant le programme d'enregistrement des naissances, en particulier les activités d'engagement communautaire des interventions.

Les interventions sur l'enregistrement des naissances ont donné la priorité à certains éléments du programme, notamment :

- Engagement communautaire
- Réforme de l'état civil et des statistiques de l'état civil (CRVS),
- Différents mécanismes de coordination et de mise en œuvre.

Présentez-vous et précisez que vous ne faites pas partie du programme et que les informations obtenues seront traitées de manière confidentielle. Encouragez les gens à être ouverts et francs, car cela sera plus utile pour apprendre de leurs expériences. Mentionnez également que les gens ne sont pas obligés de participer et peuvent se retirer à tout moment conformément à l'éthique de la recherche. Demandez la permission de commencer par le FGD.

Arrière-plan

Demandez à toutes les personnes participant aux FGD depuis quand elles ont été impliquées / en contact avec les interventions sur l'enregistrement des naissances (Cela vous fournira en tant qu'intervieweur des

informations sur la période de temps que vous pouvez couvrir avec les différentes personnes impliquées dans le FGD)

Guide thématique de FGD à l'intention des intervenants, des parents au niveau communautaire – hommes et femmes de la collectivité (groupe différent)

Sous-domaine : Contexte et engagement communautaire

1. Savez-vous pourquoi est-ce qu'on enregistre les naissances à l'état civil ? D'après vous, est-ce que c'est important ? Si oui en quoi ? Si non pourquoi ?
2. Connaissez-vous des interventions sur l'enregistrement des naissances ? Si oui, pouvez-vous le décrire un peu ? Quels autres interventions ou activités d'enregistrement des faits d'état civil connaissez-vous ?
3. Comment avez-vous appris l'existence des interventions sur l'enregistrement des naissances ?
4. Dans votre ménage, qui prend les décisions pour ou contre l'enregistrement des naissances des enfants ou d'autres enregistrements de l'état civil ? (Enquête sur la dynamique générale de la fabrication des ménages dans la communauté)
5. Comment avez-vous été sensibilisés à l'enregistrement des naissances ?
6. Que pensez-vous de la campagne d'engagement communautaire et de sensibilisation (y compris les éléments axés sur les hommes, les femmes, les adolescents et les jeunes) ? Dans quelle mesure pensez-vous qu'ils ont été utiles pour soutenir l'enregistrement des naissances d'enfants de moins d'un an ? Veuillez donner des exemples
7. Comment cela a-t-il influencé vos décisions relatives à l'enregistrement des naissances de vos enfants ou pupilles ? Pourquoi? Pourquoi pas ?
8. Quels sont les difficultés que vous rencontrées lorsque vous voulez faire enregistrer des enfants ? Quels sont vos besoins pour effectuer l'enregistrement des enfants ? Quelles solutions proposées pour satisfaire vos besoins ? (Également enquête pour d'autres processus d'enregistrement des faits d'état civil)
9. À votre avis, les interventions d'enregistrement des naissances ont-elles répondu à tous les besoins et à toutes les attentes ? Quelles sont les lacunes ? Que peut faire différemment les interventions sur l'enregistrement des naissances pour améliorer les choses ?

Sous-domaine : Demande, accès et enregistrement des naissances

10. Comment les parents s'y prennent-ils généralement pour établir un certificat de naissance pour un enfant ?
 - o La procédure a-t-elle changé? Comment ? Depuis quand ? (*Demandez l'année*)
11. Selon vous, pensez-vous que l'enregistrement des naissances d'enfants de moins d'un an a augmenté ? S'il vous plaît pouvez-vous donner les raisons de vos réponses
12. Est-il facile pour vous d'enregistrer les naissances de vos enfants ? Quelles sont les difficultés? (recherche de la distance par rapport aux installations d'enregistrement des faits d'état civil; si l'enregistrement des naissances est effectué dans les écoles, etc.)
13. Dans quelle mesure êtes-vous satisfait des services d'enregistrement des naissances (les centres CRVS, etc.)? Comment évaluez-vous la réactivité du personnel ? Pouvez-vous, s'il vous plaît, donner des raisons et des exemples?
14. Qu'est-ce qui décourage les gens d'enregistrer la naissance de leurs enfants? Comment peut-on remédier à ce problème?
15. Comment la situation COVID-19 a-t-elle affecté l'enregistrement des naissances des enfants (enquête sur la durée de fermeture des établissements)? Cela a-t-il affecté la demande de services d'enregistrement des naissances par les communautés? Pensez-vous qu'il y a eu des conséquences? Veuillez expliquer

16. Y a-t-il eu d'autres crises (explorer la situation d'insécurité ; statut de réfugié; etc.)? Comment cela a-t-il influencé l'enregistrement des naissances des enfants?
17. Comment les choses ont-elles été gérées par le gouvernement et ses partenaires pendant COVID-19 et / ou pendant toute autre situation de crise? Pourriez-vous, s'il vous plaît, donner quelques exemples?
18. Connaissez-vous des personnes qui ont bénéficié de soutien à l'enregistrement des naissances ?
19. Quels types de soutien ces personnes ont-elles bénéficié ?
20. Pouvez-vous expliquer comment les personnes qui ont bénéficié de soutien ont été identifiées et sélectionnées ? Expliquez le processus d'identification et de sélection ?
21. Diriez-vous que ce processus de sélection était équitable et favorisait la sélection des personnes qui avaient vraiment besoin de ce genre de soutien ? Pourquoi ?
22. À votre avis, dans quelle mesure votre décision relative à l'enregistrement des naissances a-t-elle été influencée par (i) la sensibilisation de l'engagement communautaire (ii) d'autres facteurs (lesquels ?) ? Veuillez donner les raisons de vos réponses et des exemples
23. Que pensez-vous des avantages de l'enregistrement des naissances pour les enfants?

Sous-domaine : Perception des changements – Veuillez utiliser la méthode d'empilement proportionnel

Discutez d'abord de chaque question et utilisez la méthode d'empilement proportionnel pour parvenir à un consensus

24. Changement dans l'enregistrement des naissances des filles (en particulier à partir de 2018-2021)
 - a. Qu'est-ce qui fait que les parents enregistrent spécifiquement les naissances de filles? - Raisons pour lesquelles les changements se produisent
 - b. Difficultés à réaliser le changement
25. Changement dans l'enregistrement des naissances des garçons (en particulier de 2018 à 2021)
 - a. Qu'est-ce qui fait que les parents enregistrent spécifiquement les naissances de garçons ? - Raisons pour lesquelles les changements se produisent
 - b. Difficultés à réaliser le changement
26. Quels sont les deux ou trois changements majeurs que les interventions sur l'enregistrement des naissances ont permis aux bénéficiaires d'apporter dans leurs vies? Discutez de tous les changements mentionnés par les participants au FGD et utilisez la méthode d'empilement proportionnel pour arriver au top 3
27. Changement dans les autres enregistrements d'état civil (mariage, décès, etc.) (en particulier de 2018 à 2021)
 - a. Qu'est-ce qui fait que les membres de la communauté effectuent les autres enregistrements d'état civil? - Raisons des changements qui se produisent
 - b. Difficultés à réaliser le changement

Sous-domaine: Égalité des genres et groupes vulnérables

28. Y a-t-il des différences dans l'enregistrement des naissances pour les filles et les garçons dans votre communauté? Pourquoi? Pourquoi ?
29. Diriez-vous que dans votre communauté, les parents ont d'autres ambitions / perspectives pour leur fille en plus du mariage? Dans l'affirmative, quelles sont-elles? Diriez-vous que cela a changé avec les interventions sur l'enregistrement des naissances ?

30. Avez-vous remarqué des changements dans l'opinion des membres de votre communauté concernant l'importance de l'enregistrement des naissances pour les filles et les garçons en raison des interventions ? L'importance d'inscrire les garçons? L'importance d'enregistrer les filles? Expliquez s'il vous plaît.
31. Dans quelle mesure les interventions du programme ont-elles également touché les plus pauvres / vulnérables de votre communauté? Pensez-vous qu'il y a des différences dans la façon dont il a atteint les plus riches et les plus démunis? Qu'en est-il des mères célibataires? Handicapées?
32. Selon vous, le programme a-t-il pris en compte les besoins des réfugiés, des nomades ? Veuillez donner des exemples.

Sous-domaine : Contexte et engagement communautaire

1. Connaissez-vous l'enregistrement des naissances ? Comment avez-vous appris les interventions d'enregistrement des naissances ? Pouvez-vous le décrire brièvement ? Quelles autres activités d'état civil connaissez-vous ?
2. Que pensez-vous de l'importance de l'enregistrement des naissances ? (**Sonder** pour leur compréhension de la nécessité et de leurs droits à l'enregistrement des naissances ; **Sondez** leur compréhension des exigences relatives aux certificats de naissance pour la scolarité ou l'emploi, etc.)
3. Quelles discussions avez-vous eues avec d'autres concernant l'enregistrement des naissances ? (**Sondez** avec qui ils ont eu des discussions – parents, facilitateurs de dialogue communautaire, facilitateurs d'éducation par les pairs, à l'école ? **Sondez** ce qui a été discuté ; **Sondez** pour leur compréhension du processus d'enregistrement des naissances)
4. Connaissez-vous des groupes de jeunes actifs et sensibilisant à l'enregistrement des naissances ? Comment cela se passe-t-il ? Dans quelle mesure la sensibilisation est efficace ou non ? Pourquoi ?
5. Quelles sont les activités d'engagement communautaire liées à l'enregistrement des naissances et/ ou à d'autres CRVS auxquelles vous avez participé ? *Veillez décrire et fournir des **exemples***
6. Que pensez-vous des campagnes d'engagement et de sensibilisation communautaires (y compris les éléments axés sur les adolescents et les jeunes) concernant l'enregistrement des naissances ? Dans quelle mesure pensez-vous qu'ils ont été utiles pour soutenir l'enregistrement des naissances des enfants de moins d'un an ? *Veillez donner des **exemples***
7. Dans votre ménage, qui prend les décisions pour ou contre l'enregistrement des naissances des enfants ou d'autres enregistrements d'état civil ? (**Enquête sur la** dynamique générale de la création des ménages dans la communauté et comment cela influence les décisions d'enregistrement des naissances pour les enfants)
8. Avez-vous un certificat de naissance ? Comment cela a-t-il été obtenu ? (Enquête **sur** la possession réelle d'un certificat de naissance par les adolescents ainsi que sur leur connaissance du moment et des conditions dans lesquelles il a été reçu).
9. Selon vous, qu'est-ce qui motive les parents à enregistrer les naissances de leurs enfants ? Selon vous, qu'est-ce qui les dé motive ? Qu'est-ce qui peut être fait différemment par les interventions d'enregistrement des naissances pour améliorer les choses ?

Sous-domaine : Demande, accès et enregistrement des naissances

10. À votre avis, les parents s'y mettent généralement pour établir un certificat de naissance pour un enfant ?
11. Selon vous, l'enregistrement des naissances d'enfants de moins d'un an a-t-il augmenté ? Pouvez-vous nous donner les raisons de vos réponses ?
12. Pensez-vous qu'il est facile d'enregistrer les naissances d'enfants ? Quelles sont les difficultés ? (**Sondez** sur la distance par rapport aux établissements d'enregistrement de l'état civil ; si l'enregistrement des naissances est effectué dans les établissements de santé, les écoles, etc.)
13. Dans quelle mesure êtes-vous satisfait des services d'enregistrement des naissances (dans les établissements de santé, les centres CRVS, etc.) ? S'il vous plaît donner les **raisons** de votre réponse.
14. À votre avis, la situation COVID a-t-elle affecté l'enregistrement des naissances des enfants (enquête sur la durée de la fermeture des établissements,) ? Est-ce que cela a a-t-il eu une

- demande de services d'enregistrement des naissances par les communautés ? Pensez-vous qu'il y a eu des conséquences ? Veuillez expliquer
15. Y a-t-il eu d'autres crises (explorer la situation d'insécurité ; statut de réfugié ; etc.) ? Comment cela a-t-il influencé l'enregistrement des naissances des enfants ?
 16. Veuillez décrire les différents types d'interventions dont les membres de la communauté ont bénéficié (enquête sur les programmes de transferts monétaires ou toute intervention spécifique pertinente)
 17. Selon vous, dans quelle mesure la décision relative à l'enregistrement des naissances a-t-elle été influencée par (i) la sensibilisation de l'engagement communautaire (ii) d'autres interventions ? Veuillez donner les raisons de vos réponses et des exemples

Sous-domaine : Perception des changements – Veuillez utiliser la méthode **d'empilement proportionnel**

Discutez d'abord de chaque question et utilisez la méthode d'empilement proportionnel pour parvenir à un consensus.

18. Changement dans l'enregistrement des naissances des filles (en particulier de 2018 à 2021)
 - c. Qu'est-ce qui fait que les parents/soignants enregistrent spécifiquement les naissances de filles ? - Raisons pour lesquelles les changements se produisent
 - d. Difficultés à réaliser le changement
19. Changement dans l'enregistrement des naissances des garçons (surtout de 2018 à 2021)
 - e. Qu'est-ce qui fait que les parents/soignants enregistrent spécifiquement les naissances de garçons ? - Raisons pour lesquelles les changements se produisent
 - f. Difficultés à réaliser le changement
20. Quels sont les deux ou trois changements majeurs que les interventions d'enregistrement des naissances ont permis aux bénéficiaires d'apporter dans leurs domaines ? Discutez de tous les changements mentionnés par les participants au FGD et utilisez la méthode de l'empilement proportionnel pour arriver au top 3

Sous-domaine : Égalité des sexes et groupes vulnérables

21. Y a-t-il des différences dans l'enregistrement des naissances pour les filles et les garçons dans votre communauté ? De quelle manière ? Pourquoi ? Pourquoi pas ?
22. Diriez-vous que dans votre communauté, les parents ont d'autres ambitions / perspectives pour leur fille en plus du mariage ? Si oui, quels sont-ils ? Diriez-vous que cela a changé avec les activités d'enregistrement des naissances ?
23. Avez-vous remarqué des changements dans l'opinion des membres de votre communauté concernant l'importance de l'enregistrement des naissances pour les filles et les garçons en raison des activités d'enregistrement des naissances ? L'importance d'inscrire les garçons ? L'importance d'inscrire les filles ? Expliquez s'il vous plaît.
24. Dans quelle mesure les interventions du programme ont-elles également touché les plus pauvres / vulnérables de votre communauté ? Pensez-vous qu'il y a des différences dans la façon dont il a atteint les plus riches et les plus démunis ? Qu'en est-il des parents adolescents ? Handicapés ?

Annexe 9 Entretiens avec les parties prenantes – Information sur les noms et les contacts

Organisations	Parties prenantes/Acteurs pour les entretiens	Contact
Bureau de pays UNICEF	Ossoumal Moulngang, Chef Section Protection de l'Enfance	omoulngang@unicef.org
	Gabriel Bourbon, Chef Section Planification, Suivi et Evaluation	gbourbon@unicef.org
	Nanalngar Moyengar, Spécialiste Suivi et Evaluation	nmoyengar@unicef.org
Parties prenantes au niveau du gouvernement (niveau central)	Secrétariat Général du Gouvernement	
	Agence Nationale des Titres Sécurisés, Directeur Général	
	Agence Nationale des Titres Sécurisés, Directeur Technique	
	Agence Nationale des Titres Sécurisés, Chef de la Cellule de l'Etat Civil et de la Coopération	
	Direction des études et de la législation, Directeur Général	
	Ministère de la Sécurité Publique et de l'Immigration	
	Direction des Affaires Politiques et de l'Etat Civil, Directeur, chef service état civil	
	Ministère de l'Administration du Territoire et de la Décentralisation, Direction de la tutelle des collectivités autonomes	
	Ministère de l'Administration du Territoire et de la Décentralisation, Direction Générale de la Décentralisation	
	Ministère de l'Administration du Territoire et de la Décentralisation, Direction des Affaires Politiques et de l'Etat Civil	
	Ministère de la Santé Publique et de la Solidarité Nationale, Direction Générale Technique de la Planification et de la Coopération	
	Ministère de la Santé Publique et de la Solidarité Nationale, Direction de la Santé Sexuelle et Reproductive	
	Ministère de la Justice, Direction des Droits de l'Homme	
	Ministère de la Justice, le Procureur de la République auprès du Tribunal de Grande Instance de N'Djamena, chargé des Droits Humains	

	Ministère de la Femme, de la Famille et de la Protection de l'Enfant, Direction Générale Technique de la Protection de l'Enfant	
	Institut National de la Statistique, des Etudes Economiques et Démographiques	
	Commune centrale de N'Djamena	
	Gouvernorat de N'Djamena	
Parties prenantes au niveaux déconcentré	Chef d'état civil	
Partenaires techniques et de Développement	Union Européenne	
	UNHCR	
	OIM	
Partenaires de mise en œuvre	ONG, OSC	
Informateurs clés au niveau communautaire	Leader communautaire	
	Chef traditionnel	
	Leader religieux	

Annexe 10 Informations sur la technique de changement le plus important et la méthode d'empilement proportionnel

Technique de changement le plus important

La technique du Changement le Plus Important (CPI) est une méthode de suivi et d'évaluation participative. Elle implique la collecte et la sélection d'histoires de changement¹¹. Il s'agit d'une technique participative qui repose sur l'engagement des parties prenantes dans un processus de discussion, d'analyse et d'analyse du changement. L'accent est mis sur le changement (résultat).

Le CPI est utile lorsqu'il n'est pas possible de prédire en détail, ou avec certitude, quel sera le résultat d'un projet ou d'un programme ; les résultats varient considérablement d'un bénéficiaire à l'autre ; il n'y a pas d'accord entre les intervenants sur les résultats les plus importants ; et les interventions devraient être très participatives.

Étapes pour mener le CPI

ÉTAPE 1 : Définir les domaines de changement - cela a été fait dans les guides thématiques et dans la matrice. Pour cette évaluation, nous évaluerons les changements concernant l'enregistrement des naissances des filles ; changements dans l'enregistrement des naissances des garçons. Changements apportés dans la vie des bénéficiaires en raison des interventions en matière d'enregistrement des naissances et des changements dans d'autres activités d'enregistrement à l'état civil (décès, mariages) (en particulier de 2018 à 2021).

ÉTAPE 2 : Décider comment et quand recueillir des histoires – Nous recueillerons les histoires pendant les FGD, mais nous collecterons également des informations sur le CPI auprès des informateurs clés et les parties prenantes les plus directement impliquées dans les interventions en matière d'enregistrement des naissances partageront leurs perceptions des changements les plus importants à cause des interventions. Toutes les interviews (et les FGD) seront enregistrées et transcrites audio. Des FGD spécifiques seront choisis par les responsables nationaux et les consultants nationaux pour une collecte plus élaborée des histoires (aux étapes 3 et 4)

ÉTAPE 3 : Recueillir des histoires de changement significatif – pendant les FGDs, les histoires seront collectées auprès des bénéficiaires ciblés. Pour les FGD, en plus de la description de l'histoire, nous obtiendrons des informations supplémentaires : qui a fourni l'histoire ; quand et où le changement s'est produit ; et ce que le conteur croit, c'est l'importance des événements décrits dans l'histoire. En plus de l'enregistrement audio, un modèle standard sera utilisé pour documenter les histoires et les informations associées. Cela permet de s'assurer que les détails importants ne sont pas omis.

ÉTAPE 4 : Sélectionnez les histoires les plus significatives - les participants FGD discuteront de la valeur de chaque histoire. Ils décident ensuite quelles sont les histoires les plus significatives de toutes, dans chaque domaine. Finalement, quelques histoires émergeront comme les plus significatives de toutes. Ces histoires et une déclaration expliquant pourquoi elles ont été sélectionnées doivent être enregistrées et incluses dans le modèle.

ÉTAPE 5 : Une partie essentielle de CPI est la vérification des histoires dans la mesure du possible. Ceci est important, sinon des histoires pourraient être sélectionnées qui sont fausses, trompeuses ou ouvertes à des

¹¹ Davies, R (1996). *Une approche évolutive pour faciliter l'apprentissage organisationnel : une expérience de la Commission chrétienne pour le développement au Bangladesh*. Extrait de <http://www.mande.co.uk/docs/ccdb.htm>.
Davies, R et Dart, J (2005). *La technique du « changement le plus important » (CPI) : un guide de son utilisation*. Avril 2005

interprétations différentes. Donc, idéalement, toutes les histoires devraient être vérifiées pour leur exactitude avant d'être utilisées.

Vérifiez les histoires - cela implique de parler aux différentes parties prenantes des FGD et des ESS au niveau de la communauté pour connaître leur point de vue sur l'histoire du changement. Si l'histoire réussit le test de vérification avec d'autres parties prenantes que le conteur, elle peut être acceptée, sinon elle doit être rejetée.

Méthode d'empilement proportionnel

Il s'agit d'une méthode semi-quantitative pour déterminer les priorités communautaires. Bien qu'il ne fournisse pas de chiffres absolus, l'empilement proportionnel est une méthode visuelle très simple qui est utile pour illustrer les valeurs et les proportions relatives, du point de vue des répondants. Semblable à de nombreuses techniques participatives, c'est aussi une excellente base pour une discussion plus approfondie et peut être utilisée pour comparer les pratiques actuelles et passées pour une gamme de sujets différents.

Étapes pour effectuer un empilement proportionnel

Des cercles peuvent être dessinés sur le sol ou des images peuvent être dessinées sur des cartes, qui représentent les changements mentionnés. Les répondants sont ensuite invités à empiler des cailloux (pierres) ou des haricots proportionnellement à l'importance du changement. Un nombre fixe de haricots (20-40) peut être utilisé pour rendre la technique plus reproductible. L'équipe de terrain comptera le nombre de pierres / haricots placés sur le symbole pour chaque changement. Ces techniques sont un peu plus quantitatives qu'un simple classement car elles permettent une grande graduation de l'accent. Dans certains cas, un changement très important peut recevoir presque tous les haricots. Le second le plus important peut n'en recevoir que deux ou trois. Ce type de différence drastique d'importance ne serait pas évident dans un simple exercice de classement.

Annexe 11 : Dialogue multi-acteurs

Il s'agit d'un cadre réunissant les parties prenantes où l'on doit : (i) présenter le protocole de l'étude pour avoir le même niveau de compréhension avant d'aller sur le terrain, (ii) faire un débriefing après le terrain et (iii) présenter les résultats finaux.

L'UNICEF se chargera de convoquer la réunion au moment opportun.